

Le développement économique des régions périphériques au Canada, 1971-1996

analyse statistique

par Richard Shearmur
INRS-Urbanisation,
Culture et Société
en collaboration avec Mario Polèse
INRS-Urbanisation, Culture et Société

projet conjoint INRS-UCS (Montréal) et
Institut Canadien de Recherche sur le
Développement Régional (Moncton)

Septembre 2001

Le développement économique des régions périphériques
au Canada, 1971-1996 : analyse statistique

par Richard Shearmur
INRS-Urbanisation, Culture et Société

en collaboration avec Mario Polèse
INRS-Urbanisation, Culture et Société

projet conjoint
INRS-UCS (Montréal)
et
Institut Canadien de Recherche sur le Développement Régional (Moncton)

Septembre 2001

Table des matières

Résumé : les grandes lignes du rapport	iii
Liste des tableaux, figures, cartes et annexes	viii
Première partie : présentation	
1. Introduction.....	1
2. Données, méthodologie et principaux concepts	2
Deuxième partie : tendances de l'économie des régions	
3. Distribution de l'emploi et de la population	10
4. Localisation de l'activité et de la croissance économiques.....	20
5. Portrait socio-économique des régions.....	45
Troisième partie : typologies des régions canadiennes selon la structure économique et le profil de revenu. Valeur explicative des systèmes de classification	
6. Analyse de groupement pour l'ensemble des secteurs économiques, 1971-1996.....	69
7. Analyse de groupement pour les activités primaires et de première transformation (VAF), 1971-1996.....	79
8. Profils régionaux de revenu : salaires, taux d'activité, dépendance	89
9. L'interaction des découpages géographiques : analyses multivariées des principaux indicateurs.....	99
10. Conclusion.....	102
Avertissement : l'utilisation de l'analyse statistique	107
Références bibliographiques	108
Annexes.....	109

Résumé : les grandes lignes du rapport

L'analyse statistique de l'espace économique canadien présentée dans ce rapport repose sur un découpage du territoire en 382 unités spatiales; les données se rapportent à 142 secteurs économiques et concernent divers indicateurs socio-économiques. La période couverte est 1971-1996 et les données proviennent des recensements canadiens (Statistique Canada). Les principales conclusions sont les suivantes.

1. La métropolisation de l'activité économique : une tendance lourde

L'emploi tend systématiquement à se concentrer à l'intérieur et aux abords des grandes régions métropolitaines. Les seules régions périphériques à jouir d'un niveau de croissance raisonnable sont des régions urbaines d'assez grande taille exerçant la fonction de place centrale. Entre 1981 et 1996 surtout, la métropolisation touche l'ouest du pays autant que l'est. On remarque en outre que certaines régions périphériques de l'ouest croissent plus vite que les régions périphériques de l'est; mais les régions métropolitaines de l'ouest se développent encore plus rapidement

2. La population est plus mobile dans certaines régions

(Saskatchewan et Manitoba) que dans d'autres (Québec, nord du Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve)

La croissance ou le déclin de la population ne suivent pas toujours ceux de l'emploi. Certes, dans la plupart des régions, en Saskatchewan et au Manitoba surtout, les pertes démographiques équilibrent les pertes d'emplois, si bien que des régions qui enregistrent la plus faible croissance de l'emploi sur les 25 années étudiées ont aujourd'hui, paradoxalement, des taux d'activité comptant parmi les plus élevés. Mais ailleurs, en particulier au Québec, dans le nord du Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, des pertes d'emplois équivalentes ne sont pas contrebalancées par un déclin démographique aussi grave : cette faible propension à la migration a entraîné une chute des taux d'activité.

3. Les tendances économiques n'ont pas le même impact sur les populations de la périphérie

Il découle des points 1 et 2 que deux logiques sont à l'œuvre : i) celle de la métropolisation de l'activité économique, qui touche tout le pays, et ii) celle du déclin démographique, beaucoup plus liée à des facteurs provinciaux — et probablement culturels — que la dichotomie entre central et périphérique. Autrement dit, les problèmes des régions périphériques diffèrent de l'une à l'autre, bien qu'elles soient soumises aux mêmes tendances économiques; les différences de situation sont liées aux caractéristiques de leurs populations respectives et aux politiques provinciales et municipales qui y sont appliquées.

4. En périphérie, des revenus (de plus en plus) élevés. En milieu métropolitain, des moyennes trompeuses

De manière générale, il n'existe pas de problème de revenu dans les régions périphériques. Pour des raisons qui ont probablement à voir avec la tendance des chômeurs à migrer vers les régions métropolitaines et avec le niveau souvent élevé des salaires des actifs occupés dans les régions périphériques, les revenus gagnés par travailleur (ou les salaires) sont en fait plus élevés dans certaines régions urbaines de la périphérie que dans celles du centre. En outre, tout indique que le régime de transferts redistribue le revenu des régions riches aux régions pauvres, et que cette fonction redistributive s'est accrue entre 1971 et 1996.

Il s'ensuit que les régions métropolitaines présentent un portrait différencié. On y trouve des niveaux d'instruction élevés, mais aussi des niveaux d'instruction faibles, et leurs taux d'activité ont diminué abruptement depuis 1981. En d'autres termes, leurs moyennes élevées pour le niveau d'instruction et le revenu dissimulent de profondes disparités, peut-être en partie dues aux difficultés de populations qui s'y sont établies depuis peu (migrants intérieurs ou internationaux).

5. Les régions périphériques ne sont pas des localisations bon marché

En conséquence, les régions périphériques ne peuvent généralement pas être considérées comme des localisations à faibles coûts. Même si l'on fait abstraction des coûts liés à la distance (transport, déplacements par avion, temps), qui n'ont d'ailleurs pas été pris en considération dans cette étude, le niveau élevé des coûts du travail dans ces régions eu égard à des régions urbaines similaires proches des grandes régions métropolitaines est un facteur de dissuasion supplémentaire qui nuit à la localisation de l'activité économique en périphérie.

6. Importance probable de la proximité de la frontière américaine

La métropolisation s'appuie sur l'importance de la proximité des marchés, mais les régions métropolitaines ne sont pas le seul débouché des entreprises. À mesure que le commerce international prend de l'importance, les marchés américains jouent un rôle croissant pour l'économie des régions canadiennes. Ce rôle existait d'ailleurs au XIX^e siècle, avant la mise en œuvre de la politique nationale (Pomfret, 1981). Malgré l'absence de vérification statistique, notre analyse et l'observation des cartes témoignent de la stabilité ou de la croissance des régions périphériques les plus proches des marchés américains (sud de la Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick), ainsi que des régions rurales du Québec et de l'Ontario jouissant à la fois de la proximité des régions métropolitaines et de celle des États-Unis : ces régions n'ont pas subi de pertes d'emplois aussi marquées que Terre-Neuve, Gaspé, la Côte-Nord, l'est des Prairies et d'autres régions périphériques plus éloignées. Cette hypothèse devra cependant être approfondie.

7. La difficulté de diversifier : inertie de la localisation des activités économiques entre 1971 et 1996

Tout au long du rapport, une réalité vient s'imposer à l'esprit : la répartition spatiale de la plupart des secteurs économiques paraît en quelque sorte immuable. De 1971 à 1996, leur distribution *relative* dans l'espace canadien demeure inchangée, ainsi d'ailleurs que la combinaison relative d'activités de la plupart des régions.

Cela ne signifie pas que les économies régionales n'ont pas grandement évolué: plutôt, cela signifie que très peu de régions exhibent des tendances qui diffèrent de celles observées pour le Canada dans son ensemble. Par exemple, il est clair que toutes les régions ont vu une tertiairisation rapide de leurs économies entre 1971 et 1996, et que les services supérieurs ont cru rapidement partout: mais les régions qui, en 1971, avaient une économie plus tertiairisée tendent à être les plus tertiaires en 1996. De même, les zones qui avaient le plus de services supérieurs en 1971 ont le plus de services supérieurs en 1996.

Ceci veut dire que les régions tendent à se développer ou non en fonction de la croissance ou du déclin des secteurs économiques qui y sont localisés. Il est exceptionnel, du moins selon cette étude, qu'une région progresse parce qu'elle est parvenue à diversifier suffisamment sa base économique. C'est dire que si l'emploi des activités primaires et manufacturières de première transformation (à valeur ajoutée faible : VAF) est en déclin, et si les régions périphériques sont spécialisées dans ces secteurs, on doit s'attendre au déclin des régions périphériques.

L'inertie des tendances de localisation apparaît même quand l'analyse porte uniquement sur quelques activités primaires et manufacturières à VAF. Si de menus changements de profil économique se produisent, on ne perçoit pour ainsi dire pas de signes de conversion à l'activité manufacturière des économies basées sur les ressources naturelles.

Les politiques de diversification qui visent à modifier la structure économique régionale à un rythme qui diffère de la tendance nationale seront difficiles à

mener à bout. La position relative des régions tend à rester stable, et ce malgré des changements absolus considérables. Cela dit, des politiques de diversification et d'autres politiques structurelles qui accompagnent les régions dans leur adaptation aux structures changeantes de l'économie dans son ensemble pourraient être plus viables.

Liste des tableaux, figures, cartes et annexes

Tableaux

Tableau 1. Taux de croissance et niveau total de l'emploi par région homogène, 1971-1996	10
Tableau 2. Taux de croissance et niveau total de la population par région homogène, 1971-1996	15
Tableau 3a. Quotients de localisation des RH pour 18 groupes d'activités économiques, 1971 et 1996	22
Tableau 3b. Indices de croissance des RH agrégées, 1971, 1981, 1991 et 1996 (1971 = 1)	24
Tableau 4. Décomposition des taux de croissance des RH pour les 18 secteurs économiques, 1971-1981 et 1981-1996 (%).....	43
Tableau 5. Revenu gagné par travailleur (grandes régions métropolitaines = 100).....	61
Tableau 6. Profil général des grappes (division de l'économie canadienne en 18 secteurs).....	70
Tableau 7. Quotient de localisation moyen des US de chaque grappe	71
Tableau 8. Représentation (nombre d'US) des RH dans les grappes (grappes de 1996)	74
Tableau 9. Représentation (nombre d'US) des provinces dans les grappes (grappes de 1996)	74
Tableau 10. Comparaison des grappes de 1971 avec celles de 1996	77
Tableau 11. Activités primaires et de première transformation : division en 18 secteurs.....	80
Tableau 13. Profil général des grappes (division des activités primaires et de première transformation en 18 secteurs), 1996.	80
Tableau 14. Quotient de localisation moyen des US de chaque grappe	83
Tableau 15. Représentation (nombre d'US) des RH dans les grappes	85
Tableau 16. Représentation (nombre d'US) des provinces dans les grappes	86
Tableau 17. Comparaison des grappes de 1971 avec celles de 1996	88

Tableau 18. Grappes d'US selon le revenu : profils, 1996	92
Tableau 19. Représentation (nombre d'US) des RH dans les grappes, 1996	93
Tableau 20. Représentation (nombre d'US) des provinces dans les grappes, 1996	97
Tableau 21. Analyse de variance : croissance de l'emploi, 1981-1996	100
Tableau 22. Analyse de variance : revenu gagné par travailleur, 1996	101
Tableau 23. Analyse de variance : taux d'activité, 1996.....	101

Figures

Figure 1. Proportion de femmes dans la main-d'œuvre, 1971-1996. Écart (%) par rapport à la moyenne des régions métropolitaines.....	16
Figure 2. Évolution de la population de 15 ans et moins, RH et Canada, 1970-2000	16
Figure 3a. Concentration de l'emploi du secteur primaire dans les RH, 1971 et 1996 (quotients de localisation)	26
Figure 3b. Indices de croissance de l'emploi du secteur primaire dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100)	26
Figure 4a. Concentration de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée faible et des services publics dans les RH, 1971 et 1996 (quotients de localisation)	29
Figure 4b. Indices de croissance de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée faible et des services publics dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100).....	29
Figure 5a. Concentration de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée moyenne dans les RH, 1971 et 1996 (quotients de localisation)	31
Figure 5b. Indices de croissance de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée moyenne dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100)	31
Figure 6a. Concentration de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée élevée dans les RH, 1971 et 1996 (quotients de localisation)	32
Figure 6b. Indices de croissance de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée élevée dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100)	32

Figure 7a. Concentration de l'emploi du commerce de gros dans les RH, 1971 et 1996 (quotients de localisation)	35
Figure 7b. Indices de croissance de l'emploi du commerce de gros dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100)	35
Figure 8a. Concentration de l'emploi des établissements hôteliers et d'hébergement de courte durée, des restaurants et des terrains de camping dans les RH, 1971 et 1996 (quotients de localisation)	36
Figure 8b. Indices de croissance de l'emploi des établissements hôteliers et d'hébergement de courte durée, des restaurants et des terrains de camping dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100).....	36
Figure 9a. Concentration de l'emploi des services de haute technologie dans les RH, 1971 et 1996 (quotients de localisation)	39
Figure 9b. Indices de croissance de l'emploi des services de haute technologie dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100).....	39
Figure 10. Indices de croissance de la population totale dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100).....	47
Figure 11. Proportion de la population âgée de moins de 15 ans dans les RH, 1971-1996	50
Figure 12. Proportion de la population âgée de plus de 65 ans dans les RH, 1971-1996	50
Figure 13. Proportion de la population âgée de 25 à 54 ans dans les RH, 1971-1996	51
Figure 14. Rapport de dépendance, RH, 1971-1996 (< 14 ans + > 65 ans/population totale).....	51
Figure 15. Taux d'activité des RH, 1971-1996	52
Figure 16. Revenu gagné et revenu total par habitant, 1996 (Canada = 100).....	58
Figure 17. Revenu gagné et revenu total par habitant, 1971 (Canada = 100).....	59
Figure 18. Évolution du pourcentage de diplômés d'université (population de 15 ans et plus) dans les RH, 1971-1996.....	64
Figure 19. Évolution du pourcentage de personnes n'ayant pas terminé la 9 ^e année (population de 15 ans et plus) dans les RH, 1971-1996.....	64

Figure 20. Évolution du pourcentage de personnes ayant une formation scientifique dans les RH (population de 15 ans et plus), 1991 et 1996	66
Figure 21. Évolution du pourcentage de personnes ayant une formation technique dans les RH (population de 15 ans et plus), 1991 et 1996.....	66

Cartes

Carte 0. Découpage du Canada en régions urbaines ou rurales, centrales.....	7
Carte 1. Croissance de l'emploi total, 1971-1981.....	13
Carte 2. Croissance de l'emploi total, 1981-1996.....	14
Carte 3. Croissance de la population, 1971-1981	18
Carte 4. Croissance de la population, 1981-1996	19
Carte 5a. Taux d'activité, 1996	57
Carte 5b. Évolution du taux d'activité, 1981-1996	58
Carte 6. Grappes, Canada, 1996. Division de l'économie en 18 grands groupes!	72
Carte 6b. Grappes, est du Canada, 1996. Division de l'économie en 18 grands groupes.....	73
Carte 7. Grappes, Canada, 1996, pour 18 secteurs primaires et de première transformation	81
Carte 7b. Grappes, est du Canada, 1996, pour 18 secteurs primaires et de première transformation.....	82
Carte 8. Grappes, Canada, 1996, pour le revenu gagné, le taux d'activité et le rapport de dépendance.....	95
Carte 8b. Grappes, est du Canada, 1996, pour le revenu gagné, le taux d'activité et le rapport de dépendance.....	96

Annexes

Annexe 1. Définition de la région métropolitaine de recensement (RMR) et de l'agglomération de recensement (AR).....	110
--	-----

Annexe 2. Tableau : niveau absolu et taux croissance de l'emploi au Canada, pour 142 secteurs et 18 grands groupes, 1971, 1981, 1991 et 1996	111
Annexe 3. Tableau : niveau absolu et taux croissance de l'emploi au Canada, pour 18 grands groupes, 1971, 1981, 1991 et 1996	115
Annexe 4. Données récentes sur la population et le revenu dans cinq régions périphériques du Québec.	116
Figure a4.1. Migration nette dans cinq régions périphériques du Québec, 1986-1999	116
Figure a4.2. Évolution de la population de cinq régions périphériques du Québec, 1971-2041	116
Figure a4.3. Revenu marchand (revenu gagné et revenu d'investissement) par habitant dans cinq régions périphériques du Québec, 1995-1999 (Montréal = 100)	117
Figure a4.4. Revenu disponible par habitant dans cinq régions périphériques du Québec, 1995-2000 (Montréal = 100).....	117

Première partie : présentation

1. Introduction

1.1 Contexte de l'étude

En novembre 2000, Développement économique Canada a pris la décision de contribuer à un programme de recherche dont l'objectif était de constituer, en trois volets, une synthèse des connaissances actuelles sur l'économie des régions périphériques. Ce programme est mené conjointement par l'INRS et l'Institut Canadien de Recherche en Développement Régional de l'Université de Moncton. Le premier volet repose sur une analyse statistique détaillée devant fournir une description de la dynamique spatiale de l'économie canadienne, en accordant une attention particulière au Québec et aux provinces de l'Atlantique. Le deuxième volet, consacré à certaines régions du Québec et de l'Atlantique, est constitué d'études en profondeur censées éclairer la situation de chacune d'elles, en examinant notamment les interventions des gouvernements et l'activité des acteurs locaux, et compléter le portrait plus général issu de l'approche statistique.

Le troisième volet, axé sur les comparaisons internationales, comprend deux activités : un séminaire réunissant des spécialistes du Canada, de la Finlande, de la Norvège, de l'Écosse et de la Suède (mi-octobre 2001), et la réalisation d'une revue de la littérature (Lacas et al., 2001).

Ce rapport présente les résultats de l'analyse statistique de l'économie des régions canadiennes, et des tendances observées entre 1971 et 1996.

1.2 Plan du rapport

Le rapport se divise en trois parties. La première comprend une brève description de son contenu, suivie d'une présentation des données, de la méthode et des concepts utilisés

Les sections 3, 4 et 5, qui forment la deuxième partie, contiennent l'analyse statistique de l'économie des régions canadiennes et décrivent la plupart des tendances importantes décelées au cours de la recherche.

La troisième partie (sections 6 à 9) revient sur l'objet de la deuxième partie, mais en faisant appel à des analyses multivariées afin de tester certains postulats de base (notamment ceux qui concernent la subdivision spatiale du territoire canadien) et d'examiner la distribution régionale de certains ensembles de variables (tels les profils économiques) par opposition à celle de variables isolées (le secteur primaire par exemple). Comme les conclusions des deux parties concordent dans les grandes lignes, la troisième permet de renforcer et d'approfondir l'analyse de la deuxième. Nos conclusions sont résumées dans la section 10.

2. Données, méthodologie et principaux concepts

2.1 Données

Pour réaliser l'analyse détaillée de l'évolution spatiale de l'économie canadienne, il a fallu construire, à partir des recensements, une base de données que trois caractéristiques rendent exceptionnelle.

Tout d'abord, les données couvrent la période 1971-1996 (étant disponibles pour les années 1971, 1981, 1991 et 1996), et peuvent être comparées sur la base d'unités géographiques et de variables dont la définition est constante sur toute la période. Elles permettent donc d'analyser les tendances à long terme.

En second lieu, elles sont présentées à un niveau de désagrégation spatiale très poussé, le Canada ayant été divisé en 382 unités distinctes qui, au surplus, incorporent la distinction entre territoire urbanisé (régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et subdivisions de recensement de plus de 10 000 habitants ¹) et régions non urbanisées.

¹ La définition des régions urbaines en fonction de la population repose sur les données de 1991.

Troisièmement, un nombre imposant de variables s'offre à l'analyse. Les données sur l'emploi couvrent 142 secteurs économiques (voir l'annexe 2) croisés avec 6 catégories de professions, et la banque contient la totalité des variables (plus ou moins 200, selon les années) des profils 2B du recensement, pour *chacune* des 382 unités.

2.1.1 Subdivisions géographiques

Deux découpages combinés ont servi à délimiter les 382 unités spatiales de la banque. D'une part, nous avons identifié les 152 régions urbaines de plus de 10 000 habitants en 1991 (25 RMR, 115 AR et 12 SDR ²) sur la base des limites de 1991, et ajusté les données de 1971, 1981 et 1996 à ce découpage. D'autre part, nous avons obtenu des données par division de recensement pour tout le territoire canadien (290 DR en 1991). Encore là, les données de 1971, 1981 et 1996 ont été ajustées aux limites de 1991.

Pour créer une donnée unique à insérer dans la banque, nous avons alors soustrait ³ les données concernant les régions urbaines des données sur les DR correspondantes. Pour toute région urbaine recoupant plus d'une DR, nous avons agrégé les DR incluses, puis soustrait les variables de la région urbaine de celles des DR agrégées. Cette opération a produit un total de 382 unités spatiales distinctes, 152 « urbaines » et 230 « rurales » (carte 0).

2.1.2 Variables

Deux séries de données sont exploitées ici : des données détaillées sur l'emploi, et les données socio-économiques qui constituent les profils 2B du recensement.

Les données sur l'emploi ont été obtenues par Coffey et Polèse pour 1971 à 1991 bien avant la présente recherche, et analysées dans un certain nombre

² RMR : région métropolitaine de recensement. AR : agglomération de recensement. SDR : subdivision de recensement. DR : division de recensement.

³ Toutes les données ayant été transformées en variables additives. Ainsi, le revenu gagné moyen a été multiplié par le nombre de personnes ayant gagné un revenu. Certaines variables — en particulier le revenu médian — ne se prêtent pas à ce traitement.

d'études (par exemple Coffey et Shearmur, 1996; Polèse et Roy, 1999) dont aucune, cependant, ne porte directement sur l'économie des régions périphériques. Ces données correspondent à la Classification type des industries (CTI) de 1970 et à la Classification type des professions (CTP) de 1971, et couvrent 161 secteurs économiques et 7 catégories de professions (y compris une catégorie « indéterminé »). Nous les avons mises à jour afin d'y ajouter les données de 1996 (codes CTI de 1981 et CTP de 1991).

Pour assurer la concordance entre les secteurs économiques à travers le temps, nous avons dû agréger certains secteurs des années 1971 à 1991, obtenant 142 secteurs dont l'évolution peut être observée de 1971 à 1996. Il n'a pas été possible d'en faire autant pour les professions, car la CTP de 1991 diffère radicalement de celle de 1971. C'est pourquoi nous n'avons pas tenté de les rendre strictement comparables (la CTP de 1971 est d'ailleurs irréductible à la réalité de 1991). Aussi les changements observés dans nos données entre 1991 et 1996 (en particulier pour certaines professions de bureau) représentent-ils une correction nécessaire. Nous retenons donc pour la période 1971-1996 six professions⁴, marquées entre 1991 et 1996 par un changement correspondant à la reclassification de certaines activités.

2.2 Quelques définitions

Dans les analyses présentées ici, un certain nombre de concepts importants sont utilisés. En voici la définition (voir aussi la carte 0).

- Région métropolitaine : RMR de plus de 500 000 habitants en 1991.
- Région urbaine : RMR, AR ou SDR de plus de 10 000 habitants en 1991. Pour Statistique Canada, notons-le, la RMR ou l'AR est un ensemble de municipalités contiguës fortement intégrées au plan social et économique (voir l'annexe 1).

⁴ La catégorie « indéterminé » a été répartie entre les six autres professions, en fonction de leur importance relative.

- Région rurale : toute région non urbaine. Précisons qu'il peut y avoir des villes dans une région rurale, mais qu'elles comptent nécessairement moins de 10 000 habitants.
- Région centrale : toute région située (approximativement) à moins d'une heure de route ou à une distance de 100 à 150 km d'une région métropolitaine. Ce principe de classification, proposé il y a plus d'une décennie par Coffey et Polèse (1988), a servi ensuite dans un certain nombre d'études (par exemple Coffey et Shearmur, 1996). Nous l'avons utilisé pour classer nos 382 zones, en tenant compte des infrastructures autoroutières, de l'étendue des régions métropolitaines et des caractéristiques des zones. Les régions centrales ne forment donc pas forcément un anneau parfait autour des régions métropolitaines. Par ailleurs, il faut noter que le concept de région centrale rejoint celui de ZIM (« zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement »), utilisé par Statistique Canada pour la première fois au recensement de 2001.
- Région périphérique : ce terme revêt ici deux sens légèrement différents. Il désigne essentiellement toutes les régions qui ne sont pas classées comme centrales ou métropolitaines, et c'est ainsi qu'il faut l'entendre dans la plupart de nos analyses statistiques.

On se rappellera toutefois que, dans le cadre de l'étude plus vaste que nous menons pour Développement économique Canada, un élément supplémentaire restreint cette définition : une région périphérique ne doit contenir aucune zone urbaine de plus de 150 000 habitants.

De ces définitions découle la classification des aires géographiques suivante (les mêmes abréviations sont utilisées dans les tableaux et les figures).

AM1 : régions métropolitaines de plus d'un million d'habitants

AM2 : régions métropolitaines de 500 000 à 999 999 habitants

AM = AM1 + AM2

AC1 : régions centrales urbaines de 100 000 à 499 999 habitants

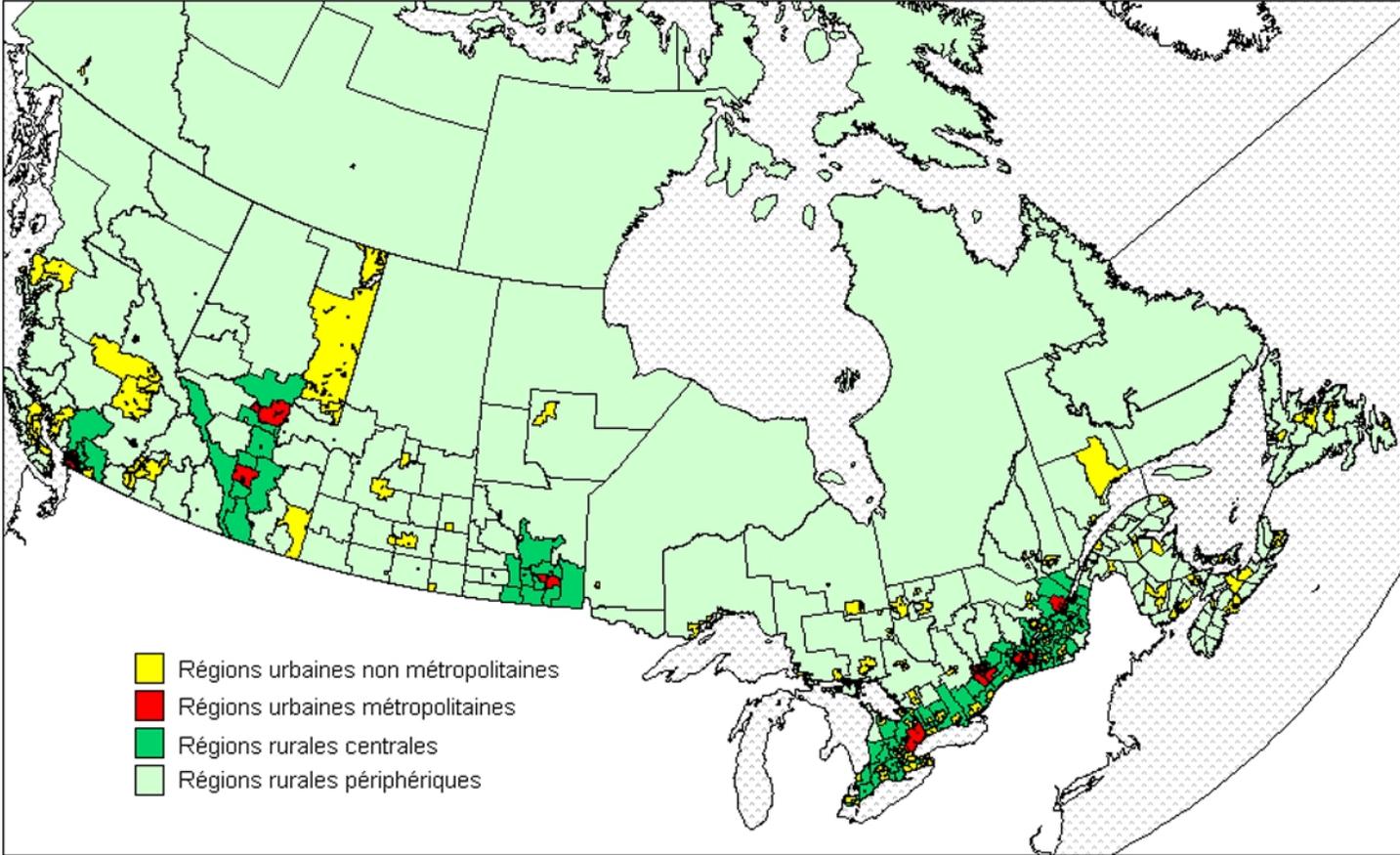
AC2 : régions centrales urbaines de 50 000 à 99 999 habitants

AC3 : régions centrales urbaines de 25 000 à 49 999 habitants

AC4 : régions centrales urbaines de 10 000 à 24 999 habitants

$$AC = AC1 + AC2 + AC3 + AC4$$

Carte 0. Découpage du Canada en régions urbaines ou rurales, centrales ou périphériques et métropolitaines ou non métropolitaines



AP1 : régions périphériques urbaines de 100 000 à 499 999 habitants

AP2 : régions périphériques urbaines de 50 000 à 99 999 habitants

AP3 : régions périphériques urbaines de 25 000 à 49 999 habitants

AP4 : régions périphériques urbaines de 10 000 à 24 999 habitants

$$AP = AP1 + AP2 + AP3 + AP4$$

RC : régions centrales rurales

RP : régions périphériques rurales.

Dans la suite du rapport, ces douze types sont appelés « régions homogènes » (RH). Dans les tableaux et figures, il arrive en effet que le calcul de la somme ou de la moyenne d'une variable porte sur l'ensemble des unités spatiales (US) d'un type donné, lesquelles ne sont pas forcément contiguës, d'où le qualificatif.

2.3 Méthodologie

Diverses approches ont servi à analyser les données. Dans chaque cas, il s'agit avant tout de mettre en relief le degré de variation des variables d'emploi et des variables socio-économiques les plus importantes entre les types de régions. À cette fin, divers indices — concentration relative (quotients de localisation) et valeur absolue — ainsi que leur évolution sont calculés pour les US, classées selon la centralité et la taille urbaine.

Il y a deux façons de procéder pour en arriver à cela. La première consiste à créer des régions homogènes et à agréger toutes les données relatives aux US contenues dans chacune, puis à comparer les données agrégées. La plupart de nos analyses sont de ce type. L'autre consiste à calculer pour chaque catégorie d'US des moyennes ou des valeurs permettant de lui attribuer un rang, en utilisant des méthodes statistiques (paramétriques ou non) pour comparer le comportement des variables d'une catégorie à l'autre. Ce procédé n'a servi que dans la section 9. Il faut cependant souligner que les deux démarches ont été mises à l'épreuve et que globalement, quelle que soit celle que l'on adopte, les résultats des comparaisons entre les catégories sont très similaires. C'est pourquoi nous ne présenterons qu'un type d'analyse à la fois dans nos démonstrations.

Notre analyse, on le conçoit, dépend étroitement de la classification des régions (urbaines ou rurales, centrales ou périphériques) posée a priori, laquelle reflète l'objectif de l'étude : discerner à quel point les tendances observées dans les régions périphériques sont propres à celles-ci. Mais il est utile de voir si d'autres classifications captent le caractère « périphérique ». En d'autres termes, y a-t-il quelque chose, outre leur position géographique par rapport aux régions métropolitaines, qui caractérise ces régions en tant que régions ? Les analyses typologiques des sections 6, 7 et 8, sur les données relatives à la structure économique, aux activités de première et deuxième transformation et à la structure des revenus, visent à établir le degré de spécificité des régions périphériques.

Finalement, dans la section 9, nous soumettons certaines variables importantes à quelques analyses multidimensionnelles pour examiner l'interaction entre les divers types de classifications. Il s'agit en particulier de s'assurer que la variation des variables entre les régions homogènes n'est pas liée à leur variation entre les provinces ou entre zones à profil économique similaire.

Dans toutes les sections, les analyses sont accompagnées de quelques explications, mais l'accent est mis sur l'interprétation des résultats. Pour des précisions d'ordre méthodologique, le lecteur sera renvoyé à d'autres rapports ou articles.

Enfin, il faudra garder à l'esprit, surtout en interprétant les résultats, que toutes les données sont rattachées au lieu de résidence. Or US d'emploi et US de résidence ne coïncident pas toujours, notamment dans le cas des US avoisinant une région métropolitaine et classées « centrales rurales » (RC), peut-être aussi dans celui des US périphériques sources de migrations de travail saisonnières. Sans invalider les résultats, ce fait influencera nos interprétations et conclusions.

Pour conclure ce survol méthodologique, il vaut la peine de souligner qu'on trouvera ici les résultats d'analyses exploratoires portant sur une vaste banque de données. Une partie non négligeable de notre travail a consisté jusqu'ici à construire et à valider cette dernière. Nous prévoyons tester des hypothèses plus complexes de façon plus rigoureuse après avoir jeté un éclairage sur les grandes tendances décrites dans ce rapport.

Deuxième partie : tendances de l'économie des régions

3. Distribution de l'emploi et de la population

Afin de saisir les tendances de fond du développement économique régional au Canada entre 1971 et 1996, nous avons analysé deux variables importantes : l'emploi et la population.

Pour chacune, deux approches ont été adoptées. La première, qui repose sur les « régions homogènes » (RH : voir le point 2.3), consiste à décrire la croissance relative de la variable dans chaque RH. La seconde est basée sur l'observation de cartes du Canada; moins systématique, elle permet néanmoins de décrire les variations spatiales des phénomènes étudiés. La géographie quantitative accorde d'ailleurs une grande valeur à la représentation cartographique des données comme technique d'exploration (Fotheringham et al., 2000).

3.1 *Emploi total*

Au cours de la période 1971-1996, l'AM2, qui comprend les plus petites régions métropolitaines, est la PR qui a enregistré le taux de croissance de l'emploi le plus élevé : 102 % (tableau 1). La progression a été particulièrement forte entre 1971 et 1981 (70 %), plus lente par la suite (19 %).

Tableau 1. Taux de croissance et niveau total de l'emploi par région homogène, 1971-1996^a

Emploi	Taux de croissance (%)			Niveau total			
	1971-1996	1971-1981	1981-1996	1971	1981	1991	1996
AM1	78	42	26	2 770 201	3 925 121	4 753 927	4 943 655
AM2	102	70	19	750 113	1 272 555	1 461 678	1 515 890
AC1	69	35	25	801 510	1 083 829	1 298 346	1 351 390
AC2	83	44	27	246 854	356 044	432 552	451 825
AC3	48	33	11	133 369	177 384	194 658	197 685
AC4	60	37	17	94 883	130 248	150 150	152 065
AP1	71	41	21	577 185	812 865	953 238	987 090
AP2	75	50	17	207 837	310 893	341 535	362 840
AP3	86	57	18	222 764	350 004	391 620	414 210
AP4	52	41	7	175 990	248 712	260 623	267 030
RC	97	54	28	612 736	941 551	1 131 518	1 208 080
RP	62	43	13	920 053	1 320 017	1 444 720	1 493 840

a. En gras : les cinq régions dont la croissance est la plus forte au cours de la période.

La région centrale rurale (RC) occupe le deuxième rang pour l'ensemble de la période (97 %) et le premier pour la période 1981-1996 (28 %). Durant cette dernière, la croissance de l'emploi a profité à la frange rurale des régions métropolitaines mais aussi aux grandes régions métropolitaines elles-mêmes (AM1, 26 %), ainsi qu'aux plus grandes régions centrales urbaines (AC1, 25 %; AC2, 27 %) et à la plus grande région périphérique urbaine (AP1, 21 %).

Ces constats amènent quelques commentaires. D'abord, pendant les quinze dernières années, la croissance tend à être plus forte dans les grandes régions urbaines et dans les régions centrales. C'est dire que durant cette période les régions urbaines et rurales de la périphérie croissent plus lentement, si l'on excepte les plus grandes régions périphériques urbaines (celles de 100 000 à 499 999 habitants, qui sont en fait des métropoles locales). Deuxièmement, ce sont les régions centrales rurales (RC) qui croissent le plus vite. Cette situation peut résulter de deux processus dont les effets s'additionnent : l'augmentation du navettage vers les centres métropolitains en provenance de points plus éloignés, et la création d'emploi dans les RC.

Le portrait est différent entre 1971 et 1981. L'emploi total tend nettement à croître plus vite dans les régions urbaines rurales de taille inférieure, et les régions homogènes qui affichent la croissance la plus lente sont les régions urbaines du centre. Il se produit donc un changement dans les tendances globales de l'emploi au sein des RH, les zones périphériques et les zones urbaines de plus petite taille enregistrant une croissance plus faible de 1981 à 1996.

Les cartes 1 et 2 illustrent les taux de croissance de l'emploi total au cours des deux sous-périodes. La carte 1 rend manifeste une coupure entre l'est et l'ouest du pays entre 1971 et 1981. La plupart des zones situées à l'ouest du Manitoba jouissent d'une forte croissance de l'emploi. En particulier, les régions périphériques de l'Alberta, et dans certains cas de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, présentent des taux de croissance assez élevés (supérieurs à 50 % pour la décennie). Mais certaines des zones qui croissent le plus rapidement, même dans l'Ouest, sont groupées autour de grandes régions urbaines (telles

Calgary et Edmonton). À l'est, il existe des poches de croissance très lente, sinon de déclin, notamment dans les Maritimes, certaines parties du Québec (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Mauricie), le nord de l'Ontario et le nord du Manitoba. La croissance est lente aussi par endroits dans le sud de la Saskatchewan. Enfin, il faut souligner la performance relativement bonne des régions rurales entourant Montréal et Toronto, ainsi que de certaines zones situées au sud-est de Montréal, le long de la frontière américaine.

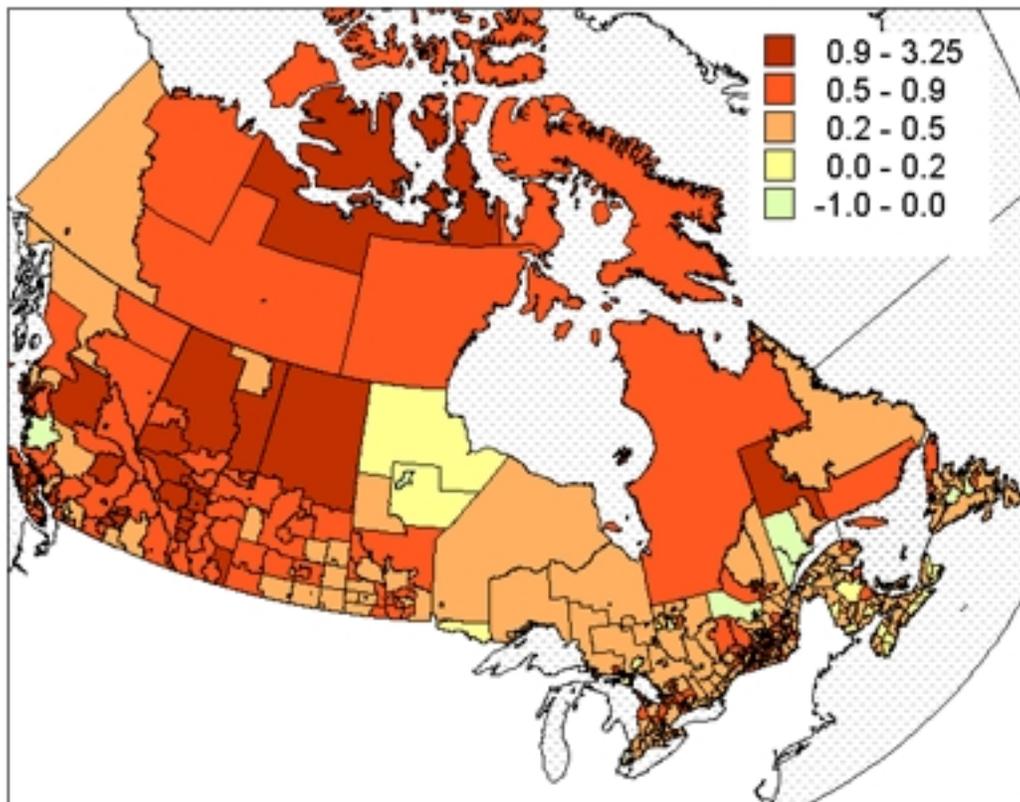
Les changements survenus entre cette période et la suivante (1981-1996 : carte 2) sautent aux yeux. Sauf quelques exceptions, toutes les régions périphériques s'essouffent ou régressent carrément, à l'est comme à l'ouest, surtout dans les Maritimes (mis à part le sud du Nouveau-Brunswick et les environs d'Halifax, en Nouvelle-Écosse), dans l'ensemble de la péninsule gaspésienne, dans certaines zones périphériques du nord du Québec, dans le nord de l'Ontario et — de façon très nette — dans la plus grande partie de la Saskatchewan et du Manitoba. Même en Alberta et en Colombie-Britannique, où les taux de croissance sont tout de même plus élevés que dans l'est, les zones proches des grandes régions métropolitaines croissent généralement plus vite que les régions éloignées. Qu'il s'agisse de St. John's, Halifax, Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary ou Vancouver, ce sont les villes elles-mêmes ou les zones avoisinantes qui présentent les taux de croissance les plus élevés. Les quelques régions périphériques où l'économie progresse sont plutôt situées dans le Grand Nord ou dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ces tendances dans l'évolution de l'emploi total illustrent l'un des principaux constats de cette étude : l'activité économique tend à se concentrer à l'intérieur et aux abords des grandes agglomérations urbaines. Au Canada, la métropolisation est un phénomène patent.

3.2 Population totale

Sans être identiques, les taux de croissance de la population totale (tableau 2) évoluent comme ceux de l'emploi total. Ils augmentent davantage dans les

Carte 1. Croissance de l'emploi total, 1971-1981



Carte 2. Croissance de l'emploi total, 1981-1996

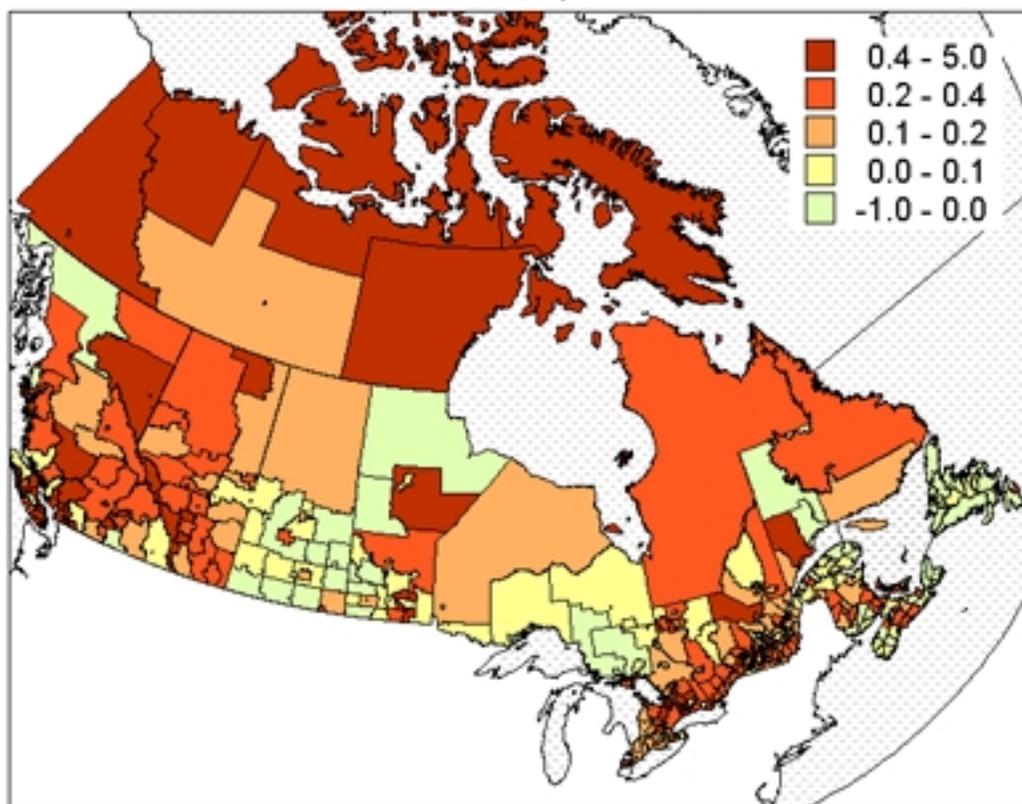


Tableau 2. Taux de croissance et niveau total de la population par région homogène, 1971-1996

Population	Taux de croissance (%)			Niveau total			
	1971-1996	1971-1981	1981-1996	1971	1981	1991	1996
AM1	42	10	29	7 179 370	7 929 750	9 450 425	10 212 905
AM2	48	25	19	2 010 630	2 505 945	2 863 740	2 984 085
AC1	34	10	21	2 129 235	2 350 825	2 695 880	2 855 155
AC2	42	14	25	690 135	786 440	920 745	980 590
AC3	17	8	8	382 995	412 850	435 505	447 845
AC4	29	10	16	269 865	298 050	333 540	346 860
AP1	28	12	14	1 671 220	1 864 260	2 061 480	2 132 680
AP2	34	18	13	588 785	695 220	750 390	787 875
AP3	35	21	12	702 830	847 440	902 890	945 795
AP4	13	9	4	529 035	577 385	585 115	598 565
RC	28	10	16	2 027 225	2 236 700	2 435 275	2 593 440
RP	8	6	2	3 386 930	3 578 530	3 558 815	3 642 220

petites régions métropolitaines et dans les régions périphériques au cours de la première décennie, puis la tendance s'inverse et, durant quinze ans, ce sont les grandes villes centrales qui progressent le plus. En outre, les régions rurales entourant les grandes régions métropolitaines (RC) profitent davantage de la progression démographique de 1981-1996 que les régions rurales périphériques (RP), où les gains de population restent très faibles sur toute la période étudiée.

Cet exemple nous rappelle qu'il peut y avoir, dans les régions rurales surtout, des écarts de croissance entre l'emploi et la population, l'un étant en progression (au moins durant un temps) tandis que l'autre stagne.

Notre analyse met en évidence un certain nombre de facteurs susceptibles d'expliquer cette situation. Deux semblent peser plus que les autres. Au début de la période, les femmes forment une très faible proportion de la main-d'œuvre, surtout dans les zones rurales, où cependant leur part augmente beaucoup plus vite que dans les villes : les écarts entre RH tendent donc à s'atténuer (figure 1). Ainsi une croissance démographique modeste peut-elle s'accompagner d'une forte progression de l'emploi, surtout en milieu rural. Le deuxième facteur est d'ordre démographique : au cours de la période étudiée, dans les régions rurales surtout, l'importance relative de la population d'âge actif s'est accrue tandis que

celle de la population de moins de 15 ans a diminué (figure 2). Ces deux facteurs réunis expliquent les écarts de croissance entre la population et l'emploi.

Ces explications font également ressortir la situation difficile des régions périphériques rurales, qui croissent plus lentement que les autres, bien que la féminisation de la main-d'œuvre et la diminution du poids démographique des 15 ans et moins tendent à faire grimper les taux de croissance de l'emploi (dans la mesure où elles font croître la population d'âge actif occupée) : la faible croissance de l'emploi dans les régions périphériques rurales durant la deuxième sous-période (eu égard aux autres RH) est d'autant plus significative.

La cartographie des taux de croissance démographique met en évidence, pour 1971-1981 (carte 3), une division est-ouest similaire à celle que nous avons constatée à propos de la croissance de l'emploi. Cependant, alors que l'emploi poursuivait son ascension dans la plupart des régions durant ces dix années, on observe cette fois un déclin de la population dans le sud de la Saskatchewan et du Manitoba, dans le nord de l'Ontario, presque partout au Québec sauf dans les régions centrales, et dans certaines parties des provinces de l'Atlantique (nord du Nouveau-Brunswick, nord-ouest de la Nouvelle-Écosse, centre et ouest de Terre-Neuve). Pendant ce temps, en Alberta et en Colombie-Britannique, la plupart des régions jouissent d'une croissance démographique rapide.

Entre 1981 et 1996 (carte 4), le portrait des pertes ne change guère, si ce n'est que plus de régions sont touchées par le déclin démographique : à l'est de Montréal, presque aucune région n'est épargnée, sauf le sud du Nouveau-Brunswick et le centre de la Nouvelle-Écosse. Les seules régions de l'est du pays où la croissance se maintient sans interruption sont situées entre Montréal et Windsor : il s'agit de régions « centrales » ou « métropolitaines ». Du côté ouest, le déclin frappe le nord de l'Ontario et la plus grande partie du Manitoba et de la Saskatchewan. En Colombie-Britannique et en Alberta, les régions périphériques sont en meilleure posture que dans l'est, mais jouissent d'une croissance qui est modeste eu égard à celle des régions urbaines et centrales.

Figure 1: Proportion de femmes dans la main-d'œuvre, 1971-1996.
Écart (%) par rapport à la moyenne des régions métropolitaines

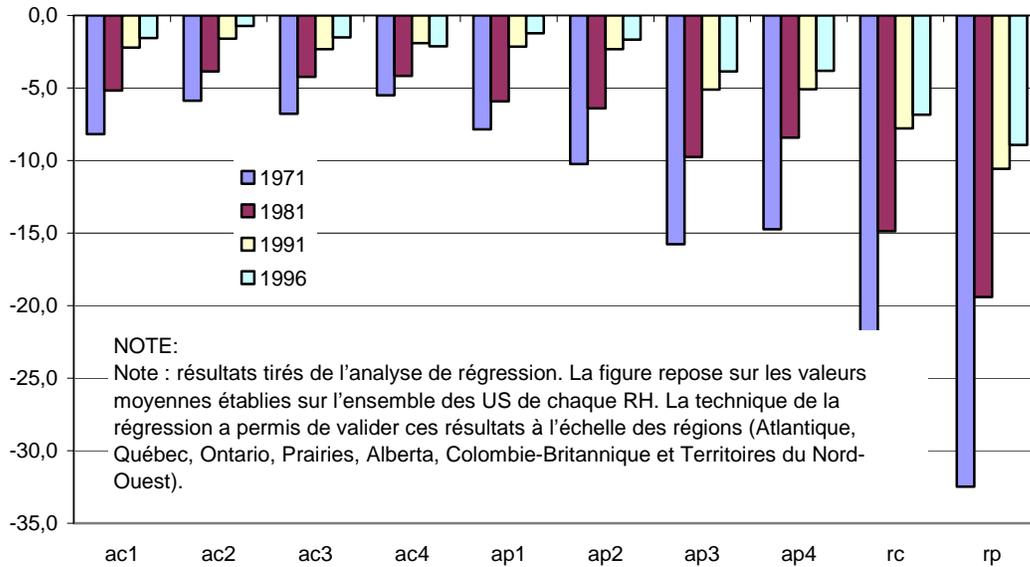
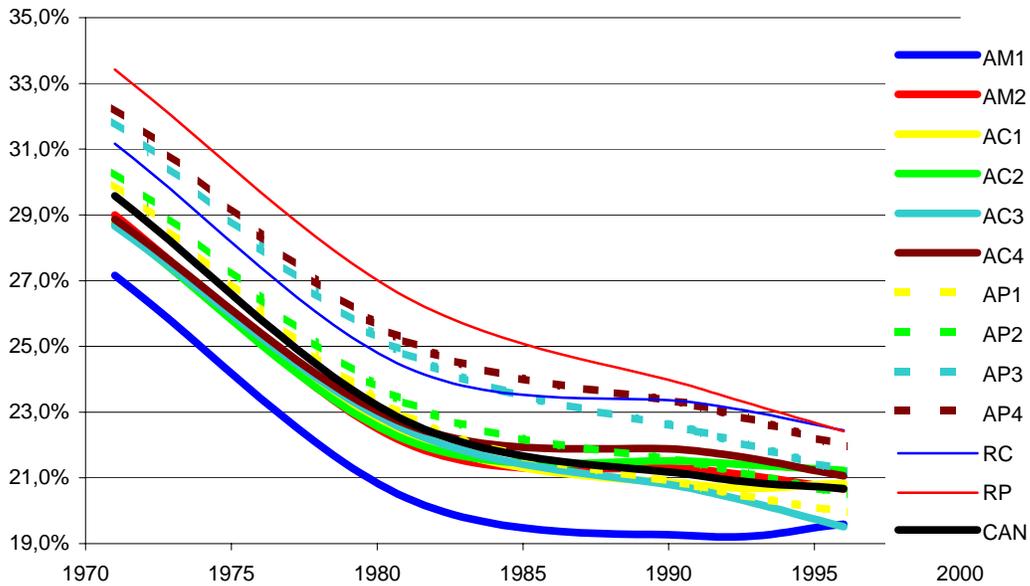
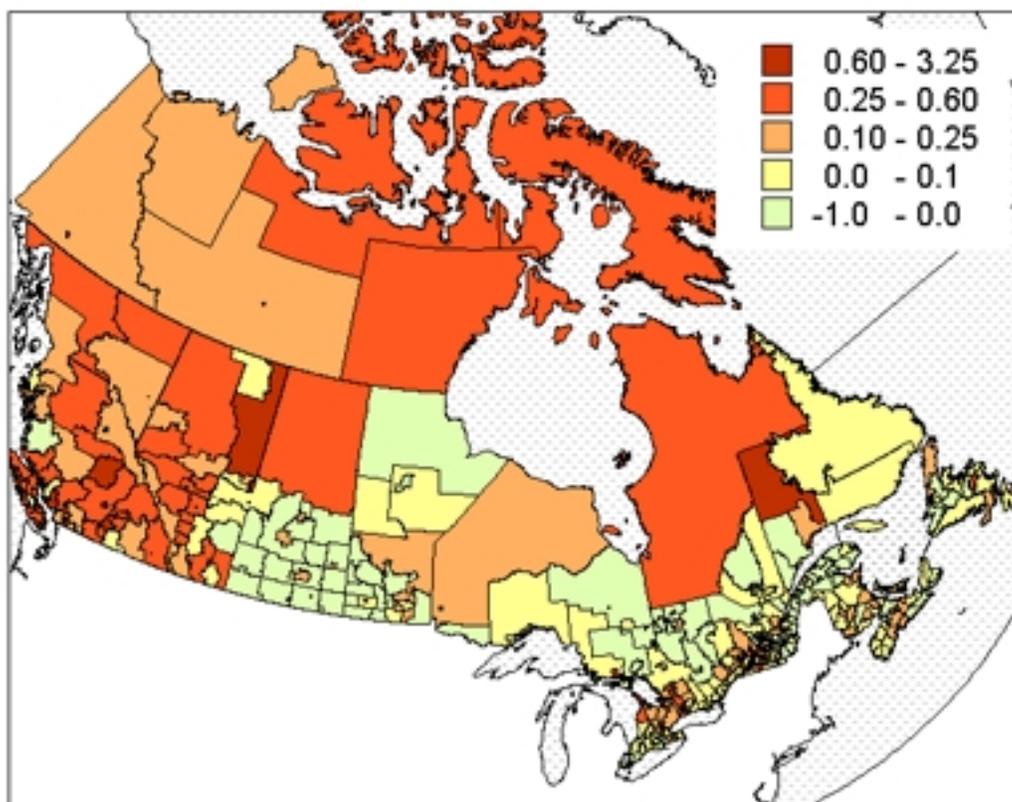


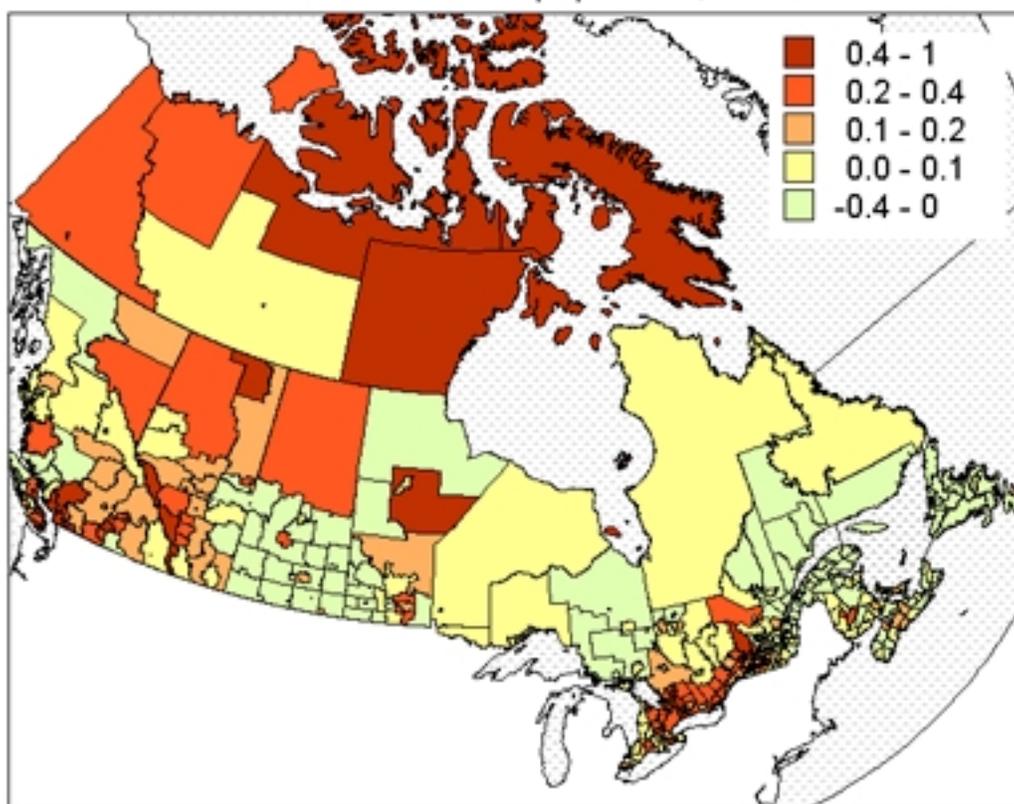
Figure 2: Évolution de la population de 15 ans et moins, RH et Canada, 1970-2000



Carte 3. Croissance de la population, 1971-1981



Carte 4. Croissance de la population, 1981-1996



3.3 Conclusion

Les tendances relevées dans cette section sont peu encourageantes pour les régions périphériques, qu'elles soient urbaines ou rurales. Indéniablement, entre 1981 et 1996, l'emploi y croît à un rythme beaucoup plus faible que dans les régions centrales et métropolitaines. En outre, le déclin démographique les frappe dès 1971 et s'aggrave après 1981 : les faibles taux positifs des régions périphériques rurales au tableau 2 s'expliquent par la croissance des régions rurales entourant des villes périphériques comme Halifax et Moncton et celle de quelques autres régions périphériques rurales isolées.

La section 4 est consacrée à l'évolution économique des régions homogènes.

4. Localisation de l'activité et de la croissance économiques

Comme l'emploi global diminue dans beaucoup de régions éloignées, il peut être utile de comparer la structure économique de ces régions à celle du pays. Nous allons donc identifier les secteurs qui prédominent dans chacune des régions homogènes, et examiner si la spécialisation des RH augmente ou diminue.

À cette fin, nous avons agrégé nos 142 secteurs en 18 groupes (annexes 2 et 3), en reprenant la classification en 15 groupes de Coffey et Shearmur (1996), à cela près que nous retenons trois secteurs au lieu d'un pour l'activité manufacturière et deux au lieu d'un pour les services à la production.

Notre approche est sectorielle : nous analysons chaque secteur afin de déterminer dans quel type de RH il tend à se localiser, en calculant des QL par secteur et RH. Il convient de souligner que l'analyse repose, *non pas* sur les QL moyens, mais sur les quotients calculés pour chaque RH dans son ensemble. Ainsi :

$$LQ_{xa} = \frac{\left[\sum_{i=1}^n e_{xi}^a \right]}{E_x / E}$$

où :

LQ_{xa} = le quotient de localisation du secteur x dans la région homogène a

- n = le nombre d'unités spatiales de la région homogène a
- e_{xi} = l'emploi du secteur x dans l'unité spatiale i
- e_i = l'emploi total de l'unité spatiale i
- E_x = l'emploi total du secteur x au Canada
- E = l'emploi total au Canada.

Notons que l'analyse par rangs et moyennes donne des résultats similaires à ceux qui suivent. En interprétant ces derniers, on se rappellera trois choses :

- Les quotients de localisation peuvent augmenter lorsque l'emploi global diminue et diminuer lorsque l'emploi global augmente. Ils mesurent la concentration *relative* de l'emploi. Un QL à la fois élevé et en hausse signifie que la RH jouit d'une part de l'emploi du secteur supérieure à celle des autres RH (QL élevé), et que sa part dans l'emploi du secteur croît plus vite que celle des autres RH (QL en hausse).
- L'augmentation du QL d'un secteur peut être due à la croissance plus forte ou à la décroissance plus lente de l'emploi de ce secteur *par rapport au reste de l'emploi de la RH*. Par exemple, une hausse marquée de la concentration de l'emploi du commerce de détail dans les régions périphériques urbaines peut signifier que l'emploi a crû davantage dans ce secteur que dans les autres *ou* qu'il a décliné plus dans les autres secteurs que dans le commerce de détail.
- C'est pourquoi il faut interpréter la variation des QL en relation avec l'évolution des taux de croissance sectoriels.

4.1 Les secteurs économiques dans les régions périphériques

Étant donné la concentration de certaines activités primaires et manufacturières dans les régions périphériques, confirmée par l'examen des 18 groupes, nous concentrerons notre attention sur quatre de ces derniers : primaire, et manufacturier à valeur ajoutée faible, moyenne et élevée. Nous examinerons également le commerce de gros, l'hébergement et les services supérieurs, souvent considérés comme des moyens par lesquels les régions périphériques peuvent stimuler leur économie, notamment en développant le tourisme ou en attirant des activités qui ne sont pas liées à l'espace (« footloose »), tels les services sur

Internet. Les tableaux 3a (quotients de localisation) et 3b (indices de croissance) présentent les résultats des calculs effectués pour les 18 groupes, mais nos commentaires resteront brefs pour ceux qui ne font pas partie de cette liste.

4.2 Production de biens

4.2.1 Secteur primaire

Ce groupe comprend la foresterie, la pêche, l'exploitation des ressources naturelles et l'agriculture. La figure 3a illustre sa concentration (ses QL) dans les 12 régions homogènes. Comme les autres groupes font l'objet d'une figure semblable, il vaut la peine de donner quelques explications sur la série.

L'axe vertical représente la concentration relative du secteur (ses quotients de localisation). Si le QL d'une RH est supérieur à 1, c'est que le secteur (en l'occurrence les activités primaires) tend à être plus concentré dans cette RH que dans l'ensemble de l'économie canadienne. À l'inverse, si le QL est inférieur à 1, le secteur est moins représenté dans la RH que dans le reste du Canada.

Les RH apparaissent sur l'axe horizontal. Les régions urbaines (y compris les régions métropolitaines) sont rangées de gauche à droite selon leur taille, par ordre décroissant. On voit donc en un coup d'œil si la concentration du secteur (ici, le primaire) augmente ou diminue en fonction de la taille urbaine. Les régions rurales (r) sont à l'extrême droite.

La distinction entre RH centrales et RH périphériques n'est pas inscrite sur l'axe horizontal. Les premières (y compris les régions métropolitaines) et les secondes sont représentées sur des courbes séparées, pour que l'on voie d'emblée si la taille urbaine a le même effet sur les unes et les autres. Ainsi, les quatre courbes de la figure 3a représentent respectivement les quotients de localisation des RH centrales en 1971 (1971 C), des régions périphériques en 1971 (1971 P), des RH centrales en 1996 (1996 C) et des régions périphériques en 1996 (1996 P).

La figure 3a montre que la concentration de l'emploi du secteur primaire s'accroît en raison inverse de la taille urbaine. Ces emplois comptent énormément pour

Tableau 3a. Quotients de localisation des RH pour 18 groupes
(première partie) **d'activités économiques, 1971 et 1996**

		AM1	AM2	t1	t2	t3	t4	r
primaire	1971 C	0,17	0,53	0,32	0,38	0,85	0,78	2,77
	1971 P			0,94	0,59	1,69	1,77	3,33
	1996 C	0,18	0,67	0,43	0,53	0,76	0,82	2,69
	1996 P			0,65	0,79	1,73	1,54	3,40
Basse valeur ajoutée et services publics	1971 C	0,98	0,70	1,29	1,36	1,33	1,48	1,06
	1971 P			0,73	1,21	1,01	1,01	0,94
	1996 C	0,88	0,74	1,20	1,31	1,44	1,60	1,29
	1996 P			0,66	1,01	1,12	1,15	1,20
Moyenne valeur ajoutée	1971 C	1,06	0,60	2,37	2,06	2,05	1,31	1,23
	1971 P			0,29	0,37	0,36	0,16	0,22
	1996 C	0,96	0,64	2,20	1,67	2,32	1,84	1,43
	1996 P			0,44	0,44	0,40	0,28	0,39
Haute valeur ajoutée	1971 C	1,89	0,52	0,78	0,62	1,66	0,41	0,48
	1971 P			0,43	0,70	0,15	0,10	0,12
	1996 C	1,76	0,72	0,81	1,00	1,44	0,39	0,65
	1996 P			0,33	0,48	0,14	0,09	0,19
Construction	1971 C	0,92	1,10	0,95	0,92	0,80	0,93	1,15
	1971 P			1,01	1,05	1,08	0,99	1,14
	1996 C	0,89	1,04	0,98	0,97	0,91	1,00	1,17
	1996 P			1,04	1,14	1,15	1,02	1,11
Transport	1971 C	1,06	1,14	0,64	0,57	0,67	0,55	0,87
	1971 P			1,19	1,13	1,05	1,10	1,13
	1996 C	0,96	1,19	0,76	0,86	0,76	0,81	1,16
	1996 P			1,01	0,99	0,89	1,10	1,12
Communication, édition, imprimerie	1971 C	1,32	1,12	0,77	0,82	0,63	0,74	0,55
	1971 P			1,01	0,95	1,00	0,83	0,60
	1996 C	1,32	1,10	0,84	0,81	0,65	0,76	0,63
	1996 P			1,09	0,86	0,83	0,73	0,50
Services high-tech	1971 C	1,51	1,37	0,72	0,51	0,41	0,48	0,34
	1971 P			0,79	0,59	0,42	0,84	0,50
	1996 C	1,50	1,37	0,76	0,60	0,39	0,36	0,46
	1996 P			0,83	0,69	0,47	0,44	0,34
Commerce de gros	1971 C	1,22	1,23	0,81	0,77	0,80	0,80	0,74
	1971 P			1,06	0,94	0,88	0,78	0,65
	1996 C	1,22	1,11	0,90	1,00	0,84	0,73	0,82
	1996 P			0,94	0,79	0,80	0,74	0,65

Tableau 3a. Quotients de localisation des RH pour 18 groupes
(deuxième partie) **d'activités économiques, 1971 et 1996**

		_AM1	_AM2	t1	t2	t3	t4	r
Commerce de détail	1971 C	0,99	1,06	0,99	1,07	1,04	1,09	0,89
	1971 P			1,11	1,10	1,12	1,06	0,91
	1996 C	0,94	1,00	1,01	1,13	1,12	1,14	0,94
	1996 P			1,08	1,20	1,18	1,16	0,96
Services personnels et autres	1971 C	1,16	1,11	0,94	0,93	0,84	0,83	0,77
	1971 P			1,08	0,90	0,89	0,77	0,71
	1996 C	1,18	1,08	0,96	0,95	0,82	0,81	0,76
	1996 P			1,00	0,92	0,88	0,81	0,70
Hébergement, Restauration	1971 C	0,92	1,02	0,93	0,99	0,93	1,02	0,97
	1971 P			1,03	1,16	1,18	1,21	1,16
	1996 C	0,91	1,06	0,99	1,09	1,09	1,18	0,93
	1996 P			1,12	1,27	1,18	1,23	0,99
Divertissement	1971 C	1,03	1,10	1,02	1,01	1,08	0,93	1,00
	1971 P			0,92	0,84	0,94	0,90	0,91
	1996 C	1,12	1,06	1,02	0,96	0,97	0,89	0,82
	1996 P			1,05	0,94	0,87	0,77	0,73
Finance, Assurance, Immobilier	1971 C	1,41	1,12	0,94	0,75	0,60	0,68	0,55
	1971 P			0,93	0,72	0,66	0,63	0,43
	1996 C	1,33	1,07	0,98	0,78	0,70	0,70	0,63
	1996 P			0,95	0,74	0,72	0,68	0,53
Services professionnels (avocats, comptables publicitaires...)	1971 C	1,47	1,06	0,90	0,77	0,73	0,85	0,45
	1971 P			0,85	0,83	0,76	0,67	0,35
	1996 C	1,41	1,06	0,86	0,79	0,72	0,73	0,58
	1996 P			0,88	0,80	0,70	0,77	0,44
Education	1971 C	0,91	1,10	1,13	1,07	0,92	0,96	0,96
	1971 P			1,09	1,05	1,01	1,00	1,03
	1996 C	0,90	1,02	1,10	1,08	1,04	1,13	0,90
	1996 P			1,16	1,13	1,12	1,12	1,08
Santé et services sociaux	1971 C	0,94	1,18	1,11	1,09	1,45	1,24	0,71
	1971 P			1,28	1,05	1,11	1,35	0,74
	1996 C	0,98	1,04	1,12	1,02	1,16	1,01	0,75
	1996 P			1,25	1,07	1,09	1,17	0,84
Administration publique	1971 C	0,97	1,38	0,63	0,84	0,54	0,71	0,73
	1971 P			1,53	1,37	1,00	1,16	0,96
	1996 C	0,95	1,20	0,73	0,84	0,61	0,65	0,72
	1996 P			1,61	1,43	1,00	1,31	1,03

Tableau 3b: Indice de croissance dans RH agrégée, 1971=1, 1971 et 1996

		AM	AC	AP	RC	RP
primaire	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,90	1,72	1,43	1,79	1,63
	1991	2,21	1,88	1,43	1,88	1,60
	1996	1,88	1,78	1,31	1,69	1,43
Basse valeur ajoutée et services publics	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,24	1,21	1,27	1,42	1,41
	1991	1,05	0,99	1,04	1,35	1,25
	1996	0,97	0,95	0,96	1,42	1,21
Moyenne valeur ajoutée	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,35	1,21	1,68	1,48	1,59
	1991	1,22	1,08	1,54	1,53	1,61
	1996	1,31	1,22	1,79	1,84	1,92
Haute valeur ajoutée	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,30	1,48	1,10	1,49	1,37
	1991	1,34	1,60	1,02	1,92	2,00
	1996	1,38	1,49	1,04	2,16	2,06
Construction	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,41	1,27	1,42	1,44	1,29
	1991	1,57	1,64	1,43	1,77	1,25
	1996	1,38	1,39	1,40	1,59	1,24
Transport	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,36	1,30	1,22	1,44	1,19
	1991	1,43	1,54	1,20	1,81	1,25
	1996	1,32	1,62	1,15	2,04	1,26
Communication édition, impression	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,44	1,42	1,43	1,63	1,26
	1991	1,63	1,67	1,53	2,02	1,29
	1996	1,78	1,78	1,63	2,25	1,37
Services high-tech	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	2,79	2,46	2,45	3,78	1,73
	1991	4,82	5,32	4,27	7,54	2,80
	1996	6,17	6,49	5,40	9,56	3,80
Commerce de gros	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,58	1,59	1,51	1,88	1,57
	1991	1,63	1,84	1,51	2,10	1,47
	1996	2,18	2,34	1,86	2,75	2,01

Table 3b: Indices de croissance dans RH agrégées, 1971=1, 1971 et 1996

		AM	AC	AP	RC	RP
Commerce de détail	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,49	1,46	1,53	1,57	1,43
	1991	1,81	1,84	1,76	2,08	1,69
	1996	1,83	1,83	1,83	2,21	1,81
Services personnels et autres	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,64	1,52	1,54	1,46	1,33
	1991	2,37	2,22	2,21	2,32	1,99
	1996	2,65	2,48	2,39	2,85	2,28
Hébergement et restauration	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,98	1,96	1,97	1,82	1,56
	1991	2,66	2,72	2,62	2,51	2,01
	1996	2,96	2,95	2,93	3,07	2,24
Divertissement	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,59	1,54	1,52	1,53	1,28
	1991	2,21	1,81	2,01	2,13	1,58
	1996	3,20	2,75	2,90	2,73	2,15
Finance, Insurance, Real Estate	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,69	1,61	1,85	1,99	1,88
	1991	2,14	2,20	2,10	2,65	2,26
	1996	2,08	2,15	2,15	2,81	2,43
Services professionnels (avocats, comptables, publicitaires...)	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,87	1,68	2,01	2,13	2,10
	1991	3,07	2,78	2,79	4,03	2,92
	1996	3,32	3,08	3,27	4,86	3,85
Éducation	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,48	1,41	1,54	1,54	1,48
	1991	2,01	1,90	2,04	2,07	1,87
	1996	2,27	2,15	2,33	2,38	2,14
Santé et services sociaux	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,48	1,32	1,39	1,48	1,42
	1991	2,01	1,76	1,77	2,13	1,87
	1996	2,07	1,82	1,84	2,40	2,08
Administration publique	1971	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1981	1,38	1,30	1,32	1,42	1,28
	1991	1,64	1,81	1,59	1,78	1,60
	1996	1,30	1,39	1,34	1,46	1,28

Figure 3a. Concentration de l'emploi du secteur primaire dans les RH, 1971 et 1996

(quotients de localisation)

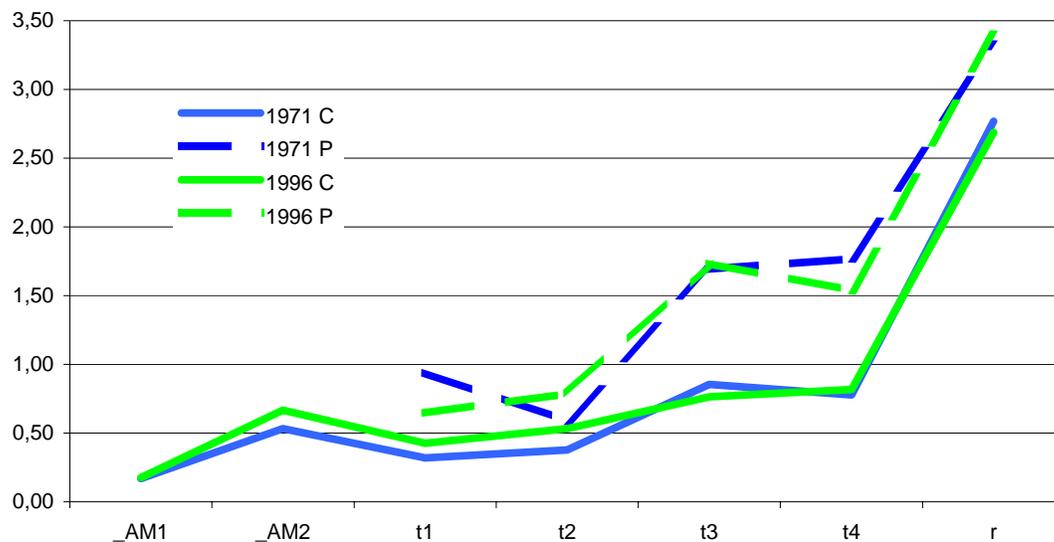
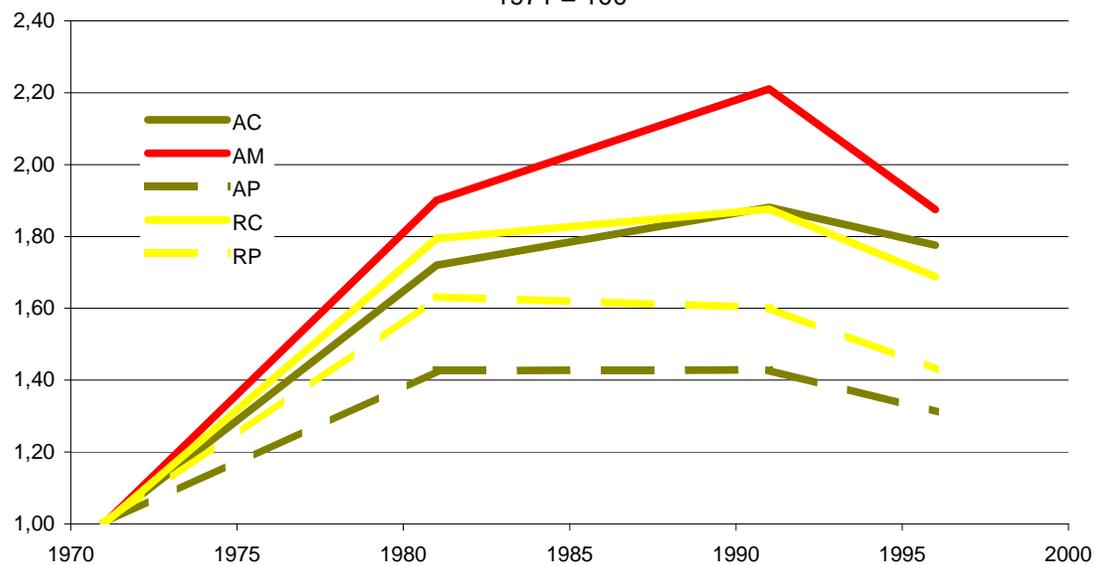


Figure 3b. Indices de croissance de l'emploi du secteur primaire dans les RH, 1971-1996

1971 = 100



les régions rurales, où ils sont 2,5 à 3,5 fois plus concentrés que dans l'économie canadienne. Les courbes des régions périphériques sont systématiquement plus hautes que celles des régions centrales, ce qui montre que les régions périphériques dépendent davantage de l'emploi primaire que les régions proches des grandes régions métropolitaines. En fait, aucune RH urbaine centrale n'a un QL supérieur à 1. Dans les RH périphériques, ce sont les régions urbaines les plus petites (de moins de 25 000 habitants) et les régions rurales qui dépendent le plus du secteur primaire.

L'une des caractéristiques les plus frappantes de la figure 3a est la similitude entre les courbes de 1971 et de 1996. Cela signifie que la profonde restructuration à laquelle l'économie canadienne a été soumise entre 1971 et 1996 n'a pas, dans l'ensemble, modifié la distribution *relative* de l'emploi primaire entre les RH.

La figure 3b permet de nuancer l'image globale de stabilité qui se dégage de l'évolution des quotients de localisation. Il ressort des indices de croissance que l'emploi primaire augmente plus rapidement dans toutes les régions centrales, alors qu'il stagne depuis 1981 dans toutes les régions périphériques. Cela pourrait signifier qu'à l'intérieur des secteurs qui dépendent des ressources naturelles, les activités de gestion et de direction (sièges sociaux), habituellement localisées au centre, sont en croissance par rapport aux activités d'extraction.

En somme, on peut dire que la dépendance des régions périphériques à l'égard des activités primaires n'a pas diminué depuis 25 ans. Mais ce constat, dicté par la concentration *relative* du secteur, en recèle un autre : dans une conjoncture de stagnation et de déclin généralisés de l'économie des régions périphériques (voir la section 2), le fait qu'une telle concentration *relative* se perpétue pendant 25 ans signale une stagnation et un déclin *absolus*.

4.2.2 Activités manufacturières à valeur ajoutée faible

Le secteur manufacturier à valeur ajoutée faible (VAF) comprend la première transformation et certaines activités de deuxième transformation, dans l'alimentation, le bois, les métaux et le vêtement surtout. Il comprend aussi les services

publics. La localisation et la croissance de ce secteur dans les RH revêtent d'autant plus d'importance qu'en certains milieux on compte sur leur implantation dans les régions ressources pour compenser le déclin du secteur primaire.

On remarque d'abord, en comparant la figure 4a à la figure 3a (secteur primaire), une forte réduction de l'écart entre les valeurs extrêmes, signe d'une distribution plus uniforme de l'emploi entre les RH.

De manière générale, les industries de première transformation tendent à se concentrer dans les régions centrales urbaines de petite taille, tant en 1996 qu'en 1971. Leur emploi est également concentré dans les régions centrales rurales, dont le QL dépasse en 1996 la valeur la plus élevée atteinte par les régions périphériques.

Contrairement à ce que nous avons vu pour le secteur primaire, la distribution relative de l'emploi des activités manufacturières à VAF dans les RH a légèrement évolué entre 1971 et 1996, les grandes RH urbaines perdant du terrain au profit des petites et des régions rurales, tant au centre qu'en périphérie. Le recul touche aussi les grandes régions métropolitaines.

C'est aussi ce que l'on constate à la figure 4b : les régions rurales centrales sont les RH qui ont crû le plus vite entre 1971 et 1996, et ce sont les seules RH à n'avoir pas subi de déclin marqué de l'emploi manufacturier à VAF après 1981. Le déclin a touché aussi les régions rurales périphériques, qui avaient joui d'une forte croissance au cours des années 1971.

Ces résultats font paraître peu réaliste l'idée d'attirer les industries de transformation vers les régions ressources périphériques. Il semble bien qu'en période de déclin global du secteur, l'emploi à VAF se rassemble dans les petites villes et dans les régions rurales voisines des grandes régions métropolitaines.

4.2.3 Activités manufacturières à valeur ajoutée moyenne

Le secteur manufacturier à valeur ajoutée moyenne (VAM) comprend certaines activités de deuxième et troisième transformation, et la fabrication de produits finis non classés parmi les produits de haute technologie.

Figure 4a. Concentration de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée faible et des services publics dans les RH, 1971 et 1996 (quotients de localisation)

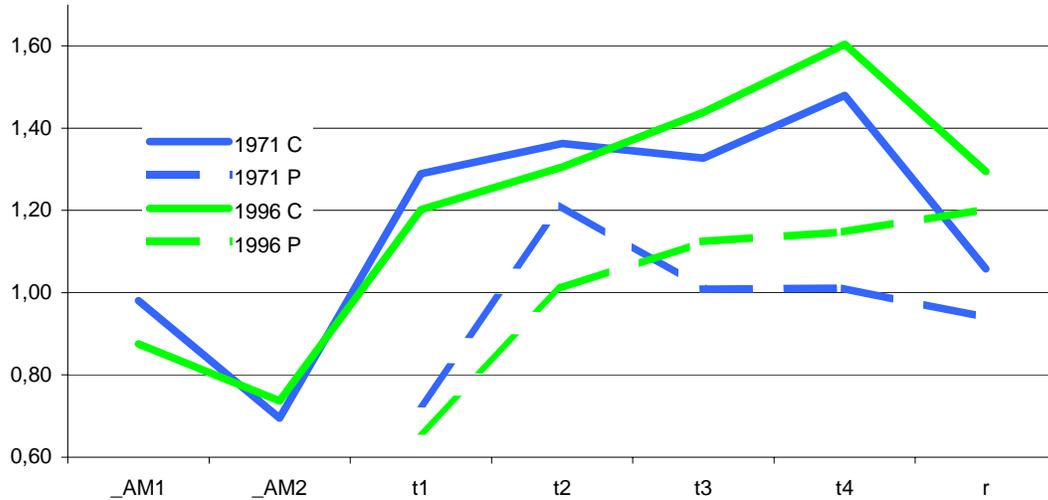
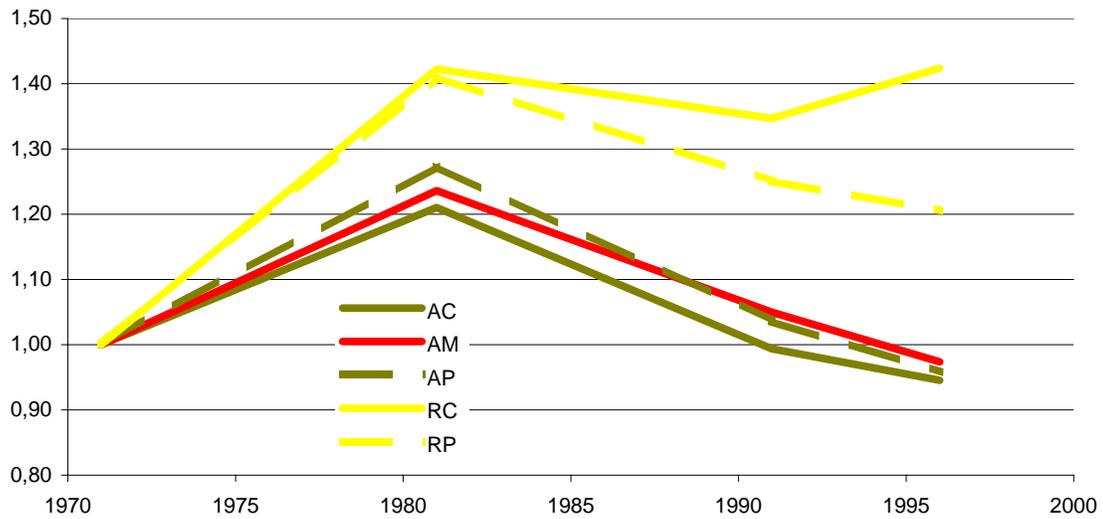


Figure 4b. Indices de croissance de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée faible et des services publics dans les RH, 1971-1996 (1971 = 100)



La figure 5a fait ressortir la tendance très prédominante des emplois manufacturiers à VAM à se localiser dans les grandes régions urbaines proches des régions métropolitaines. Ces emplois manifestent aussi une certaine tendance à se concentrer de plus en plus dans des régions urbaines de taille plus réduite, mais toujours centrales, ainsi que dans les régions rurales centrales. On est frappé par le contraste entre les régions urbaines centrales, qui ont toutes un quotient voisin de 2, et les régions urbaines périphériques, dont les quotients se situent autour de 0,45, quelle que soit leur taille. Toutefois, comme les régions périphériques ont toutes des QL plus élevés en 1996 qu'en 1971, on peut dire que l'emploi à VAM tend à s'y concentrer davantage, sans que le tableau d'ensemble en soit transformé.

La figure 5b confirme que ce sont les régions rurales périphériques qui enregistrent la croissance la plus forte de l'emploi à VAM (à partir d'un faible niveau absolu, il est vrai), devançant de peu les régions rurales centrales (dont la croissance absolue est néanmoins supérieure) et les régions urbaines périphériques. L'augmentation de la concentration n'est donc pas due ici à un déclin plus lent que dans le reste de la périphérie, mais à la croissance de l'emploi.

4.2.4 Activités manufacturières à valeur ajoutée élevée

Le secteur manufacturier à valeur ajoutée élevée (VAÉ) est composé d'activités dites « de haute technologie » : aéronautique, équipement de télécommunications et autre matériel électronique, machines pour bureaux, matériel scientifique et professionnel, produits pharmaceutiques.

Tout au long de la période, son emploi reste fortement concentré dans les plus grandes régions métropolitaines, sans changement notable (figure 6a). Hors de ces régions, sa concentration augmente à mesure qu'on se dirige vers les régions centrales urbaines plus petites, mais demeure très faible dans les moins peuplées de ces RH (10 000-25 000 habitants), ainsi que dans les régions centrales rurales. On remarque cependant que durant ces 25 années le QL des emplois à VAÉ a augmenté dans les régions rurales. Il reste faible dans toute

Figure 5a. Concentration de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée moyenne dans les RH, 1971 et 1996
(quotients de localisation)

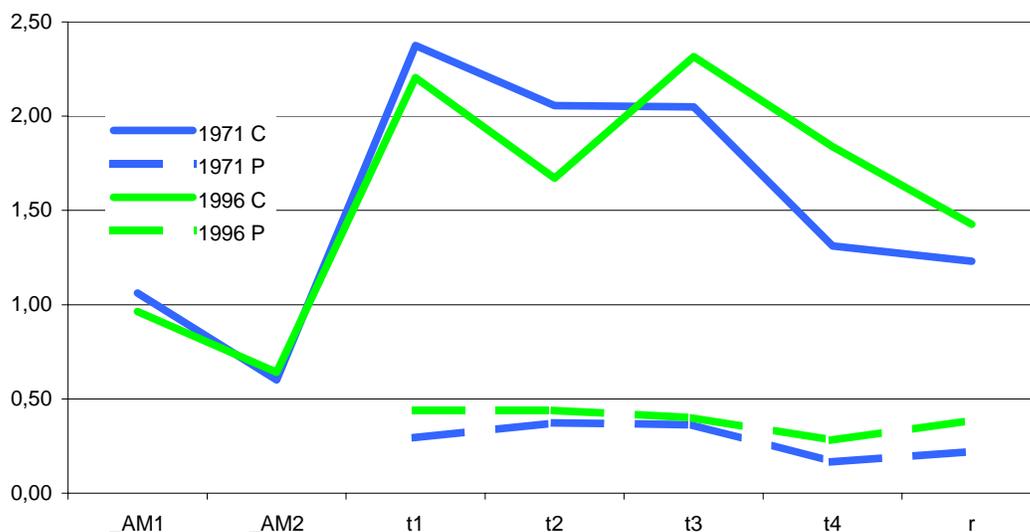


Figure 5b. Indices de croissance de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée moyenne dans les RH, 1971-1996
1971 = 100

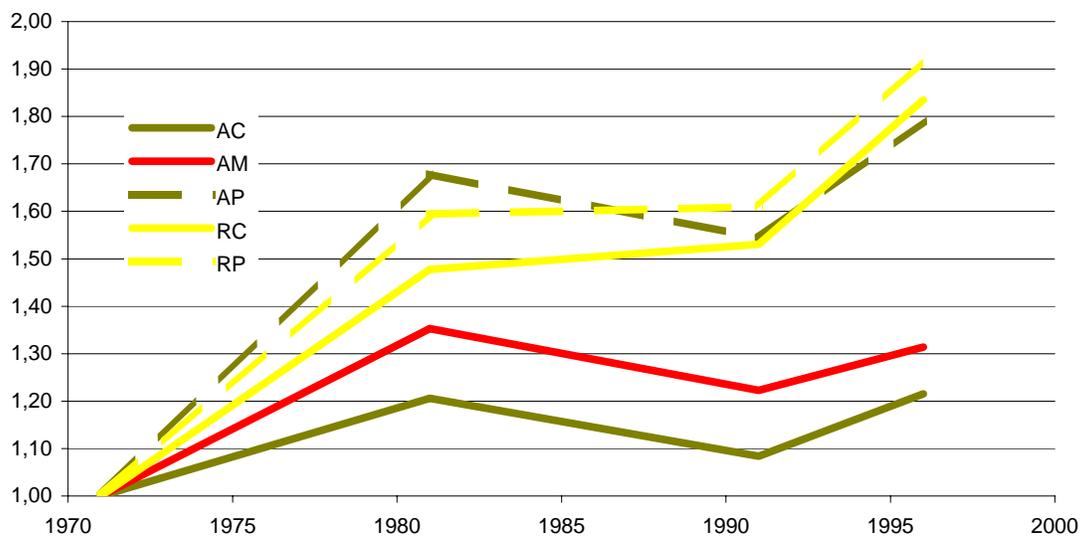


Figure 6a. Concentration de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée élevée dans les RH, 1971 et 1996
(quotients de localisation)

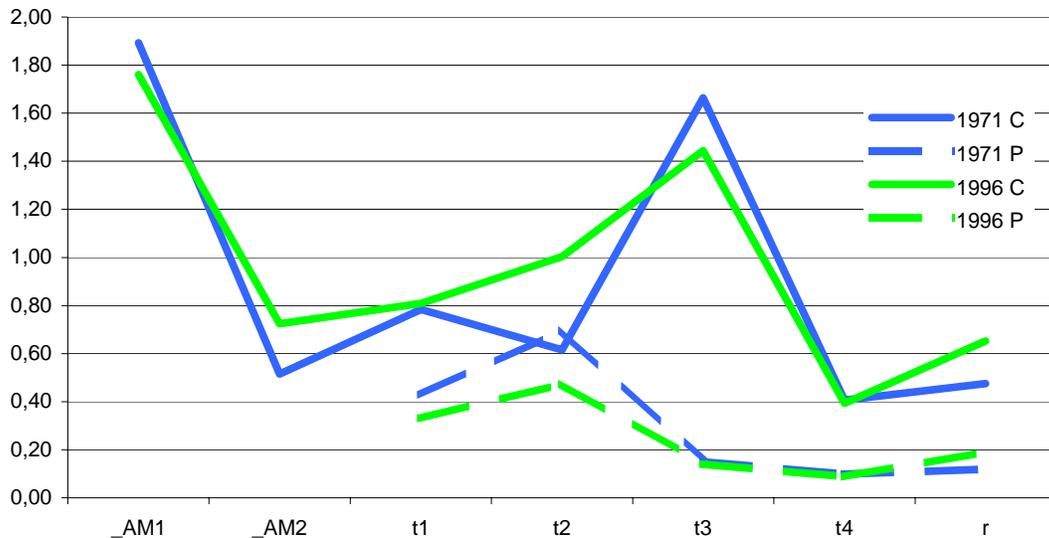
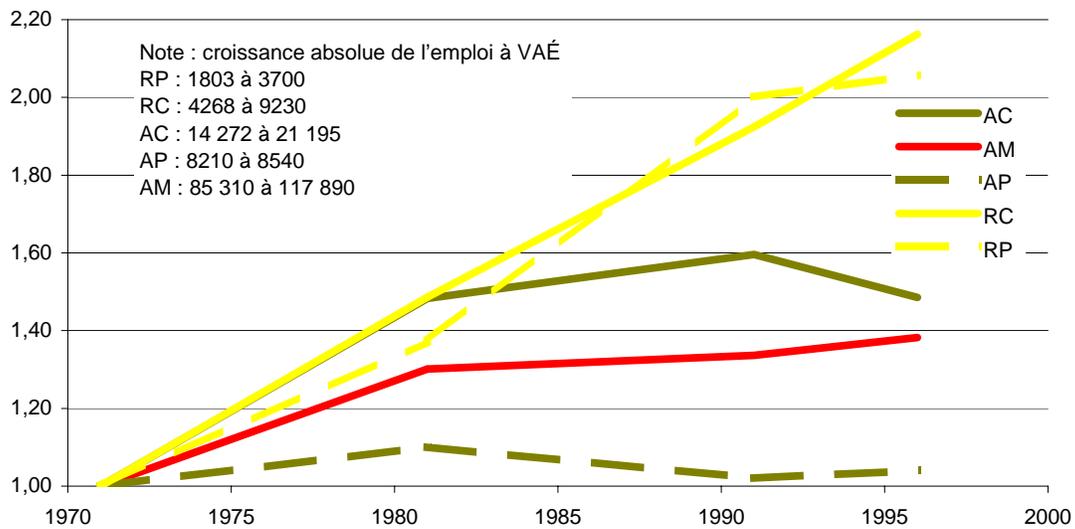


Figure 6b. Indices de croissance de l'emploi des activités manufacturières à valeur ajoutée élevée dans les RH, 1971-1996
1971 = 100



les RH périphériques, et subit même une chute sensible dans les plus grandes régions urbaines de la périphérie.

La figure 6b confirme que les emplois à VAÉ enregistrent leurs meilleurs taux de croissance dans les régions rurales, périphériques aussi bien que centrales. Mais dans aucune d'entre elles leur nombre ne dépasse 10 000 en 1996. Ce sont ensuite les régions urbaines centrales qui présentent les meilleurs indices de croissance, en dépit du fléchissement conjoncturel de 1991-1996. La progression à la fois lente et régulière des régions métropolitaines ne manifeste pas clairement que ce sont elles qui ont, de loin, accueilli le plus grand nombre de nouveaux emplois à VAÉ. Finalement, les régions urbaines périphériques ne connaissent aucune croissance de l'emploi de ce secteur.

Cette analyse confirme les conclusions d'autres travaux soulignant le caractère métropolitain de l'emploi manufacturier à VAÉ (Britton, 1996; Shearmur 1997).

4.3 Services

Dans un contexte de tertiarisation rapide de l'économie, l'évolution de l'emploi des services doit être étudiée au moins d'aussi près que celle de l'emploi de production de biens. Nous retiendrons ici trois secteurs qui nous semblent à la fois névralgiques et représentatifs de trois situations. Le commerce de gros illustre le déplacement massif d'une activité économique de la périphérie vers le centre. Le secteur de l'hébergement est un indicateur de la distribution de l'emploi lié au tourisme. Enfin, de tous les secteurs économiques, les services supérieurs sont celui qui croît le plus vite et subit sans doute le moins les contraintes de localisation; à ce titre, ils nous renseignent sur les tendances de localisation des activités économiques les plus nouvelles. Les autres secteurs des services seront examinés ensemble; pour les données détaillées (QL et indices de croissance), on voudra bien se reporter aux tableaux 3a et 3b.

4.3.1 Commerce de gros

La figure 7a montre qu'au début des années 1970 l'emploi du commerce de gros était fortement concentré dans les régions métropolitaines et dans les régions

urbaines périphériques plus peuplées. En d'autres termes, il était concentré au sommet de la hiérarchie urbaine, dans les grands centres urbains nationaux et régionaux. De plus, il tendait à se concentrer beaucoup plus massivement dans les régions urbaines de plus petite taille de la périphérie que dans celles du centre. En 1996, sa répartition a changé. Il reste concentré dans les régions métropolitaines, mais sa concentration a nettement augmenté dans les régions urbaines centrales de 25 000 à 499 999 habitants, de même que dans les régions rurales centrales. Au contraire, toutes les régions périphériques ont subi une chute importante du QL de l'emploi de ce secteur. Seules les régions rurales périphériques font exception, ayant bénéficié d'une légère augmentation. Dans l'ensemble, donc, on constate que l'emploi du commerce de gros, qui était plus concentré dans les grandes régions urbaines périphériques en 1971, est plus concentré dans les grandes régions urbaines centrales en 1996.

L'emploi du secteur a augmenté durant toute la période (figure 7b), mais beaucoup plus fortement dans les régions centrales (rurales surtout) qu'ailleurs; ce sont les régions urbaines périphériques qui ont enregistré la croissance la plus faible. Il y a donc eu un net mouvement de la périphérie vers le centre.

4.3.2 Hébergement

Le secteur de l'hébergement comprend ici les hôtels, les restaurants, les gîtes (« couette et café ») et les terrains de camping. L'emploi fourni par ces activités ne couvre évidemment pas la totalité de l'emploi lié au tourisme, et n'est lui-même pas entièrement lié au tourisme. Mais il nous apparaît comme un bon indicateur des tendances de l'emploi lié au tourisme, même s'il ne donne pas une idée exacte de son niveau.

De tous les secteurs examinés jusqu'ici, l'hébergement est celui dont les QL extrêmes sont les plus rapprochés (figure 8a) : 1,27 (AP2, 1996) et 0,91 (AM1, 1996). Il s'agit en effet d'un secteur de services de niveau inférieur (banals) réparti, comme le commerce de détail, de façon assez uniforme entre toutes les RH (voir le tableau 3a). À l'intérieur de cette fourchette étroite, l'emploi du secteur de l'hébergement s'est tout de même concentré davantage dans *toutes*

Figure 7a. Concentration de l'emploi du commerce de gros dans les RH, 1971 et 1996
(quotients de localisation)

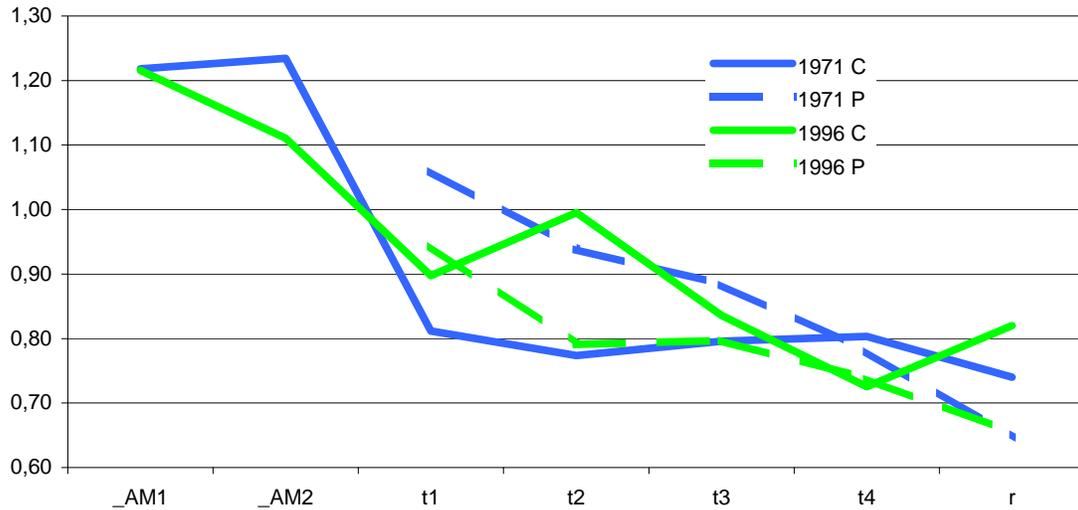


Figure 7b. Indices de croissance de l'emploi du commerce de gros dans les RH, 1971-1996
1971 = 100

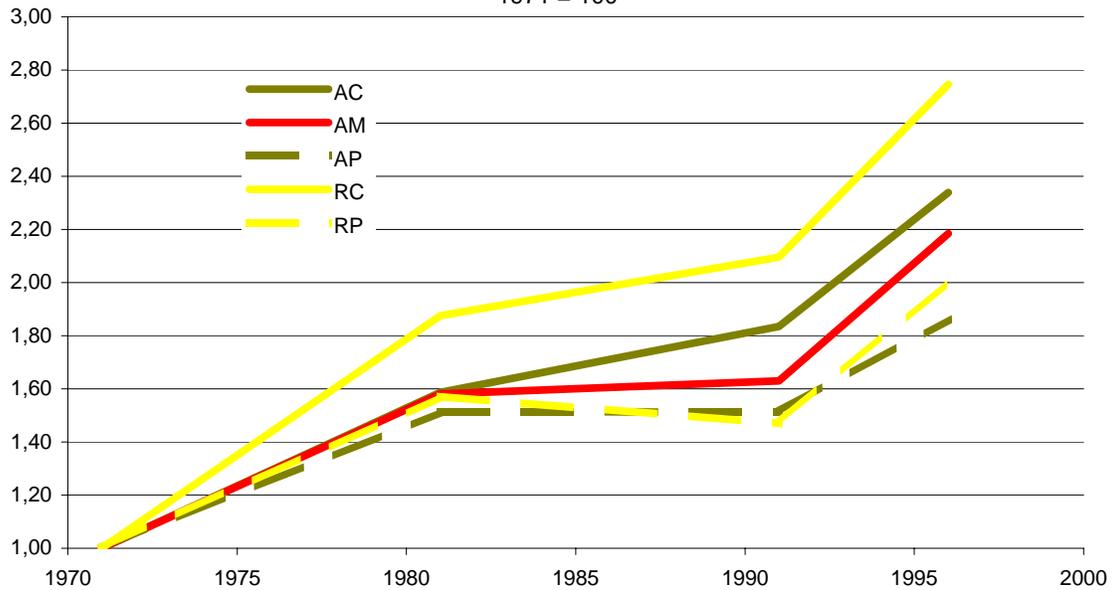


Figure 8a. Concentration de l'emploi des établissements hôteliers et d'hébergement de courte durée, des restaurants et des terrains de camping dans les RH, 1971 et 1996
(quotients de localisation)

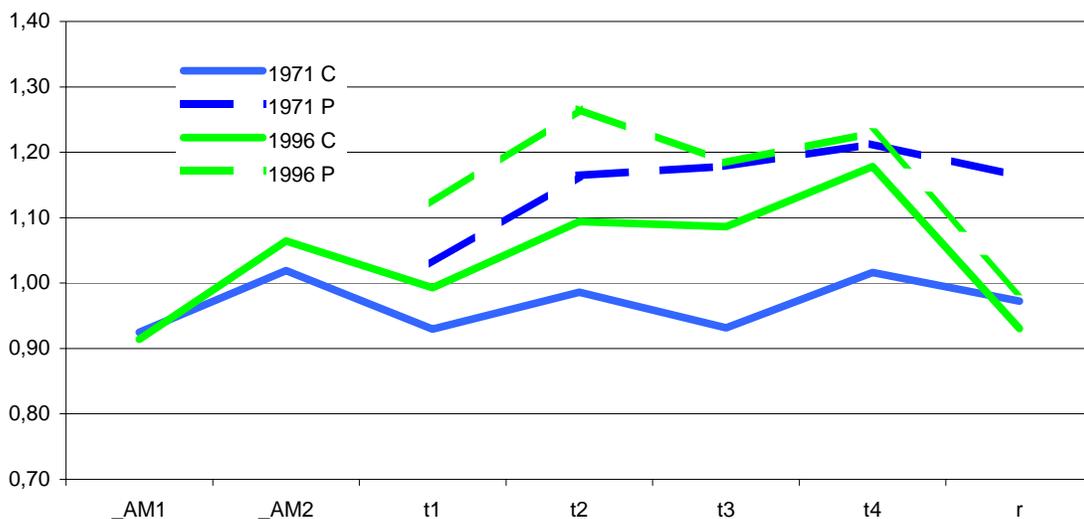
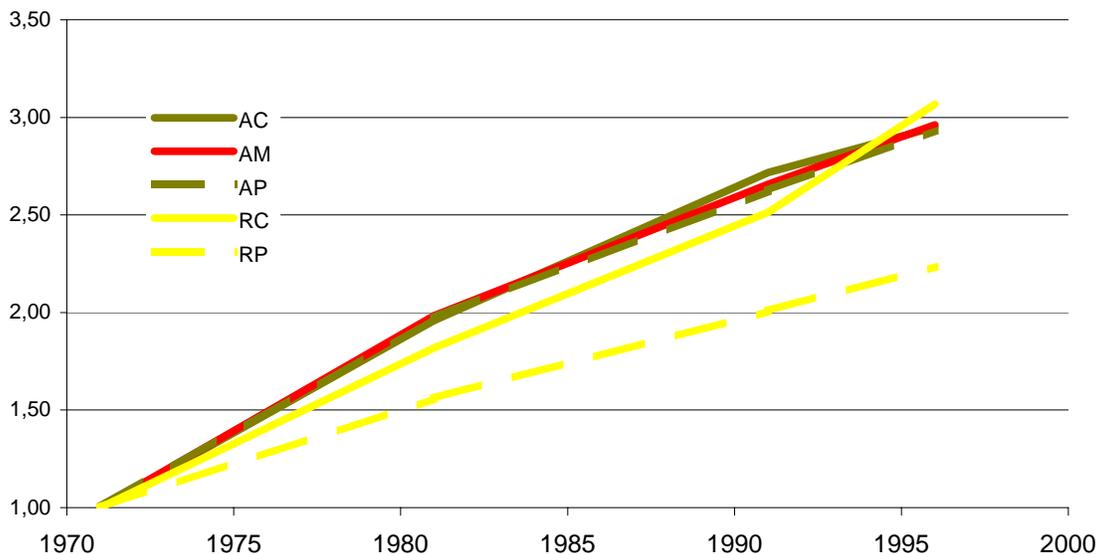


Figure 8b: Indices de croissance de l'emploi dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, 1971 à 1996
1971 = 100



les RH centrales entre 1971 et 1996, exception faite des très grandes agglomérations (où on ne note presque pas de changement) et des régions centrales rurales. En périphérie, la concentration augmente dans les régions urbaines les plus peuplées, ne change pas dans les plus petites et diminue fortement dans les régions rurales.

Dans ce secteur, la croissance de l'emploi touche presque également les agglomérations urbaines centrales et périphériques et les régions rurales centrales (figure 8b). Les régions rurales périphériques sont les seules où elle est sensiblement moins forte. L'uniformité des taux dissimule cependant la meilleure performance des grandes régions urbaines périphériques et la moins bonne des grandes régions urbaines centrales.

Pour peu que ces tendances reflètent celles de l'industrie du tourisme, elles montrent que celle-ci est un phénomène à la fois urbain et central. Les petites villes situées à proximité des grandes régions métropolitaines voient augmenter leur dépendance à l'égard de ce secteur, de même que les grandes régions urbaines périphériques. Un seul type de RH ne bénéficie de toute évidence pas du tourisme, même s'il y place bien des espoirs : la périphérie rurale.

4.3.3 Services de haute technologie destinés aux entreprises

Les services aux entreprises qui nous intéressent sont les services de « haute technologie » : services d'informatique, bureaux de conseils en gestion, d'ingénieurs, d'architectes. Nous les distinguons des services « professionnels » (études d'avocats, bureaux de comptables, agences de publicité...).

Les secteurs de haute technologie sont typiquement des services de niveau supérieur au sens de Christaller. Ils sont fortement concentrés dans les grandes régions métropolitaines (figure 9a), et leur concentration diminue avec la taille urbaine, leur QL se stabilisant autour de 0,4 pour les villes de moins de 50 000 habitants et les régions rurales. Cette relation se vérifie durant toute la période étudiée, dans les régions centrales et dans les régions périphériques. Le comportement des services professionnels y est conforme, si ce n'est que leur

concentration augmente dans les régions rurales centrales et périphériques (mais leur QL y demeure très faible : moins de 0,6 en 1996).

Les services de haute technologie ont connu leur croissance la plus rapide dans les régions rurales centrales, et leur croissance est plus forte dans les régions centrales (agglomérations et régions urbaines) que dans les régions périphériques (figure 9b). Leurs taux de croissance sont extrêmement élevés : près de 1000 % dans les régions rurales centrales, plus de 600 % dans les agglomérations et les régions urbaines centrales. Même dans les régions périphériques rurales, où ils sont à leur niveau le plus bas, ils atteignent encore presque 400 %. Plus faibles, les taux de croissance des services professionnels pour 1971-1996 se situent autour de 325 % (tableau 3b); c'est dans les régions rurales centrales qu'ils progressent le plus (485 %), mais ils augmentent aussi beaucoup dans les régions rurales périphériques (385 %).

Le comportement des services de niveau supérieur destinés aux entreprises reflète les changements structurels profonds qui ont touché l'économie au cours de la période étudiée. La forte ascension de leurs taux de croissance dans toutes les RH n'étonne donc pas. Mais cette évolution semble profiter aux régions centrales et aux régions métropolitaines plus qu'aux régions périphériques. Pour élevés qu'ils soient, les taux de croissance de ces dernières ne leur permettent pas de rivaliser avec les taux de croissance supérieurs et la concentration plus poussée observés à proximité des régions métropolitaines

4.3.4 Autres services

Par définition, il est impossible que la concentration de tous les secteurs diminue dans les régions périphériques; nous avons d'ailleurs vu des cas où elle augmente. Mais l'impression dominante laissée par les analyses qui précèdent est celle d'un mouvement de l'activité économique des régions périphériques vers les régions centrales et, jusqu'à un certain point, des régions rurales et peu peuplées vers des régions de plus grande taille. La question à laquelle nous essaierons de répondre dans ce dernier point consacré aux services est la suivante : parmi les 18 secteurs étudiés, y en a-t-il qui ne suivent pas la tendance ?

Figure 9a. Concentration de l'emploi des services de haute technologie dans les RH, 1971 et 1996
(quotients de localisation)

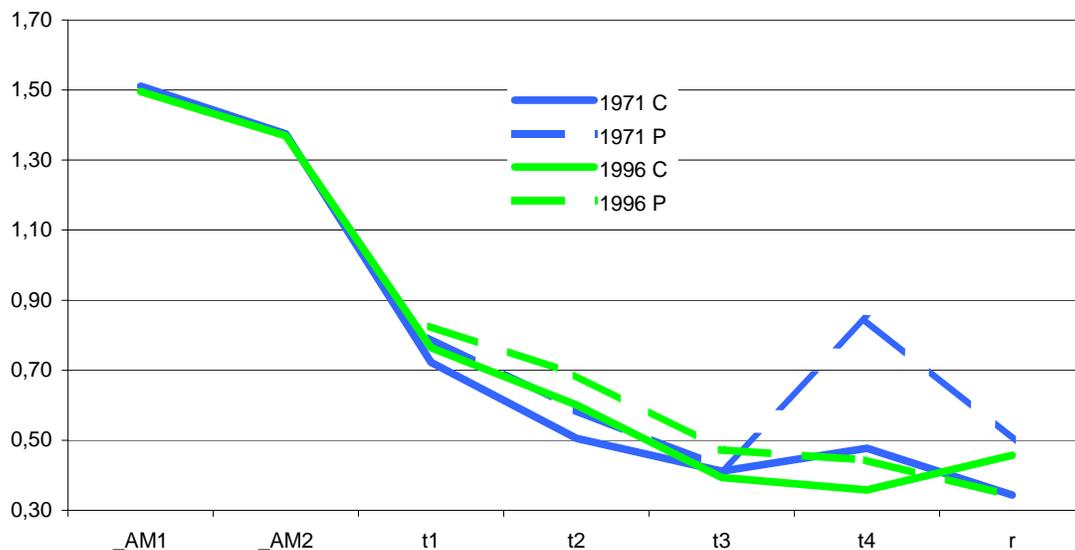
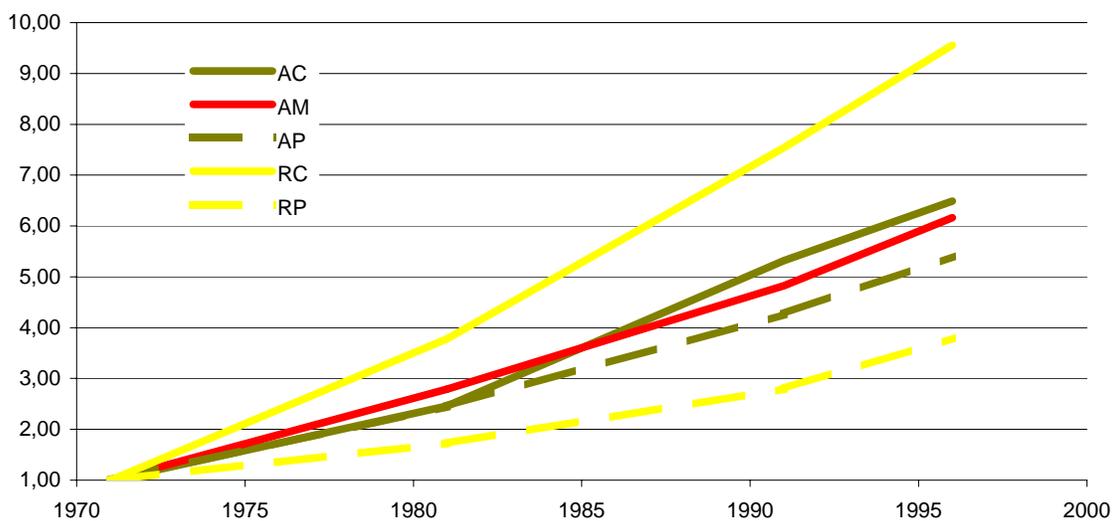


Figure 9b. Indices de croissance de l'emploi des services de haute technologie dans les RH, 1971-1996
1971 = 100



L'emploi du commerce de détail constitue une exception notable, mais une exception qui confirme la tendance générale. Durant la période étudiée, toutes les régions périphériques (sauf les plus grandes régions urbaines) ont vu s'accroître considérablement la concentration dans ce secteur. Il en va de même jusqu'à un certain point pour le divertissement, surtout dans les petites régions périphériques : ce constat est plutôt encourageant pour le tourisme. Le secteur de l'éducation, enfin, va complètement à l'encontre de la tendance : partout dans les régions périphériques, alors que l'emploi de la santé, des services sociaux et du secteur public ne bouge pas ou diminue (de manière relative), celui du secteur de l'éducation va augmentant.

Au point de vue de la croissance de l'emploi, la RH qui progresse le plus dans presque tous les secteurs est celle des régions rurales centrales (tableau 3b). Bien que toutes les régions périphériques ne soient pas aux prises avec une faible croissance généralisée, il est rare qu'elles croissent plus vite que les régions centrales de même type.

Les seuls secteurs dont la concentration augmente dans les régions périphériques sont donc ceux qui ont à voir avec les services, en particulier le commerce de détail et l'éducation. On note un mouvement analogue, mais moins prononcé, pour l'emploi du secteur de l'hébergement (dans les régions urbaines périphériques assez peuplées) et l'emploi lié au loisir (dans les régions urbaines périphériques de plus petite taille). De façon assez surprenante, la concentration du secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier et celle des services professionnels augmentent — et la croissance de ces secteurs est très rapide — dans les périphéries rurales : nous attribuons cette évolution à l'arrivée de certaines catégories de professionnels dans des communautés rurales jouxtant des régions urbaines périphériques de taille importante (comme Halifax, Moncton et Regina).

En somme, deux catégories de secteurs de services voient augmenter la concentration de leur emploi dans les régions périphériques : les services banals et le secteur public.

4.4 Décomposition de la croissance

Avant de passer à la section suivante nous allons examiner, pour les 12 régions homogènes, la composition des taux de croissance de l'emploi (tableau 4). Nos calculs reposent sur la classification de l'activité économique en 18 groupes présentée plus haut, et notre méthode s'apparente à l'analyse shift-share.

Nous cherchons à répondre à la question suivante : quelle part de la croissance de l'emploi d'une RH peut-on attribuer à la structure de son économie ? À cette fin, nous désagrégeons la croissance de l'emploi total de la manière suivante :

$$G_a = g_c \sum_{i=1}^{18} e_i + \left[\left(\sum_{i=1}^{18} e_i g_{ci} \right) - g_c \sum_{i=1}^{18} e_i \right] + R_a$$

où

- G_a = la croissance de l'emploi total dans la RH a durant la période étudiée
- g_c = la croissance (%) de l'emploi au Canada durant la période étudiée
- e_i = l'emploi du secteur i dans la RH a au début de la période
- g_{ci} = la croissance (%) du secteur i au Canada durant la période étudiée
- R_a = la croissance résiduelle de l'emploi (%) dans la RH a , ou croissance locale.

En divisant toute l'équation par l'emploi de la RH a en début de période ($\sum_{i=1}^{18} e_i$), on peut l'exprimer en termes de taux de croissance :

$$g_a = g_c + g_s + g_r$$

où

- g_a = la croissance (%) de l'emploi dans la RH a durant la période étudiée
- g_c = la composante nationale (la croissance [%] de l'emploi au Canada durant la période étudiée)
- g_s = la composante sectorielle (la croissance [%] de l'emploi dans la RH a dans l'hypothèse où tous les secteurs y auraient crû au même taux que dans l'ensemble du pays)
- g_r = la composante résiduelle (la croissance [%] de l'emploi qui n'est expliquée ni par la croissance nationale ni par la croissance sectorielle).

Tableau 4. Décomposition des taux de croissance des RH pour les 18 secteurs économiques, 1971-1981 et 1981-1996 (%)

	Composante sectorielle (g_s)		Composante locale (g_r)		Croissance effective (g_a)	
	1971-1981	1981-1996	1971-1981	1981-1996	1971-1981	1981-1996
AM1	-3,1	-0,3	-3,9	0,5	41,7	25,9
AM2	-2,2	-0,3	23,2	-6,4	69,6	19,1
AC1	-5,4	-4,3	-8,1	3,3	35,2	24,7
AC2	-5,9	-5,4	1,4	6,6	44,2	26,9
AC3	-5,9	-6,3	-9,9	-8,0	33,0	11,4
AC4	-6,1	-7,3	-5,3	-1,7	37,3	16,8
RC	-3,0	-10,4	7,9	12,9	53,7	28,3
AP1	-2,7	-1,6	-5,2	-2,8	40,8	21,4
AP2	-4,7	-4,7	5,6	-4,3	49,6	16,7
AP3	-2,9	-5,1	11,3	-2,3	57,1	18,3
AP4	-2,8	-5,3	-4,6	-13,1	41,3	7,4
RP	-1,7	-10,7	-3,6	-1,9	43,5	13,2

Le tableau 4 présente les taux de croissance des composantes sectorielle (g_s) et locale (g_r) et le taux de croissance total de la RH (g_a) pour 1971-1981 et 1981-1996. Si g_s est positif, cela signifie, étant donné la composition de l'économie de la RH en début de période et les taux de croissance sectoriels, que l'emploi pouvait croître plus vite dans la RH que dans l'économie canadienne. Si g_r est positif, cela signifie que la croissance de la RH a été meilleure durant la période que ne l'aurait laissé supposé la composition sectorielle de son économie.

Les valeurs négatives de g_s durant les deux périodes attestent qu'il y a eu restructuration économique. Les secteurs qui prédominaient en 1971 (tel le secteur manufacturier à faible valeur ajoutée) ont eu tendance à croître lentement ou à décliner, et de nouveaux secteurs, dont la plupart n'entraient pas dans la composition de l'économie des RH durant les premières années (comme les services de niveau supérieur), se sont développés. Il est donc intéressant de constater que la valeur de g_s est proche de zéro dans les régions métropolitaines au cours de la période la plus récente, signe qu'en 1981 leur structure économique était plus propice à la croissance que celle de la plupart des autres RH. Les régions urbaines périphériques les plus peuplées — les métropoles régionales — sont les seules RH où la valeur de g_s se situe à un niveau comparable.

Il est frappant aussi que la structure économique des régions rurales, tant centrales que périphériques, soit la moins favorable à la croissance au début de la deuxième période : elle était, au contraire, plutôt solide durant les années 1970.

Dernier point à noter, entre 1981 et 1996, la vigueur de la composante sectorielle diminue en raison directe de la taille urbaine. Autrement dit, plus la ville est grande, plus sa structure économique initiale est porteuse de développement.

La composante locale, g_r , n'épouse pas la taille urbaine avec cette fidélité. Toutefois, entre 1981 et 1996, elle n'est positive dans *aucune* RH périphérique, alors qu'elle l'est dans les grandes régions métropolitaines et dans les régions urbaines centrales les plus peuplées. Elle est positive et atteint son niveau le plus élevé dans les régions rurales centrales, signe que la métropolisation suit son cours durant ces quinze années et atteint aussi les zones rurales proches des régions métropolitaines.

Les résultats de cette analyse confirment ce que nous avons vu précédemment, à savoir que beaucoup de secteurs pris individuellement ont crû davantage dans les régions centrales et dans les villes d'une certaine importance. Inversement, les régions périphériques, en particulier les petites villes et les régions rurales, sont les moins susceptibles d'avoir été favorisées par leur structure économique ou par des facteurs « autres » captés, mais non identifiés, par la composante locale. Ce portrait se dégage avec clarté durant la période 1981-1996. Entre 1971 et 1981, la plupart des RH périphériques ont une composante sectorielle supérieure à celle des RH centrales, et certaines jouissent d'une composante locale positive, grâce à la croissance de l'emploi primaire.

4.5 Conclusion

Qu'on examine les secteurs individuellement ou globalement, et sous l'angle de la croissance ou celui de la concentration, le portrait n'est guère encourageant pour les régions périphériques. Les secteurs qui forment la base de leur économie chancellent, et les secteurs qui y conservent une certaine vigueur apparente — commerce de détail et divers autres services banals — sont ceux qui

desservent la population locale, car l'activité économique se déplace vers les régions centrales et les régions métropolitaines.

Il faut souligner que les régions urbaines périphériques de plus grande taille jouissent d'une croissance supérieure à celle de leur hinterland pour un éventail de secteurs plus étendu, et rien dans les résultats présentés ne laisse croire qu'il n'existe pas de région prospère en périphérie. Cependant, de manière générale, la proximité d'une grande région métropolitaine et les économies d'agglomération (la taille urbaine) semblent conserver leur rôle névralgique comme facteurs d'attraction de l'emploi, et même le renforcer entre 1981 et 1996.

Mais il ne s'agit pas là d'une tendance à sens unique ou immuable : certaines données (non présentées) tendent à montrer que les années 1991 à 1996 ont été un peu moins sombres pour les régions périphériques, car le choc de la récession a été absorbé par les régions métropolitaines. Toutefois, la croissance des années 1996 à 2001 a tendu, de nouveau, à favoriser les régions métropolitaines et leurs environs. Les mouvements décrits dans cette section obéissent selon nous à des tendances lourdes, mais celles-ci peuvent s'accompagner de fluctuations, en théorie et dans les faits.

5. Portrait socio-économique des régions

Les données que nous avons obtenues couvrent un vaste éventail d'indicateurs socio-économiques. Il a donc fallu choisir un nombre limité de variables propres à illustrer les aspects les plus significatifs de la diversité du territoire canadien. Ces variables forment quatre catégories :

- *Données démographiques* : croissance et âge de la population dans les RH. Il s'agit de décrire brièvement l'évolution de la population (voir aussi la section 2) et le poids des groupes d'âge en relation avec le statut d'activité.
- *Taux d'activité*. Nous avons établi le ratio des personnes qui gagnent un revenu eu égard à la population d'âge actif. Ce ratio, appelé taux d'activité, est plus précis que le taux de chômage, étant à l'abri des changements de défini-

tion et indépendant de la décision des individus d'aller ou non sur le marché du travail. Il permet d'évaluer le sous-emploi au sein d'une population.

— *Revenu.* Trois types de revenu sont examinés : le revenu gagné par travailleur; le revenu gagné par habitant; et le revenu total par habitant. Le premier donne une idée du niveau des salaires, le deuxième est un indicateur du niveau des revenus « économiques » dont jouit la région, et le troisième constitue une estimation approximative du niveau de vie ⁵.

— *Instruction.* Nous avons examiné divers indicateurs du niveau d'instruction.

Il est impossible de réunir des indicateurs fournissant un profil socio-économique complet des régions, et il va de soi que les données dont nous nous servons sont imparfaites à bien des égards. Cependant, elles sont absolument comparables dans le temps et l'espace, et permettent d'effectuer des comparaisons dans tout le territoire canadien. C'est la valeur relative des indicateurs qui présente le plus d'intérêt.

5.1 Données démographiques : croissance, âge, statut d'activité

5.1.1 Croissance

La figure 10 illustre, sous forme d'indices, les données du tableau 2. On constate que depuis 1971 la croissance démographique est plus lente dans les régions rurales périphériques que dans toutes les autres RH du pays, et que la courbe de croissance des plus petites régions urbaines périphériques (AP4), juste au-dessus, épouse la même allure durant toute la période. Les seules autres RH à croissance plutôt lente sont les petites régions urbaines centrales (AC3). Partout ailleurs, la croissance démographique est nettement plus alerte. Nous avons signalé à la fin de la section 4 que les années 1991-1996 ont offert un répit aux régions périphériques : la figure 10 témoigne effectivement d'une modeste

⁵ Sen (1999) fait ressortir les limites inhérentes à l'utilisation d'un seul indicateur pour établir le niveau de vie, mais souligne aussi la force de la relation entre le revenu et d'autres indicateurs. La présente étude, il faut le noter, ne tient pas compte des variations du coût de la vie à l'intérieur du territoire canadien.

reprise d'AP4 et de RP après une décennie de stagnation (sinon de déclin). C'est encourageant, mais la figure montre bien également que la croissance a favorisé les autres RH durant ces cinq années, et que ce sont les plus grandes (AM1) qui ont enregistré la plus forte croissance absolue. Il faut, à ce propos, attirer l'attention sur le tableau a4.1 (annexe 4), où on constate qu'au Québec la migration nette en provenance des régions périphériques a diminué entre 1991 et 1996 mais s'est accélérée en 1997, sitôt l'emploi relancé dans les régions métropolitaines. La légère amélioration momentanée de la performance des régions périphériques peut être due à la conjoncture moins favorable des régions métropolitaines, auquel cas les données sur 1991-1996 ne feraient qu'accréditer un peu plus le scénario de la métropolisation.

Quelles que soient les fluctuations à court terme des taux de migration et de croissance démographique, leurs tendances à long terme sont parfaitement claires pour ce qui est des régions du Québec. Si l'on se fie aux plus récentes projections de l'Institut de la statistique du Québec (tableau a4.2, annexe 4), les tendances que nous avons identifiées pour la période 1981-1996 ne sont pas près de changer. Au mieux, la population des régions périphériques pourrait se stabiliser — dans un avenir éloigné — à un niveau très inférieur aux plus hauts niveaux qu'elle a atteints par le passé.

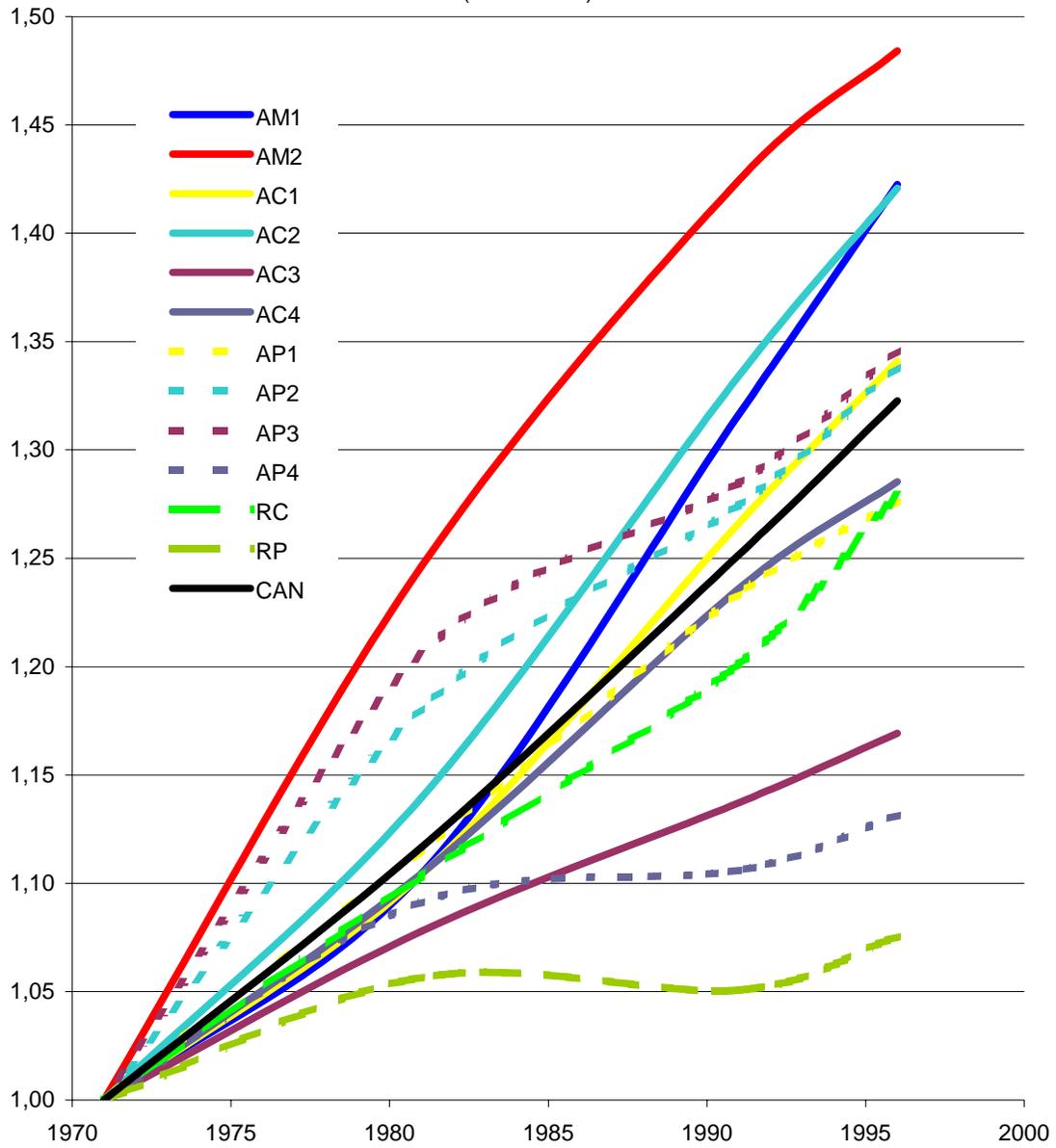
5.1.2 Population de moins de 15 ans

La plus jeune moitié de la génération du baby-boom n'avait pas encore 15 ans en 1971, ce qu'illustre la chute de la proportion de la population de moins de 15 ans dans tout le pays entre 1971 et 1981 (figure 11). À partir de 1981, le poids des jeunes diminue lentement dans toutes les RH, centrales ou périphériques, peu importe la taille urbaine. Deux caractéristiques de la figure doivent être relevées :

— alors qu'en 1971 le poids de la population jeune est systématiquement plus important dans les régions périphériques que dans les régions centrales, en 1996 il est similaire dans les deux types de régions. Autrement dit, il a décliné

**Figure 10. Indices de croissance de la population totale dans les RH,
1971-1996**

(1971 = 100).



plus rapidement dans les régions périphériques. En outre, entre 1991 et 1996, tandis que le déclin se poursuit dans ces dernières, il ralentit dans les régions centrales, et s'arrête dans les plus grandes régions métropolitaines et dans certaines régions urbaines centrales.

- Alors que dans les régions centrales il n'y a pas de relation claire entre la taille urbaine et la proportion de personnes de moins de 15 ans, en périphérie cette proportion tend systématiquement à être d'autant plus élevée dans les régions urbaines que celles-ci sont moins peuplées.

5.1.3 Population de plus de 65 ans

Le vieillissement de la population, sujet de préoccupation pour les responsables politiques, apparaît à l'autre extrémité de la pyramide des âges. La figure 12 illustre sa progression : durant la période étudiée, la proportion de personnes de 65 ans et plus augmente dans toutes les RH.

La répartition de ce groupe d'âge dans les RH présente des constantes qui ne sont pas les mêmes au centre et en périphérie. Ce sont les régions métropolitaines qui comptent la plus faible proportion de personnes âgées. Au centre, le poids des plus de 65 ans est d'autant plus important dans les régions urbaines qu'elles sont petites, et il atteint son maximum dans les régions rurales. Visiblement, les régions rurales proches des régions métropolitaines sont un milieu de vie recherché par les retraités.

En périphérie, où la proportion de personnes âgées est en général plus faible qu'au centre, le poids de ce groupe est d'autant *moins* important dans les régions urbaines qu'elles sont petites. Comme au centre, et sans doute pour la même raison (leur attrait pour les retraités), c'est dans les régions rurales qu'il est le plus élevé; néanmoins, la proportion de 65 ans et plus est beaucoup moindre dans les régions rurales périphériques que dans les régions rurales centrales. Durant la période 1971-1996, l'augmentation de la proportion de personnes âgées a été plus marquée dans les RH non métropolitaines.

5.1.4 Population de 25 à 54 ans

Les 25-54 ans forment le cœur de la population active. Ils sont beaucoup plus présents dans les régions métropolitaines qu'ailleurs (figure 13) : ces RH étant les plus peuplées (tableau 2), on y trouve un grand nombre — et une forte proportion — de personnes d'âge actif. S'il est vrai que le poids de ce groupe d'âge tend à diminuer avec la taille urbaine, au centre comme en périphérie, on se rend compte qu'il est beaucoup plus faible dans les plus grandes régions centrales urbaines (AC1) que dans les autres régions, centrales ou périphériques, la périphérie rurale exceptée.

Il importe de souligner que cette dernière enregistre depuis 1971 les plus faibles proportions de 25-54 ans; mais l'écart qui la sépare des régions centrales rurales s'amointrit.

Sur un plan plus général, on peut signaler en terminant qu'entre 1991 et 1996 la part de ce groupe d'âge dans la population a augmenté à un rythme beaucoup plus lent que de 1981 à 1991 ou de 1971 à 1981. Comme le poids des 15-24 ans est plus faible en 1996 qu'en 1991 (données non illustrées), il faut s'attendre à ce que ce ralentissement se transforme bientôt en décroissance. Cette population active décimée posera problème non seulement aux régions périphériques, mais à l'économie toute entière.

5.1.5 Rapport de dépendance : poids des 0-14 ans et des 65 ans et plus dans la population totale

Une autre façon d'interpréter les mêmes données est de calculer le poids dans la population totale des personnes qui ne sont pas ou plus en âge de travailler. Plus il est élevé, plus celui de la population d'âge actif est faible. La figure 14 montre que le pourcentage de dépendants a diminué dans toutes les RH, surtout pendant la première décennie. Il est à peu près stable depuis 1981, mais, durant les cinq dernières années, tandis qu'il esquisse un mouvement à la hausse dans les plus grandes régions urbaines centrales (AM1, AM2, AC1, AC2), il demeure en baisse dans les deux types de régions rurales et dans toutes les régions

Figure 11. Proportion de la population âgée de moins de 15 ans dans les RH, 1971-1996

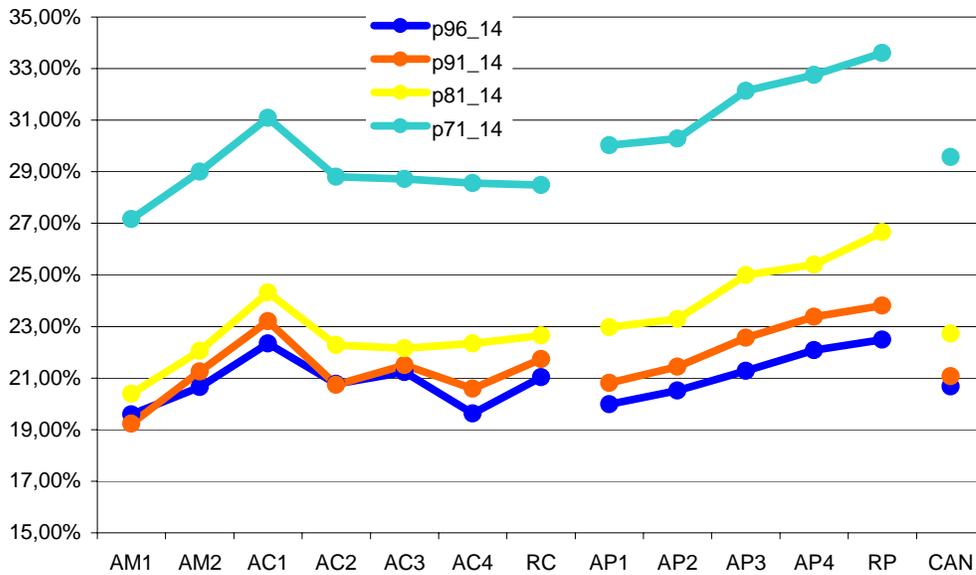


Figure 12. Proportion de la population âgée de plus de 65 ans dans les RH, 1971-1996

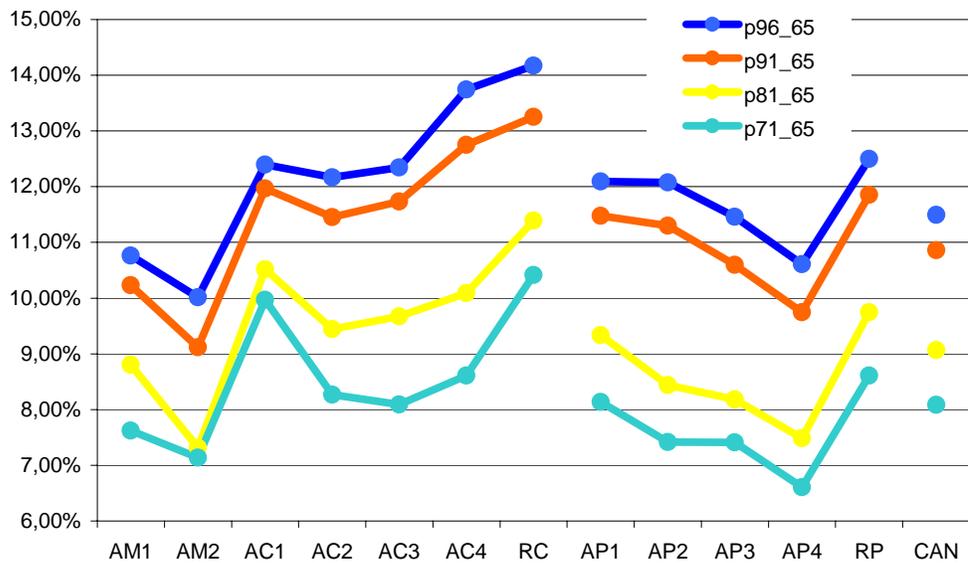


Figure 13. Proportion de la population âgée de 25 à 54 ans dans les RH, 1971-1996

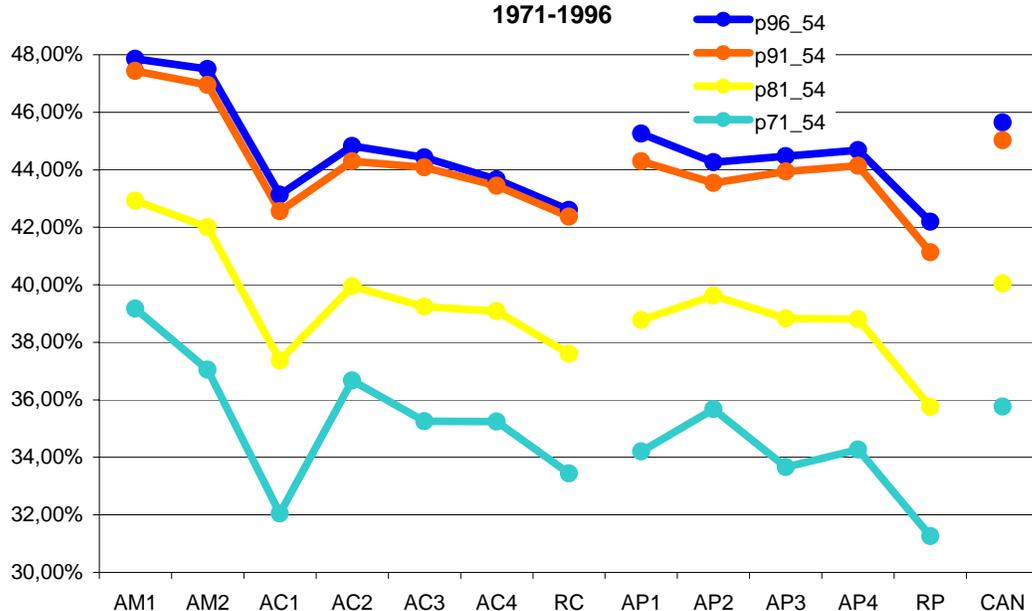
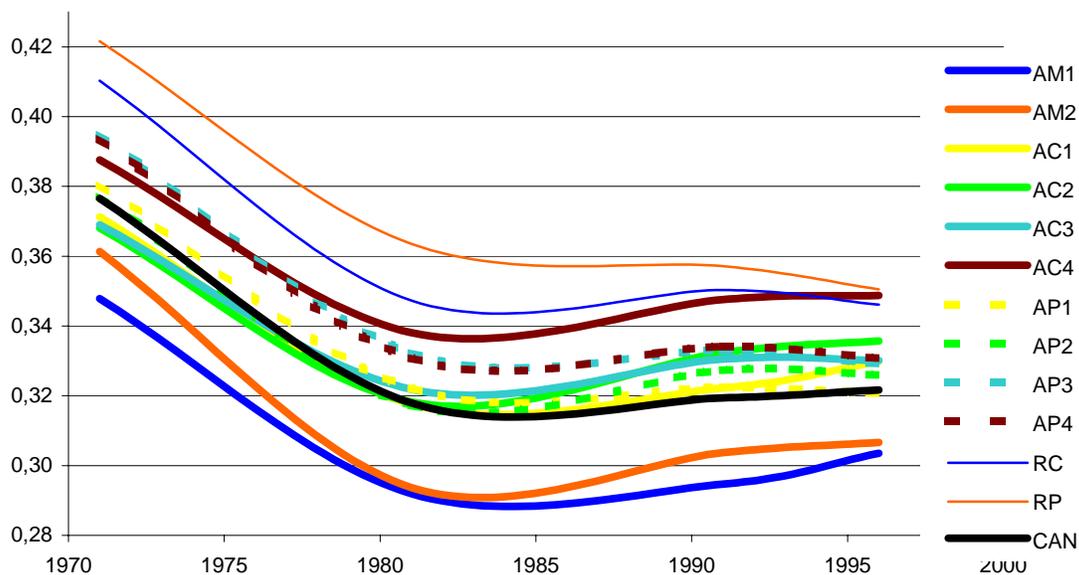


Figure 14: Rapport du nombre de dépendants (- de 14 et + de 65 ans) à la population totale



périphériques urbaines, où la diminution du pourcentage de jeunes a été plus rapide que l'augmentation du pourcentage de gens âgés.

Quoi qu'il en soit, ce sont les plus grandes régions métropolitaines qui comptent le moins de dépendants, et les régions rurales qui en comptent le plus (sauf en 1996, où les plus petites régions urbaines centrales les rejoignent). Dans l'ensemble, plus les régions urbaines sont grandes, plus leur pourcentage de dépendants est faible, ce qui découle logiquement du fait qu'elles comptent une plus forte proportion de personnes d'âge actif.

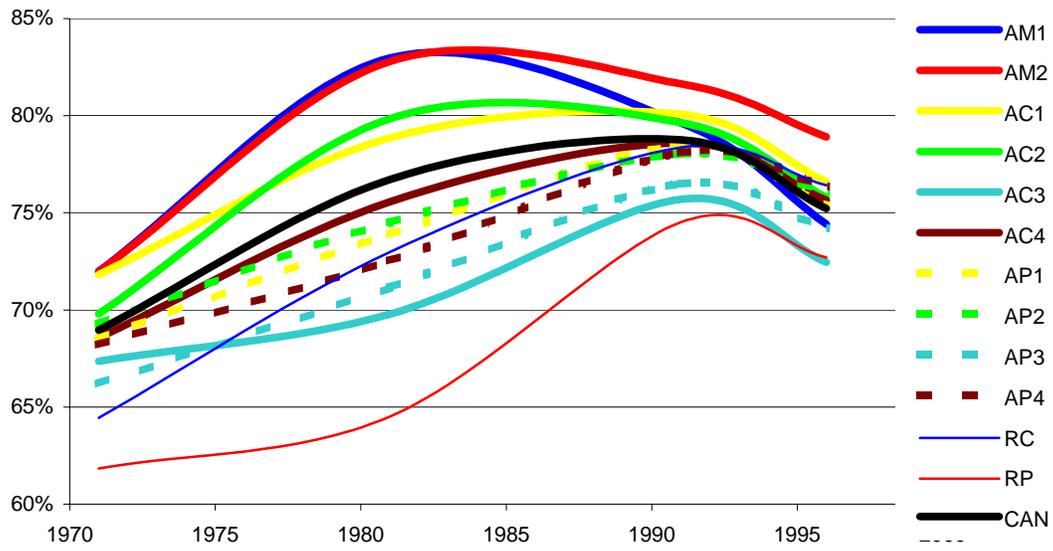
5.2 Taux d'activité

Une seule variable fait l'objet de cette section : le taux d'activité, qui représente les personnes ayant gagné un revenu durant l'année du recensement en pourcentage de la population d'âge actif (15-64 ans). Il tient compte indistinctement de tous les types d'emplois (saisonniers, à plein temps, à temps partiel) et doit être interprété en conséquence. C'est à notre avis l'un des meilleurs indicateurs de l'activité professionnelle qu'il nous soit possible de construire, car il conserve la même définition durant les 25 années étudiées et ne dépend pas des décisions individuelles. Au contraire, le taux de chômage peut être défini de diverses manières et, même si sa définition ne change pas, il dépend d'autres facteurs.

Les taux d'activité augmentent entre 1971 et 1991 puis diminuent dans toutes les RH au cours des cinq dernières années de la période (figure 15). Leur augmentation peut être attribuée en grande partie à la féminisation accrue de la main-d'œuvre, et il n'est donc pas surprenant que les RH où la féminisation fait un bond (en particulier les régions rurales) soient également celles où les taux d'activité grimpent. Cela dit, il est intéressant de remarquer que les régions périphériques rurales ont, avec les régions centrales urbaines de taille moyenne (AC3), le taux d'activité le plus faible (73 %).

Il n'y a cependant pas de relation claire entre le taux d'activité et les régions homogènes. Les plus grandes régions métropolitaines ont un taux d'activité faible, tandis que les petites ont le taux le plus élevé (79 %). Les régions

Figure 15. Taux d'activité des RH, 1971-1996



urbaines, centrales ou périphériques, et les régions rurales centrales ont toutes un taux qui varie entre 75 % et 77 %.

Fait à relever, les taux d'activité des plus grandes régions métropolitaines ont amorcé leur déclin plus tôt que ceux des autres RH. À vrai dire, la seule RH dont le taux ait diminué durant les années 1980 est AM1, et la chute a été brutale : après avoir été le plus haut, en 1981 (83 %), le taux des régions métropolitaines est maintenant presque le plus bas. Comme leur main-d'œuvre était déjà très féminisée en 1981, les grandes régions métropolitaines n'ont pas bénéficié par la suite d'un véritable surcroît de croissance dû à ce facteur. Mais cela n'explique pas l'ampleur de la chute. Peut-être est-elle imputable à la migration vers les régions métropolitaines, qui aurait augmenté durant les années 1980 au moment où l'offre d'emploi diminuait dans les régions périphériques (voir la section 2). Si on met cet indicateur au nombre de ceux qui permettent de mesurer le marasme économique d'une région, on peut soutenir que les grandes régions métropolitaines comptent parmi les RH qui se retrouvent dans la plus mauvaise posture sous ce rapport. Politiquement, cela pourrait signifier qu'il faut s'occuper des régions métropolitaines, malgré leur solide performance au chapitre de l'emploi.

En somme, la concentration de l'activité économique (de l'emploi) à l'intérieur et autour des régions métropolitaines n'a pas permis d'améliorer une situation économique peu reluisante (si l'on en juge par cette variable).

La carte 5a illustre la distribution des taux d'activité au Canada en 1996. Les régions périphériques de l'est du pays (le nord de l'Ontario, la plupart des régions périphériques du Québec, le nord du Nouveau-Brunswick et la plus grande partie de Terre-Neuve) ont des taux faibles. De façon surprenante, malgré des pertes d'emploi comparables durant la période étudiée (voir la section 2), le Manitoba et la Saskatchewan présentent des taux d'activité remarquablement élevés. On peut en dire presque autant de l'Île-du-Prince-Édouard, de certaines régions du sud du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, dont les lourdes pertes d'emplois n'ont pas engendré de faibles taux d'activité.

L'absence de relation claire entre les régions homogènes et les taux d'activité est donc en partie attribuable à des différences marquées entre les provinces : les taux d'activité se révèlent très faibles dans les régions éloignées du Québec et de Terre-Neuve, mais élevés dans beaucoup d'autres régions périphériques frappées par des pertes d'emploi similaires. Une explication — à vérifier — résiderait dans la moindre mobilité des populations québécoise, acadienne et terre-neuvienne : c'est surtout au Québec, dans le nord du Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve que les taux d'activité se maintiennent à un faible niveau.

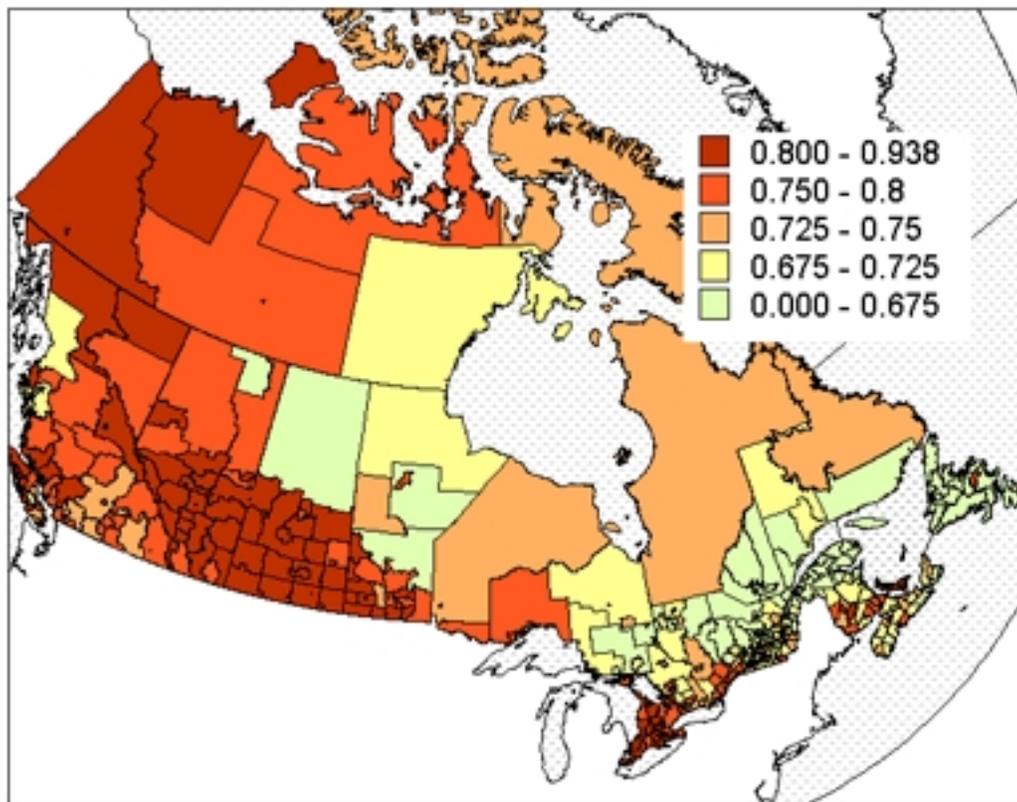
La carte 5b présente l'évolution des taux d'activité entre 1981 et 1996. Il ne s'en dégage pas d'image claire, mais on pouvait s'y attendre, car les taux d'activité sont liés à la féminisation de la main-d'œuvre (qui s'est produite de façon beaucoup plus massive dans les régions rurales) et à l'écart de croissance entre l'emploi et la population en âge de travailler. Ainsi, certaines régions périphériques ont subi une chute de leurs taux d'activité (notamment Gaspé, Terre-Neuve, la péninsule acadienne), tandis que d'autres ont connu une hausse. Cela se vérifie tout particulièrement dans le sud de la Saskatchewan. Le déclin observé dans les trois régions rurales de l'est paraît d'autant plus sérieux que la main-d'œuvre des régions périphériques se féminise rapidement.

5.3 Revenu

Rien n'indique que le revenu du travail soit systématiquement plus faible dans les régions périphériques. Si on ne peut nier qu'il atteigne son niveau le plus élevé dans les plus grandes régions métropolitaines (tableau 5) et tende à être au plus bas dans les régions périphériques rurales, pour ce qui est des régions urbaines de 10 000 à 99 999 habitants, il est plus élevé, souvent de beaucoup, en périphérie que dans le centre. Cela se vérifie durant toute la période étudiée.

Le revenu gagné par travailleur est un indicateur approximatif du niveau des salaires. Celui-ci serait donc plus élevé dans les petites régions périphériques urbaines qu'au voisinage des métropoles canadiennes.

Carte 5a. Taux d'activité, 1996



Carte 5b. Évolution du taux d'activité, 1981-1996

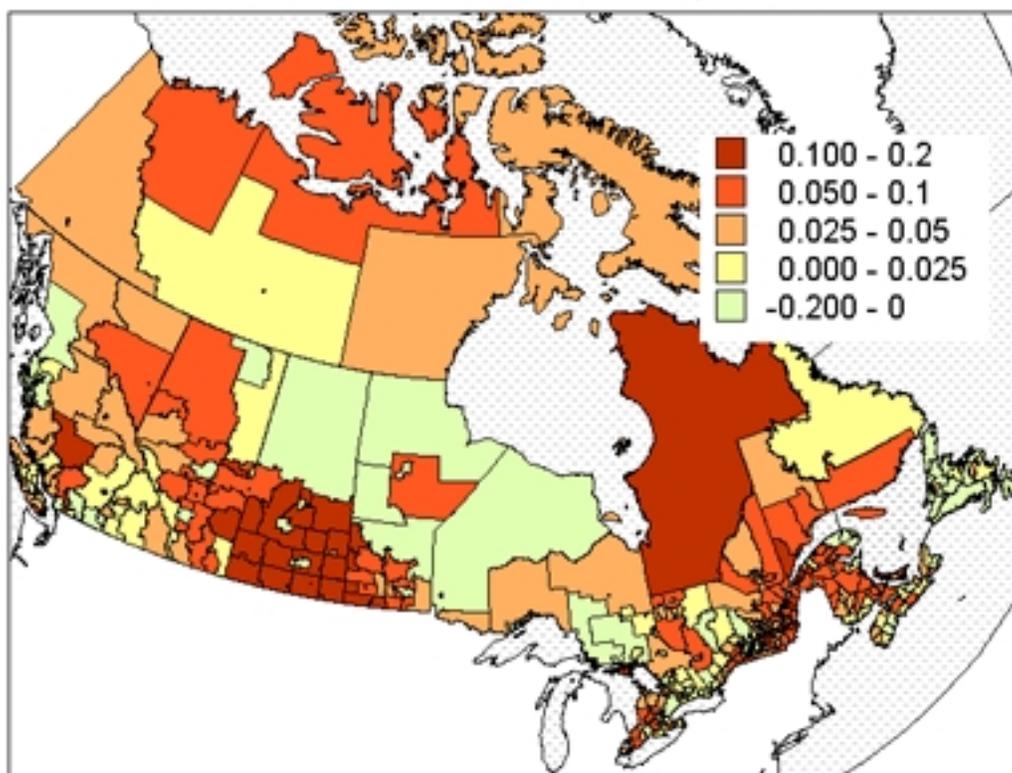
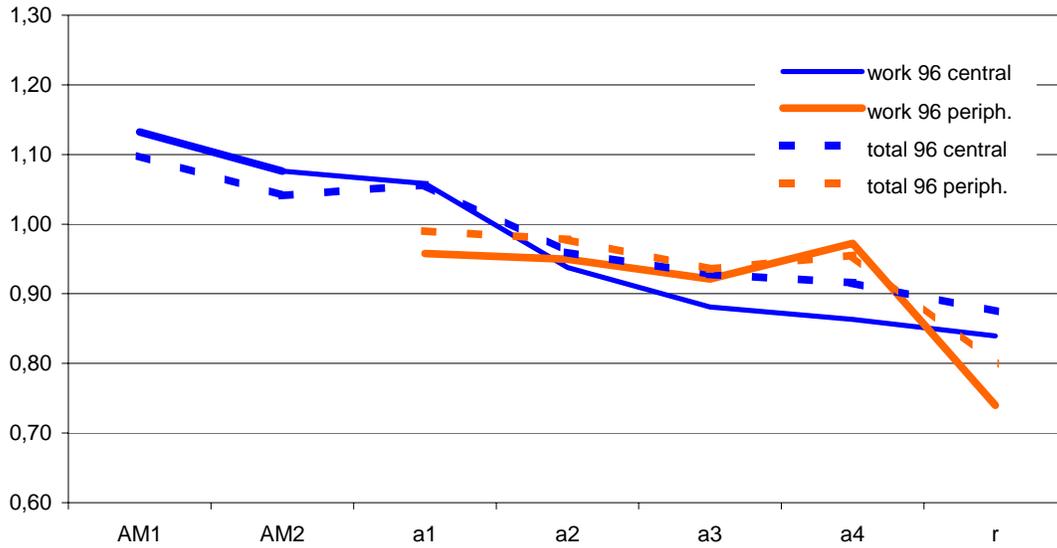


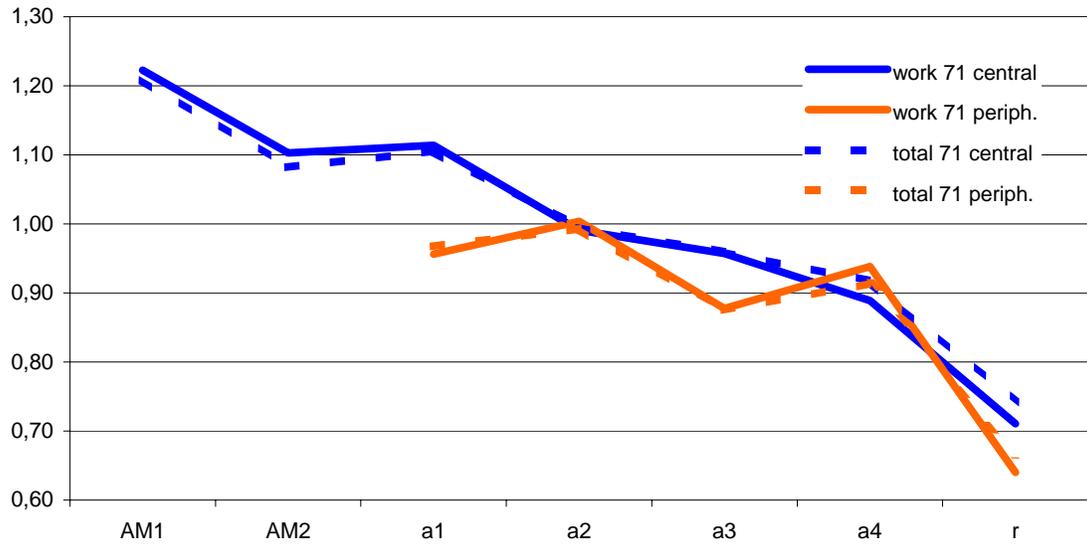
Figure 16. Revenu gagné et revenu total par habitant, 1996
(Canada = 100)



Légende:

- Gagné, centre, 1996
- Gagné, périphérie, 1996
- Total, centre, 1996
- Total, périphérie, 1996

Figure 17. Revenu gagné et revenu total par habitant, 1971
(Canada = 100)



légende:

- Gagné, centre, 1971
- Gagné, périphérie, 1971
- Total, centre, 1971
- Total, périphérie, 1971

Tableau 5. Revenu gagné par travailleur (grandes régions métropolitaines = 100)

	1971	1981	1991	1996
AM1	1,00	1,00	1,00	1,00
AM2	0,92	1,00	0,90	0,90
AC1	0,95	0,92	0,92	0,95
AC2	0,86	0,88	0,85	0,85
AC3	0,86	0,87	0,83	0,82
AC4	0,79	0,83	0,80	0,80
RC	0,72	0,80	0,78	0,78
AP1	0,87	0,90	0,86	0,86
AP2	0,89	0,91	0,84	0,85
AP3	0,85	0,91	0,84	0,85
AP4	0,88	0,92	0,86	0,86
RP	0,70	0,80	0,71	0,72

L'observation du revenu gagné par habitant (figure 16) conduit au même constat ⁶. Cet indicateur nous renseigne non plus sur le niveau des salaires mais sur le revenu par habitant généré par l'emploi. La figure montre qu'en 1996 ce revenu atteint son niveau le plus élevé dans les régions métropolitaines et diminue en même temps que la taille urbaine, du moins dans les régions centrales, car il n'en va pas de même dans les régions périphériques, où le revenu gagné par habitant ne suit pas la taille urbaine. Cela signifie qu'il est plus élevé en périphérie qu'au centre dans le cas des régions urbaines de moins de 100 000 habitants. On ne peut donc pas dire que le niveau supérieur des salaires (tableau 5) soit « justifié » par un nombre supérieur de dépendants, car même lorsque les salaires sont répartis sur l'ensemble de la population, les régions urbaines périphériques jouissent d'une situation meilleure.

Ces chiffres signifient beaucoup pour le développement des régions périphériques car ils veulent dire que même abstraction faite des coûts de transport, *les régions périphériques canadiennes ne sont pas une localisation à faible coût.*

La figure 17, qui fait pendant à la précédente pour 1971, montre que cette situation n'a fait que s'accroître au cours de la période. Les deux figures

⁶ Dans ce rapport, « revenu gagné » désigne strictement le revenu du travail, à l'exclusion des revenus d'investissement, bien que ces derniers soient un revenu économique. Les transferts dont il est question ici incluent donc des revenus économiques issus de placements.

présentent également l'indice du revenu total par habitant, transferts compris ⁷. De la première, il ressort hors de tout doute que le système de transferts redistribue les revenus des régions à revenus élevés vers les régions à revenus plus faibles. Mais comme ces dernières ne sont pas forcément en périphérie, la plupart des régions centrales reçoivent des paiements de transfert considérables. D'autre part, les plus petites régions urbaines périphériques sont des sources nettes de transferts, et non pas des bénéficiaires.

La comparaison des deux figures fait ressortir le bond effectué par les transferts en 25 ans. Alors qu'en 1971 l'indice du revenu par habitant présente très peu d'écart avant et après transferts, en 1996 la distance entre les deux courbes est d'autant plus marquée que l'indice, avant transferts, est éloigné de la moyenne (l'unité).

On remarque également une diminution des disparités entre RH les plus riches (AM1) et les plus pauvres (RP) : le revenu total par habitant des secondes représente 54 % de celui des premières en 1971, 73 % en 1996.

Le système de transferts paraît fonctionner adéquatement dans les RH, puisque le revenu est redistribué des plus aux moins riches. Mais les moins riches tendent à se situer au centre plutôt qu'en périphérie.

Les figures a4.3 et a4.4 (annexe 4) illustrent, pour le Québec, quelques données sur le revenu pour 1995-1999. Sans être directement comparables à ceux qui précèdent, ces chiffres plus récents confirment nos conclusions.

La figure a4.3 présente l'évolution des « revenus marchands » (revenu gagné et revenu de placements) dans cinq régions périphériques québécoises, sans distinguer entre régions urbaines et régions rurales. Non seulement ces revenus

⁷ Les transferts comprennent les pensions, les prestations d'assurance-chômage, les autres transferts gouvernementaux, mais aussi les revenus de placement. Au sens strict, ces derniers constituent un revenu économique et il faudrait donc, dans le cadre de notre étude, les classer avec le revenu gagné. Mais nos données ne nous permettent pas de le faire. De toute façon, comme les revenus de placement sont plus élevés dans les villes de plus grande taille et dans les régions métropolitaines, leur regroupement avec les revenus gagnés rendrait encore plus nettes les tendances mises en évidence dans cette section.

sont-ils beaucoup bas qu'à Montréal, mais, malgré leur hausse globale entre 1995 et 1999, leur importance régresse par rapport aux revenus montréalais. Toutefois, les niveaux respectifs de revenu disponible (revenu après impôt) témoignent de l'effet redistributif des politiques gouvernementales et de l'impôt progressif (figure a4.4). Non seulement le revenu disponible des régions périphériques se rapproche-t-il très sensiblement du revenu disponible montréalais, mais il a presque compensé en 1999 le déclin accusé face à Montréal entre 1995 et 1997.

Cela tend à démontrer qu'il n'existe pas de problème de revenu fondamental dans les régions périphériques : que les revenus marchands y soient beaucoup plus faibles qu'à Montréal n'a rien d'étonnant. Il faut comparer ces régions avec les régions centrales non métropolitaines pour vérifier si les revenus marchands sont vraiment beaucoup plus faibles en périphérie qu'au centre⁸, et les données pour 1971-1996 tendent à montrer que ce n'est pas le cas, du moins entre régions urbaines de taille comparable.

5.4 Niveau d'instruction

Pour cerner l'évolution et la distribution du niveau d'instruction, nous utiliserons quatre indicateurs. Il s'agit d'abord, aux deux extrêmes de l'échelle de qualification, des personnes ayant obtenu un diplôme universitaire et des personnes n'ayant pas terminé le cours secondaire. Nous tiendrons compte, ensuite, de la formation scientifique et de la formation technique pour illustrer les différences de profil entre régions centrales et régions périphériques.

⁸ Comme, en l'occurrence, les données se rapportent aux régions administratives et ne permettent pas de distinguer entre régions rurales et régions urbaines, la comparaison serait difficile. De plus, on ne peut les mettre en rapport avec la taille urbaine. Dans la mesure où elles ne contiennent rien qui aille à l'encontre des conclusions tirées des données détaillées, nous considérons qu'elles confirment en partie les tendances très claires qui ressortent des données pour 1971-1996 en ce qui concerne les revenus.

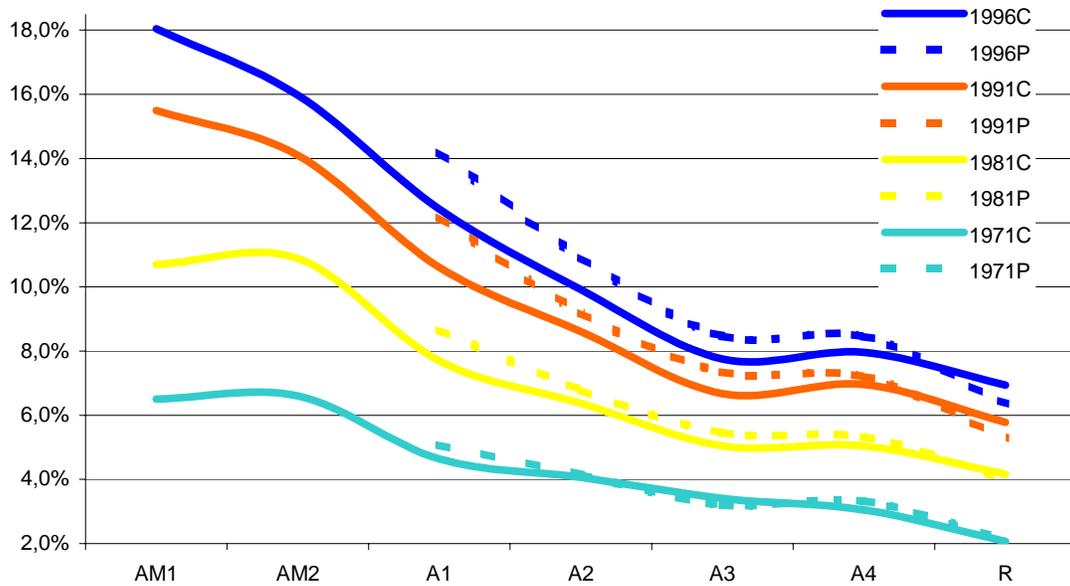
5.4.1 Diplôme universitaire, secondaire inachevé

Entre 1971 et 1996, le nombre de personnes ayant un diplôme universitaire a progressé dans toutes les régions (figure 18). Si la croissance a suivi à peu près le même rythme un peu partout, on note que la part de la population de plus de 15 ans diplômée est passée de 2,1 % à 6,3 % dans les régions périphériques rurales, mais de 6,5 % à 18 % dans les plus grandes régions métropolitaines. Les chiffres absolus sont encore plus frappants. Un pourcentage de diplômés d'université trois fois supérieur, cela signifie, dans le cas des plus grandes régions métropolitaines, environ 30 fois plus de gens que dans les régions rurales périphériques. En outre, ces diplômés sont concentrés dans des zones assez petites : Toronto, Montréal, Vancouver. Autrement dit, il importe de le remarquer, la concentration des diplômés d'université dans les plus grandes régions métropolitaines est écrasante. Les entreprises en quête de personnel qualifié sont susceptibles d'être attirées par la taille et la diversité de ce bassin de main-d'œuvre.

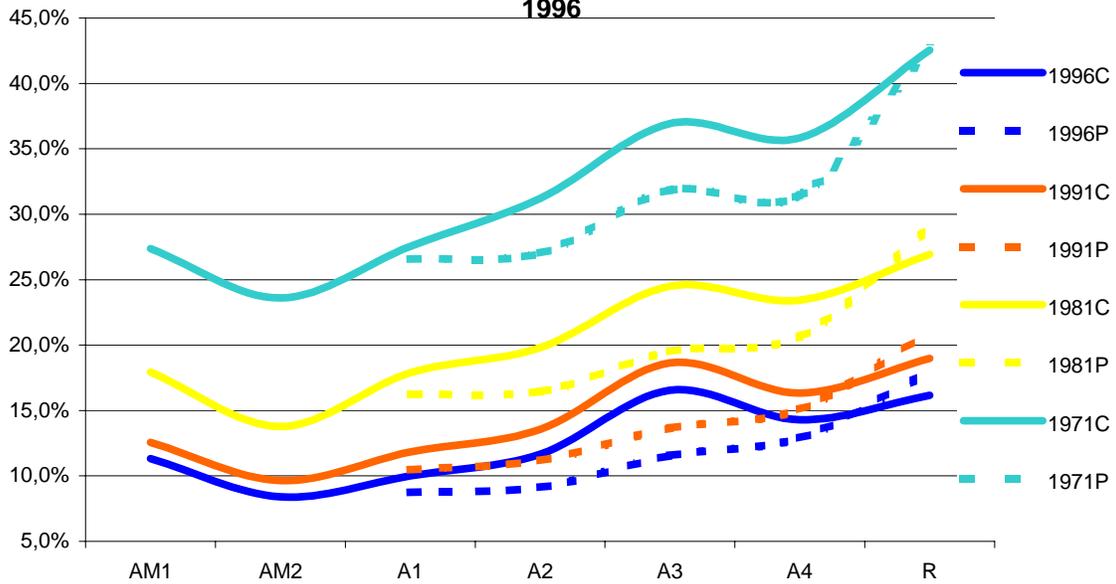
Pourtant, dans les régions urbaines non métropolitaines, la concentration de diplômés d'université est plus forte en périphérie qu'au centre.

La croissance et la distribution de la population la moins instruite réfléchissent ce portrait de façon presque parfaite, en l'inversant (figure 19). Le poids des personnes qui n'ont pas terminé la 9^e année ne cesse de diminuer. Ces personnes sont plus présentes dans les régions urbaines au centre qu'en périphérie, et d'autant plus présentes que la taille urbaine est réduite. Par rapport à la distribution des diplômés d'université, outre l'inversion de toutes les tendances et des positions relatives, la principale différence réside ici dans le poids, plus élevé, des gens peu instruits dans les régions métropolitaines. Celles-ci comptent donc à la fois le plus haut pourcentage de diplômés d'université et une population relativement importante dotée seulement du niveau de qualification le plus bas. Ce constat fait écho à notre analyse des taux d'activité : on a vu qu'une croissance vigoureuse de l'emploi peut s'accompagner dans les régions métropolitaines d'un faible taux

**Figure 18. Évolution du pourcentage de diplômés d'université
(population de 15 ans et plus) dans les RH, 1971-1996**



**Figure 19. Évolution du pourcentage de personnes n'ayant pas
terminé la 9e année (population de 15 ans et plus) dans les RH, 1971-
1996**



d'activité traduisant les problèmes de certaines catégories de population, plus précisément la rareté des emplois adaptés à leurs capacités. L'importance du nombre de personnes peu instruites paraît renvoyer à la même réalité : il est clair que dans les régions métropolitaines, croissance de l'emploi et population instruite n'excluent pas, à l'autre bout du spectre, manque de travail et d'instruction.

5.4.2 Formation scientifique ou technique

Nous avons, pour 1991 et 1996, des données sur les caractéristiques de la formation post-secondaire de la population de chaque RH. Étant donné l'importance actuelle de l'innovation et de l'économie du savoir, nous avons voulu examiner de plus près la population dotée d'une formation supérieure en sciences ou en techniques. Par « sciences », nous entendons les sciences pures ou appliquées, le génie et les mathématiques; « techniques » désigne des domaines similaires, mais s'applique aux niveaux non universitaires de formation.

Ce sont les régions métropolitaines qui comptent la plus forte proportion de scientifiques et d'ingénieurs. Au centre, le poids de cette catégorie diminue abruptement à mesure que la taille urbaine décroît. Il augmente cependant dans les plus petites régions urbaines (AC4) et les régions rurales. Nous ne pensons pas qu'il y ait beaucoup d'emplois de ce type dans ces zones, même s'il en existe sûrement un certain nombre. Notre hypothèse est que l'augmentation du pourcentage de scientifiques dans les plus petites localités du centre est liée au lieu de résidence et à la facilité du navettage en direction des régions métropolitaines et des grandes villes centrales.

Dans les régions urbaines périphériques, la proportion de scientifiques est beaucoup plus faible que dans les régions métropolitaines, mais demeure, à taille urbaine égale, un peu plus élevée que dans les régions urbaines centrales. Elle diminue avec la taille et, contrairement à ce que nous avons vu pour le centre, poursuit sa chute sans interruption jusque dans les plus petites régions urbaines et dans les régions rurales.

Figure 20. Évolution du pourcentage de personnes ayant une formation scientifique * dans les RH (population de 15 ans et plus), 1991 et 1996

* En agronomie, biologie, génie, sciences appliquées, mathématiques ou sciences pures.

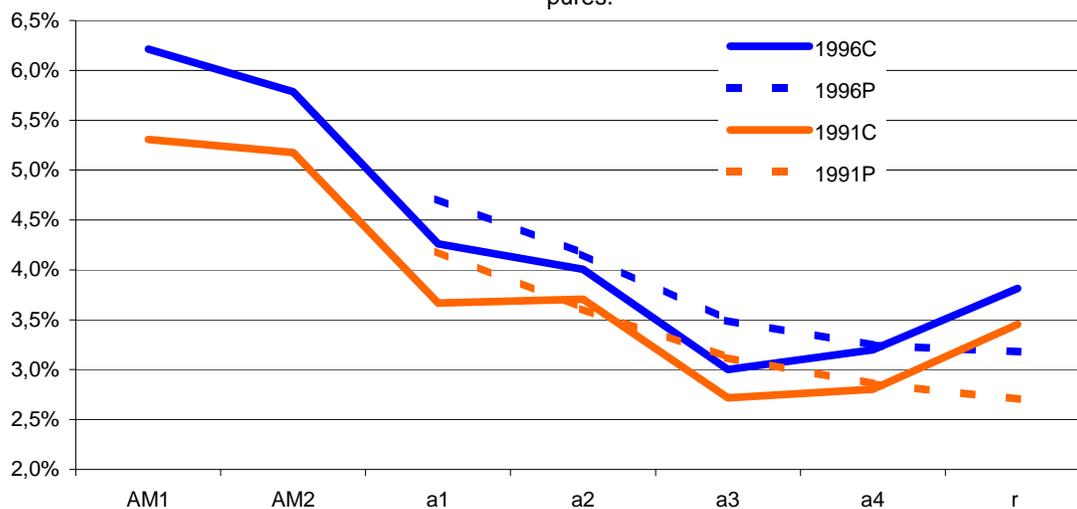
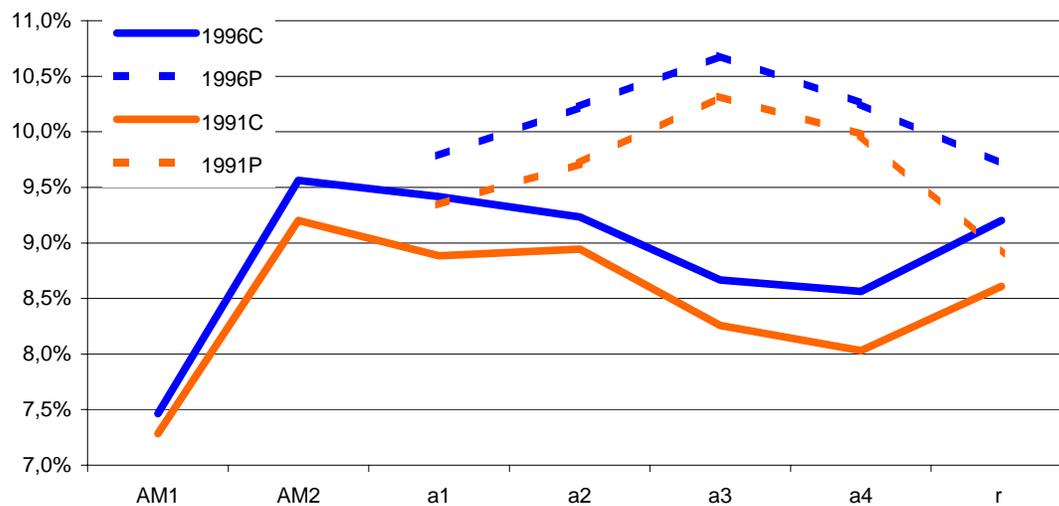


Figure 21. Évolution du pourcentage de personnes ayant une formation technique * dans les RH (population de 15 ans et plus), 1991 et 1996

* En génie et en sciences appliquées (métiers et techniques).



Les techniciens se distribuent autrement (figure 21). La proportion la plus faible (sans être négligeable : 7,5 %) est celle des grandes régions métropolitaines; dans tous les autres types de régions centrales — y compris les plus petites régions métropolitaines — la proportion se situe entre 8,6 % et 9,6 %. Le poids des techniciens est toujours plus important dans les régions périphériques que dans les régions centrales et métropolitaines. C'est dans les régions urbaines périphériques de taille petite ou moyenne qu'il est le plus considérable (entre 10,2 % et 10,7 %).

Deux remarques supplémentaires peuvent être faites sur la dotation des régions en scientifiques et en techniciens. Premièrement, en nombre absolu celle des régions centrales reste très supérieure à celle des régions périphériques. Deuxièmement, dans ces dernières, une proportion habituellement plus forte de la population (moins nombreuse) ayant une formation scientifique ou technique appartient à la frange la plus faiblement qualifiée.

5.5 Conclusion

L'examen de ces indicateurs diversifiés, hétérogènes, illustrant chacun une facette de la société, ne saurait déboucher sur une conclusion unique. Dans l'ensemble, ils ne livrent certes pas systématiquement une image sombre des régions périphériques. Mais ils ont été analysés la plupart du temps sous forme de taux et de proportions : si le revenu par habitant et le taux d'activité ne sont pas nécessairement faibles dans les régions périphériques, leur niveau élevé peut être dû au fait que la population a, pour le moins, diminué à aussi vive allure que l'emploi. Ces indicateurs positifs ne changent rien aux tendances dégagées dans la section 2 en ce qui concerne le déclin de la population et de l'emploi dans les plupart des régions non centrales. Néanmoins, ils dépeignent le contexte dans lequel ces tendances prennent forme et peuvent être interprétées.

Troisième partie : typologies des régions canadiennes selon la structure économique et le profil de revenu. Valeur explicative des systèmes de classification

6. Analyse de regroupement pour l'ensemble des secteurs économiques, 1971-1996

Ayant décrit les tendances qui se dégagent des données disponibles, nous allons, dans la suite du rapport, procéder à une série d'analyses destinées à vérifier certaines des hypothèses que nous avons soulevées et à examiner de plus près le postulat qui a fondé et sous-tendu notre travail. Une grande partie de cette étude repose en effet sur la subdivision du territoire canadien en régions homogènes. Ce découpage est valable au plan théorique, puisqu'il incorpore les notions d'économies d'agglomération et de distance, et l'analyse de la distribution de l'activité économique a mis en évidence son utilité heuristique.

Dans cette section, nous utiliserons une autre approche pour classer les 382 unités spatiales (US) sur lesquelles nous travaillons. L'analyse de regroupement (décrite par Noyelle & Stanback, 1984; Coffey et Shearmur, 1996; Shearmur, 1997) nous permettra de constituer des groupes d'US présentant un profil économique similaire, à partir des quotients de localisation (QL) des secteurs. Nous déterminerons ainsi les localisations privilégiées de certaines combinaisons d'activités.

6.1 Les grappes de 1996

Les tableaux 6 et 7 présentent le profil des 14 groupes ou grappes d'unités spatiales obtenus, et la carte 6 en illustre la distribution.

Chaque grappe est formée d'US ayant une structure industrielle semblable, d'après la classification de l'emploi en 18 secteurs d'activité couvrant l'ensemble de l'économie canadienne. Il est intéressant de noter la diversité des profils et de la mettre en rapport avec la répartition géographique des grappes.

Tableau 6. Profil général des grappes (division de l'économie canadienne en 18 secteurs) ^a

<i>Grappes</i>	<i>n</i>	<i>Structure industrielle</i>
GR14	55	Primaire, VAF, commerce de détail, éducation, santé et services sociaux
GR15	42	Primaire, VAF, VAM
GR16	15	Primaire, transport, éducation, fonction publique
GR17	16	Éducation, fonction publique
GR18	54	Primaire
GR19	25	Construction, commerce de détail, hébergement, loisir
GR21	45	Primaire, VAF, transport
GR24	27	Primaire, VAF, transport, éducation, fonction publique
GR28	28	VAF, VAM
GR31	24	Primaire, VAF, VAM, VAÉ, construction
GR32	13	Communications, services HT, professionnels, commerce de gros, FAI
GR36	26	Primaire, construction
GR42	5	Loisir, hébergement
GR58	7	VAÉ

a. VAF, VAM, VAÉ : secteur manufacturier à valeur ajoutée faible, moyenne et élevée (respectivement). HT : haute technologie. FAI : finance, assurances, immobilier.

Par exemple, l'emploi du secteur primaire et l'emploi manufacturier à VAF tendent à se concentrer aux mêmes endroits (grappes 14, 15, 21 et 31), et ce dernier manifeste une certaine propension à se localiser à proximité des autres activités manufacturières (grappes 15, 28, 31 et 58); mais le secteur primaire et les autres activités manufacturières ne sont ensemble que dans deux grappes (15 et 31), situées de façon très prédominante dans les régions centrales rurales (tableau 8) ainsi qu'au Québec et en Ontario (tableau 9). Les grappes 14 et 21, dont l'économie repose uniquement sur le secteur primaire et le secteur manufacturier à VAF, se trouvent le plus souvent en périphérie, et les grappes 28 et 58 (activités manufacturières diverses, peu d'activités primaires) sont toujours au centre (une US faisant exception).

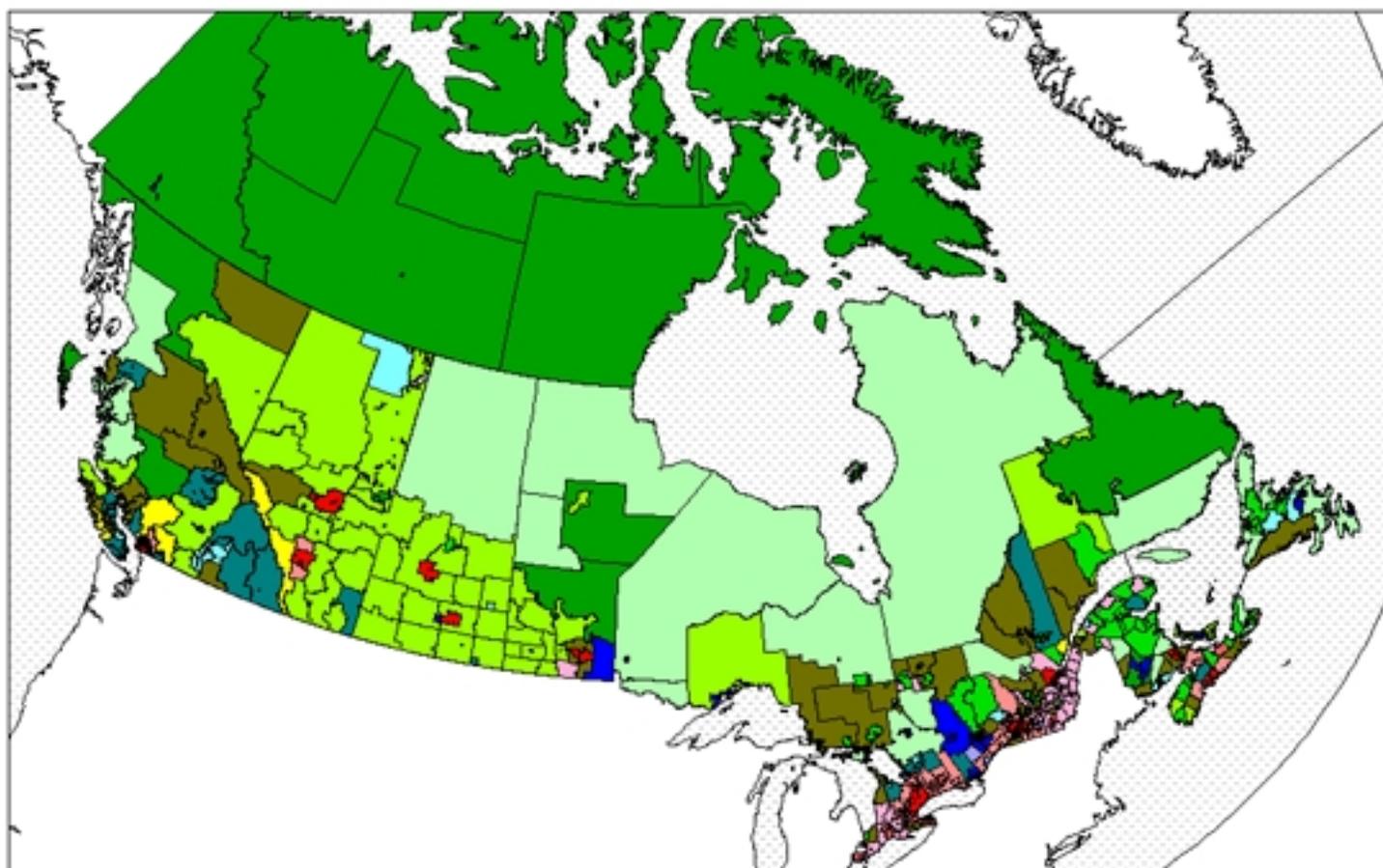
On voit donc qu'en périphérie l'emploi primaire, lorsqu'il se joint à l'emploi manufacturier, n'est associé qu'au manufacturier de niveau « inférieur ». Rares sont les régions périphériques où le primaire va de pair avec la fabrication de produits finis (et il s'agit alors surtout de produits à VAM et à VAF).

Tableau 7. Quotient de localisation moyen des US de chaque grappe

Grappes	Primaire	VAF	VAM	VAÉ	Construction	Transport	Communi- cations	Services HT	Commerce de gros	Commerce de détail	Services personnels	Hébergement	Divertissement	FAI	Professionnels	Éducation	Santé et ser- vices sociaux	Fonction publique
GR14	139	131	40	15	94	87	65	39	83	122	83	115	83	70	63	120	139	90
GR15	236	230	188	21	93	97	62	28	68	96	63	85	71	58	52	82	72	48
GR16	194	48	18	1	99	121	45	32	36	89	75	84	94	43	33	149	68	351
GR17	79	68	28	40	95	114	94	111	62	106	89	115	86	71	77	122	117	221
GR18	609	68	26	9	91	105	39	22	76	79	57	85	59	51	37	100	73	72
GR19	95	78	61	27	121	91	105	44	81	128	99	135	125	81	91	114	118	87
GR21	247	200	53	16	102	138	47	30	63	101	73	103	70	57	44	96	78	76
GR24	221	141	22	4	106	117	56	23	46	101	65	101	69	44	28	144	108	134
GR28	44	121	270	72	88	75	79	54	87	112	87	108	95	81	77	112	106	70
GR31	201	127	151	108	121	119	77	53	96	100	81	79	79	65	65	86	73	88
GR32	43	74	74	90	98	116	122	112	118	102	107	109	117	113	109	103	104	115
GR36	196	101	51	18	173	116	61	55	65	109	90	119	105	71	76	99	82	90
GR42	126	80	19	0	124	135	47	36	46	102	92	293	186	59	40	74	75	120
GR58	70	140	181	438	103	80	96	55	96	110	90	93	91	58	70	95	96	68

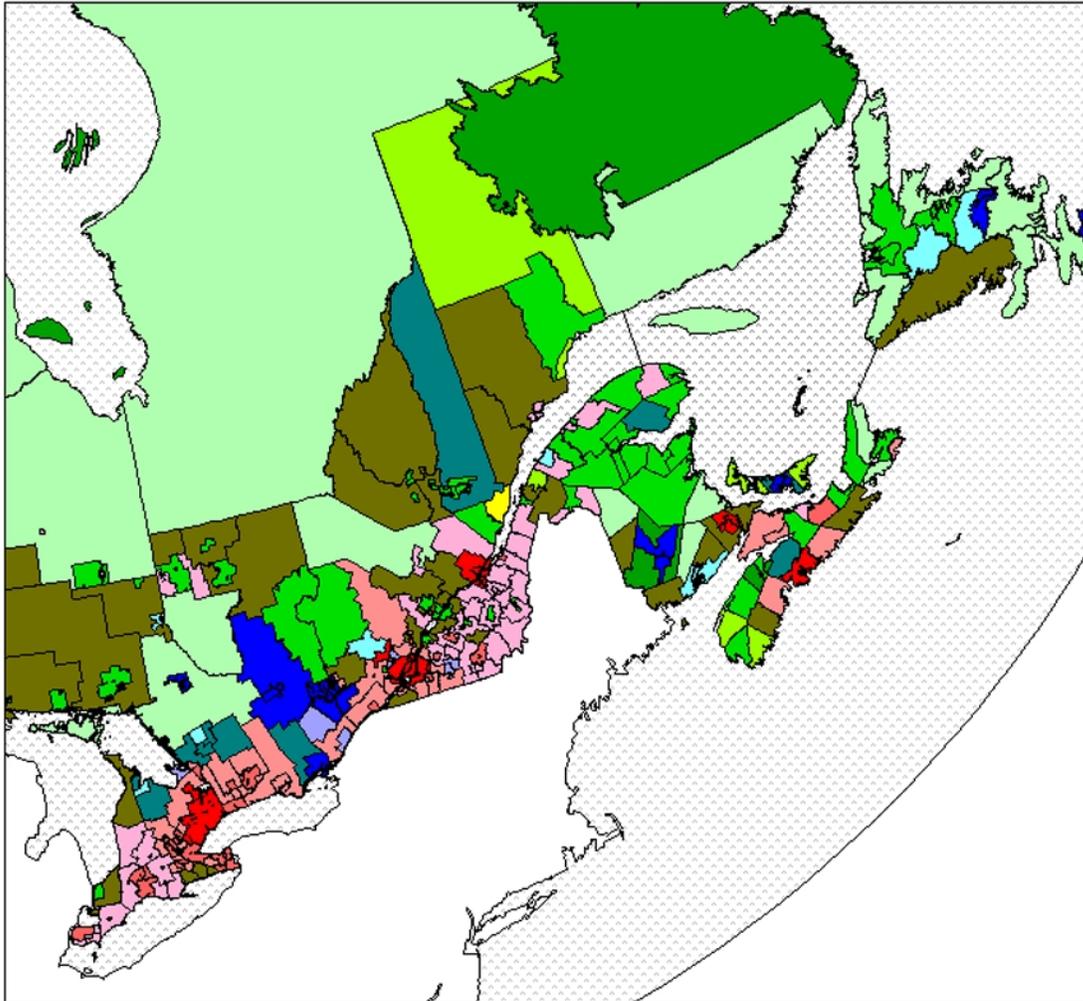
Note : En gras, les QL dont la valeur moyenne est élevée. Il s'agit des QL supérieurs à 120, sauf lorsque la moyenne est basse dans toutes les grappes; dans ce cas, les QL relativement élevés sont également mis en évidence.

Carte 6 - Grappes, Canada, 1996. Division de l'économie en 18 grands groupes



- CL14 Primaire, VAF, commerce de détail, éducation, santé et services sociaux
- CL15 Primaire, VAF, VAM
- CL16 Primaire, transport, éducation, fonction publique
- CL17 Éducation, fonction publique
- CL18 Primaire
- CL19 Construction, commerce de détail, hébergement, loisir
- CL21 Primaire, VAF, transport
- CL24 Primaire, VAF, transport, éducation, fonction publique
- CL28 VAF, VAM
- CL31 Primaire, VAF, VAM, VAÉ, construction
- CL32 Communications, services HT, professionnels, commerce de détail, FAI
- CL36 Primaire, construction
- CL42 Loisir, hébergement
- CL58 Manufacturier, VAÉ

Carte 6b - Grappes, est du Canada, 1996
 Division de l'économie en 18 grands groupes



- CL14 Primaire, VAF, commerce de détail, éducation, santé et services sociaux
- CL15 Primaire, VAF, VAM
- CL16 Primaire, transport, éducation, fonction publique
- CL17 Éducation, fonction publique
- CL18 Primaire
- CL19 Construction, commerce de détail, hébergement, loisir
- CL21 Primaire, VAF, transport
- CL24 Primaire, VAF, transport, éducation, fonction publique
- CL28 VAF, VAM
- CL31 Primaire, VAF, VAM, VAÉ, construction
- CL32 Communications, services HT, professionnels, commerce de détail, FAI
- CL36 Primaire, construction
- CL42 Loisir, hébergement
- CL58 Manufacturier, VAÉ

Tableau 8. Représentation (nombre d'US) des RH dans les grappes (grappes de 1996)

	AM1	AM2	AC1	AC2	AC3	AC4	RC	AP1	AP2	AP3	AP4	RP	Total
GR14	0	0	1	1	3	4	1	3	3	12	13	14	55
GR15	0	0	0	0	1	4	24	0	0	1	3	9	42
GR16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	14	15
GR17	1	0	1	0	0	0	1	3	3	1	5	1	16
GR18	0	0	0	0	0	0	9	0	0	1	2	42	54
GR19	0	0	0	1	0	4	1	2	3	5	7	2	25
GR21	0	0	0	0	0	3	11	0	0	1	3	27	45
GR24	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	26	27
GR28	0	0	7	8	6	6	0	0	0	1	0	0	28
GR31	0	0	0	0	0	0	17	0	1	0	0	6	24
GR32	3	4	0	1	0	0	1	4	0	0	0	0	13
GR36	0	0	1	1	0	1	2	0	1	3	3	14	26
GR42	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	2	5
GR58	0	0	0	1	2	1	3	0	0	0	0	0	7
Total	4	4	10	13	12	24	73	12	11	25	37	157	382

Tableau 9. Représentation (nombre d'US) des provinces dans les grappes (grappes de 1996)

	TN	NÉ	IPE	NB	QC	ON	MN	SK	AL	CB	TNO	Total
GR14	3	7	0	5	26	7	1	2	2	2	0	55
GR15	0	1	0	1	27	11	1	0	0	1	0	42
GR16	1	1	0	1	0	0	2	0	1	3	6	15
GR17	2	0	1	1	1	6	1	1	0	1	2	16
GR18	1	2	2	0	2	1	12	15	15	4	0	54
GR19	1	0	1	1	2	4	1	3	5	7	0	25
GR21	1	2	0	3	20	8	1	0	1	9	0	45
GR24	6	2	0	3	5	5	3	1	0	2	0	27
GR28	0	1	0	0	8	19	0	0	0	0	0	28
GR31	0	5	0	0	7	10	0	0	1	1	0	24
GR32	0	1	0	1	3	2	1	2	2	1	0	13
GR36	0	1	1	0	2	5	0	1	1	15	0	26
GR42	0	0	0	0	1	0	0	0	1	3	0	5
GR58	0	0	0	0	4	3	0	0	0	0	0	7
Total	15	23	5	16	108	81	23	25	29	49	8	382

Les activités du secteur public (éducation, santé et services sociaux, fonction publique) forment une autre combinaison intéressante. Elles sont rarement présentes en bloc dans les mêmes grappes, mais au moins deux sur trois sont surreprésentées dans les grappes 14, 16, 17, 19, 24 et 32⁹. Cette dernière réunit les grandes régions métropolitaines, mais les cinq autres sont principalement formées de régions périphériques. Les activités publiques ont un QL faible dans les grappes essentiellement centrales (15, 28 et 58). Les US de la périphérie tendent donc davantage à dépendre des emplois publics que celles du centre.

On trouve dans les grappes 14 et 19, composées surtout de régions urbaines périphériques et présentes dans la plupart des provinces, les plus fortes concentrations d'emplois du commerce de détail. Le profil de ces grappes, dans lesquels on retrouve aussi le secteur public, constitue le profil caractéristique des centres de services rayonnant dans les régions qui les entourent.

Sur un plan plus général, le tableau 8 montre que chaque profil industriel — ou grappe — correspond à un type de région homogène (RH). Ainsi, la grappe 14 (primaire, VAF, commerce de détail, éducation, santé et services sociaux) comprend surtout de petites agglomérations périphériques et des régions rurales, tandis que la grappe 32 (communications, services HT, professionnels, commerce de gros, FAI) correspond aux régions métropolitaines et aux centres urbains les plus peuplés de la périphérie. La grappe 28 (VAF, VAM) ne comprend que les régions urbaines centrales, de même que la grappe 58 (qui se signale par de fortes concentrations d'emploi manufacturier à haute valeur ajoutée).

Outre l'intérêt de ces profils, l'objet du commentaire qui précède est de mettre en évidence l'étroite correspondance entre le groupement des 382 US en RH et leur groupement selon la composition sectorielle de leur emploi. Les concepts d'agglomération, de région métropolitaine et de distance qui ont servi à définir les RH sont recoupés par la distribution des profils économiques observés.

⁹ Le QL du commerce de détail est également très élevé dans les grappes 14 et 19.

Le tableau 9 est construit de la même manière que le tableau 8 si ce n'est que les grappes sont mises en rapport avec les provinces plutôt qu'avec les RH. Comme nous l'avons signalé, certaines constantes se dégagent. Ainsi, les grappes 14, 15 et 21 réunissent plus de 60 % des US québécoises. Elles ont en commun une forte présence des secteurs primaire et manufacturier à VAF. Les agglomérations périphériques paraissent plus tributaires des emplois du secteur public et du commerce de détail au Québec et en Nouvelle-Écosse que dans les autres provinces (GR14), mais on trouve des agglomérations semblables éparpillées dans toutes ces dernières (GR14 et GR19).

Les sept US dotées d'emplois manufacturiers de haute technologie (GR58) sont situées en Ontario ou au Québec. La grappe 18, où sont groupées les US présentant une concentration extrêmement forte d'emplois primaires, se trouvent principalement dans les Prairies. La grappe 36 (primaire fortement concentré allié à la construction) existe presque uniquement en Colombie-Britannique. Nous avons, dans ce rapport, concentré notre attention sur les RH, mais le tableau 9 nous rappelle que le découpage administratif peut également contribuer à l'explication de la dynamique spatiale de l'économie canadienne.

6.2 Mouvements entre les grappes, 1971-1996

Nous essaierons, dans cette sous-section, de voir s'il y a eu des changements dans la composition des grappes entre 1971 et 1976. À cette fin, nous avons classé les US de 1971 en fonction de la définition des grappes pour 1996, de manière à faire ressortir les changements de classification entre les deux dates (tableau 10).

La classification présente une certaine constance, et la plupart des US ne changent pas de grappe entre les deux années, ce dont témoignent les valeurs élevées de la diagonale du tableau 10.

Des différences apparaissent néanmoins. La grappe 15 (primaire, VAF, VAM), presque inexistante en 1971, s'est enrichie de 14 US précédemment comprises dans GR21 (primaire, VAF, transport) et de 13 US qui appartenaient à GR13

(primaire, VAF, VAM, VAÉ, construction). Ces mouvements sont intéressants, mais non fondamentaux, car toutes les grappes touchées ont, à la base, des emplois dans la production de biens.

Tableau 10. Comparaison des grappes de 1971 avec celles de 1996

		1971													
1996	GR14	GR15	GR16	GR17	GR18	GR19	GR21	GR24	GR28	GR31	GR32	GR36	GR42	GR58	Total
GR14	26	0	1	2	2	7	3	8	1	2	1	2	0	0	55
GR15	3	1	0	0	3	1	14	3	2	13	0	2	0	0	42
GR16	0	0	9	1	2	0	0	1	0	0	0	0	2	0	15
GR17	4	0	1	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
GR18	1	0	1	0	41	1	3	5	0	0	0	2	0	0	54
GR19	2	0	1	1	1	16	1	0	2	0	0	0	1	0	25
GR21	0	0	0	0	4	0	24	4	0	7	0	4	2	0	45
GR24	1	0	0	1	5	0	1	12	0	1	0	3	3	0	27
GR28	4	0	0	0	0	2	0	0	18	3	1	0	0	0	28
GR31	0	0	0	0	1	0	2	0	0	18	1	1	0	1	24
GR32	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	9	0	1	0	13
GR36	2	0	1	0	1	3	4	2	0	1	1	8	3	0	26
GR42	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	2	0	5
GR58	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	2	7
Total	43	1	14	18	61	30	54	35	25	49	13	22	14	3	382

L'évolution de la grappe 42 (tourisme dans les régions rurales), qui passe de 14 à 5 US, est plus intéressante : bien que le tourisme soit proposé comme moyen de diversifier l'économie des régions périphériques, rares sont celles qui dépendent de ce secteur, et la plupart des régions rurales qui en étaient tributaires en 1971 ne le sont plus en 1996.

La grappe 32, qui réunit les plus grandes régions urbaines et dont le profil industriel est dominé par les services supérieurs, enregistre très peu de gains ou de pertes : Halifax, Québec et une région rurale centrale de la Colombie-Britannique y entrent, tandis que Lachute (Québec), London (Ontario) et deux régions rurales en sortent.

Toutes les US qui sont entrées dans la grappe HT (GR58) sont des régions centrales de l'Ontario et du Québec. Sur les cinq, quatre proviennent de la grappe 31, qui occupe elle-même le deuxième rang pour la concentration de

l'emploi dans la fabrication de produits de haute technologie. Seule Belleville (Ontario) a quitté la grappe 58 pour la grappe 31.

Rares sont donc les mouvements entre les grappes dont les profils industriels ont peu de traits communs. Les quelques mouvements observés touchent des grappes présentant des caractéristiques similaires. C'est un constat qu'il faut garder à l'esprit quand on envisage des mesures de diversification de la structure industrielle des régions car dans la plupart des cas celle-ci n'a subi, en 25 ans, aucun changement fondamental.

6.3 Conclusion

Cette section un peu plus technique que les précédentes confirme, par une approche complètement différente, l'analyse effectuée dans la section 3, où l'examen des secteurs considérés *individuellement* nous a amenés à constater la très grande stabilité de la distribution relative de l'emploi dans les régions homogènes entre 1971 et 1996. Nous venons d'aboutir à des conclusions similaires, sans utiliser de découpage géographique défini a priori et en examinant la structure industrielle *dans son ensemble* plutôt que la distribution de chacun des secteurs.

En premier lieu, l'étroite correspondance entre les régions homogènes définies a priori, à partir de considérations théoriques, et les grappes issues de l'analyse de la structure industrielle doit être soulignée. Elle démontre, si besoin était, que les concepts d'économies d'agglomération, de distance et de régions métropolitaines ont une grande valeur pour expliquer la distribution de l'emploi dans l'espace économique canadien, mais également que leur utilité est augmentée par une compréhension adéquate de la structure industrielle. Deuxièmement, il faut retenir que la composition des grappes reste extrêmement stable durant la période étudiée. Les mouvements observés se font entre grappes de profil similaire, et sont en général le signe de changements de structure assez mineurs.

Enfin, chacune des grappes tend à être représentée de façon plus marquée dans un petit nombre de provinces. Nous reviendrons sur ce point dans la section 9.

7. Analyse de groupement pour les activités primaires et de première transformation (VAF), 1971-1996

Jusqu'ici, notre analyse de l'économie des régions canadiennes a reposé sur une classification de l'emploi en 18 secteurs. Or, on l'a vu dans les sections 3 et 6, les régions périphériques dépendent principalement du secteur primaire et des activités manufacturières à faible valeur ajoutée. Nos données nous permettent de pousser plus loin l'exploration de ces secteurs. Cet examen paraît d'autant plus utile que la diversification de l'économie, nous l'avons signalé dans la conclusion de la section 6, est régulièrement citée comme solution au déclin des régions périphériques. En particulier, suggère-t-on, les premières phases de la transformation des matières premières pourraient se dérouler à proximité des lieux d'extraction, c'est-à-dire dans les régions ressources de la périphérie.

En vue d'étudier la distribution de l'emploi des activités primaires et de première transformation, nous avons réparti ces activités en 18 secteurs (tableau 11) ¹⁰.

Pour analyser la structure industrielle des régions homogènes en fonction de ces 18 secteurs, nous avons procédé de la même façon que dans la section 6 pour l'ensemble de l'économie. Signalons cependant une différence d'ordre méthodologique : comme les secteurs sont ici très petits, les quotients de localisation ont dans certains cas une valeur très élevée. Aussi, afin d'éviter que les valeurs extrêmes exercent une influence trop forte, nous basons notre examen sur le *rang* des QL plutôt que sur leur valeur.

7.1 Les grappes de 1996

Les tableaux 13 et 14 présentent le profil détaillé et le profil général des dix grappes obtenues. La carte 7 illustre leur répartition géographique. Le tableau 14 présente le QL moyen des US de chaque grappe, par secteur.

¹⁰ Il faut voir une simple coïncidence dans le fait que nous ayons dégagé 18 secteurs pour analyser cette partie de l'économie, et 18 pour analyser l'économie dans son ensemble.

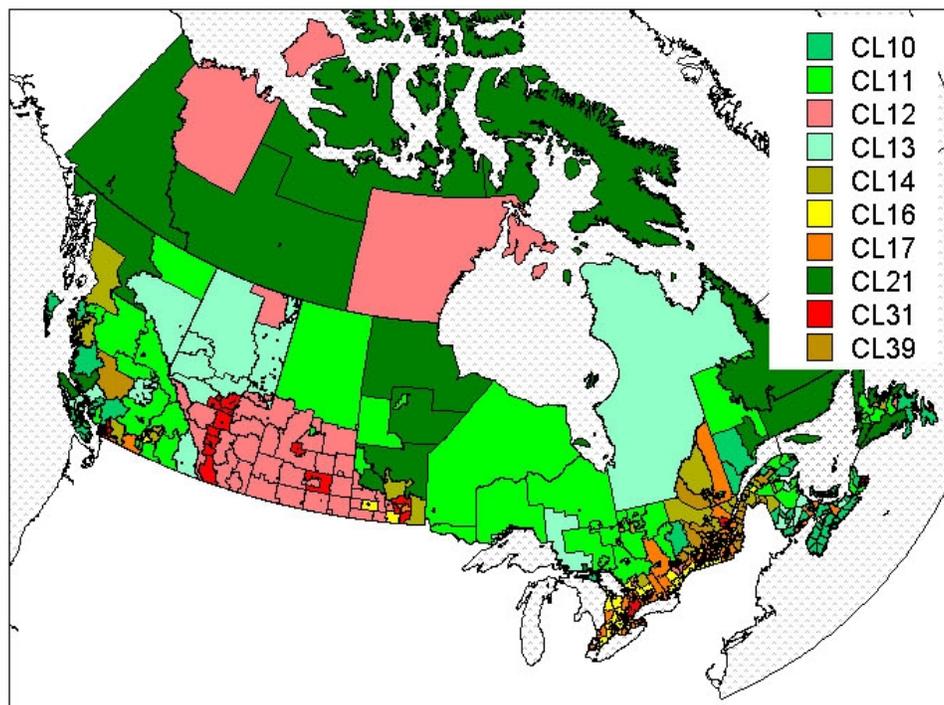
Tableau 11. Activités primaires et de première transformation : division en 18 secteurs

Primaire	ag1	Agriculture
	ag2	Foresterie
	ag3	Chasse et pêche
	ag4	Mines de métaux
	ag5	Mines de charbon
	ag6	Pétrole et gaz naturel
	ag7	Mines de minerais non métalliques
	ag8	Puits de pétrole et autres services relatifs à l'extraction minière
Première transformation (et autres)	ag9	Aliments (sauf poisson)
	ag10	Transformation du poisson
	ag11	Transformation du bois
	ag12	Meubles
	ag13	Papier
	ag14	Transformation des métaux
	ag15	Produits métalliques
	ag16	Produits minéraux non métalliques
	ag17	Produits du pétrole et du charbon
	ag18	Textile et cuir

Tableau 13. Profil général des grappes (division des activités primaires et de première transformation en 18 secteurs), 1996

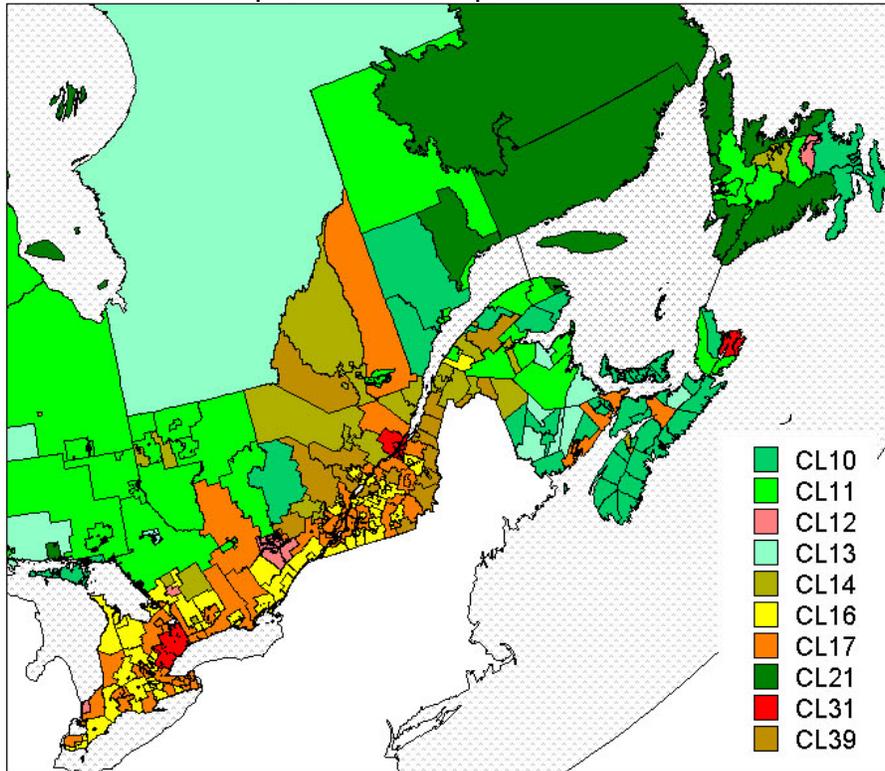
<i>Grappes</i>	<i>n</i>	<i>Structure</i>
GR10	47	Chasse et pêche, transformation du poisson
GR11	55	Mines de métaux et transformation des métaux, produits du bois (foresterie, transformation du bois, papier)
GR12	50	Agriculture, mines de minerais non métalliques, pétrole et gaz
GR13	26	Charbon et produits du bois (foresterie, transformation du bois, papier)
GR14	36	Produits du bois (foresterie, transformation du bois, papier) et transformation des métaux
GR16	71	Transformation des aliments, transformation des métaux et produits métalliques, produits minéraux non métalliques, textile et cuir
GR17	40	Mines de minerais non métalliques, meubles, transformation des métaux, produits métalliques, produits du pétrole et du charbon
GR21	22	Chasse et pêche, mines de métaux, transformation du poisson
GR31	16	Charbon, produits du pétrole et du charbon
GR39	19	Textile et cuir, meubles, transformation du bois, transformation des aliments

Carte 7. Grappes, Canada, 1996
18 secteurs primaires et de première transformation



- GR10 Chasse et pêche, transformation du poisson
- GR11 Métaux (mines et transformation), produits du bois
- GR12 Agriculture, mines de minerais non métalliques, pétrole et gaz
- GR13 Charbon et produits du bois
- GR14 Produits du bois et transformation des métaux
- GR16 Transformation des aliments, produits métalliques et non métalliques, textile et cuir
- GR17 Mines de minerais non métalliques, meubles, produits métalliques, produits du pétrole et du charbon
- GR21 Chasse et pêche, mines de métaux, transformation du poisson
- GR31 Charbon, produits du pétrole et du charbon
- GR39 Textile et cuir, meubles, transformation du bois, transformation des aliments

Carte 7b. Grappes, est du Canada, 1996
18 secteurs primaires et de première transformation



- GR10 Chasse et pêche, transformation du poisson
- GR11 Métaux (mines et transformation), produits du bois
- GR12 Agriculture, mines de minerais non métalliques, pétrole et gaz
- GR13 Charbon et produits du bois
- GR14 Produits du bois et transformation des métaux
- GR16 Transformation des aliments, produits métalliques et non métalliques, textile et cuir
- GR17 Mines de minerais non métalliques, meubles, produits métalliques, produits du pétrole et du charbon
- GR21 Chasse et pêche, mines de métaux, transformation du poisson
- GR31 Charbon, produits du pétrole et du charbon
- GR39 Textile et cuir, meubles, transformation du bois, transformation des aliments

Tableau 14. Quotient de localisation moyen des US de chaque grappe

Grappes	Agriculture	Foresterie	Chasse et pêche	Mines de métaux	Mines de charbon	Pétrole et gaz naturel	Mines de minerais non métalliques	Puits de pétrole et autres services relatifs à l'extraction minière	Aliments (sauf poisson)	Transformation du poisson	Transformation du bois	Meubles	Papier	Transformation des métaux	Produits métalliques	Produits minéraux non métalliques	Produits du pétrole et du charbon	Textile et cuir
GR10	104	538	1619	6	33	17	303	29	85	1785	172	32	208	25	37	83	90	38
GR11	81	534	270	1073	4	11	174	191	30	264	450	29	352	336	32	90	15	9
GR12	601	59	24	15	329	336	271	555	60	0	34	16	18	14	35	48	202	14
GR13	131	586	329	328	2439	563	114	525	30	266	390	15	258	41	46	66	57	17
GR14	144	459	57	126	0	8	217	46	96	25	345	46	487	206	38	158	19	40
GR16	216	44	29	5	4	4	142	8	186	15	109	137	112	198	148	216	52	221
GR17	209	136	42	52	0	10	515	24	145	103	145	179	105	188	121	164	146	151
GR21	53	350	1275	1932	0	24	142	199	11	876	35	9	81	47	10	17	3	6
GR31	262	65	215	45	548	325	192	331	102	130	78	68	28	82	57	134	157	45
GR39	244	498	52	5	0	0	129	0	151	3	638	610	120	67	117	118	54	408

Les QL moyens très élevés du tableau 14 ne doivent pas nous étonner : plus un secteur est petit eu égard à l'ensemble de l'économie, plus il est susceptible d'être réparti inégalement dans l'espace, et cette situation se solde par des niveaux de concentration très poussés dans certaines régions.

Comme on peut en juger par les profils, le secteur primaire et les industries de première transformation ne figurent pas dans les mêmes regroupements : ce n'est pas inattendu. Les seules activités qui semblent se retrouver partout sont l'agriculture et la foresterie, très fortement représentées dans toutes les grappes. La grappe 31 rassemble les US dont l'emploi est lié au domaine de l'énergie, la grappe 10 celles dont l'économie repose sur la pêche et sur la transformation du poisson, et la grappe 16 celles qui dépendent surtout des secteurs de première transformation.

Cependant, malgré cette séparation entre grappes d'activités de transformation et grappes d'activités primaires, il existe des liens entre certaines activités d'extraction et la transformation des ressources prélevées, en particulier entre pêche et transformation du poisson (grappes 10 et 21) et entre foresterie, transformation du bois et papier (grappes 10, 11, 13, 14 et 39).

Il est remarquable que l'ameublement ne soit pas associé au secteur des produits du bois, la transformation des aliments à l'agriculture, et la transformation des métaux aux mines de métaux; mais les produits métalliques et la transformation des métaux apparaissent ensemble dans les grappes 14, 16 et 17.

L'observation de cet échantillon de secteurs nous amène à poser l'influence d'une logique wébérienne : le papier et les planches sont plus faciles à transporter que le bois brut, et le poisson transformé que le poisson frais. Dans ces cas-là, extraction et transformation sont liés géographiquement. Mais les secteurs dont les intrants sont plus raffinés (produits métalliques, meubles) ou qui exploitent une ressource facile à transporter à l'état brut (transformation des aliments) n'ont pas ce lien de proximité avec l'activité d'extraction dont ils dépendent. En ce qui concerne la transformation des métaux, il apparaît que les liens avec le marché (les secteurs de produits métalliques) comptent plus que les liens avec

Tableau 15. Représentation (nombre d'US) des RH dans les grappes

	AM1	AM2	AC1	AC2	AC3	AC4	RC	AP1	AP2	AP3	AP4	RP	Total
GR10	0	0	0	0	0	0	1	3	2	1	3	37	47
GR11	0	0	0	0	0	1	0	2	3	9	7	33	55
GR12	1	0	0	2	0	3	5	1	1	2	8	27	50
GR13	0	0	0	0	0	0	1	1	2	7	3	12	26
GR14	0	0	0	0	0	2	7	0	0	3	11	13	36
GR16	0	0	3	8	9	15	27	1	3	1	0	4	71
GR17	1	1	7	3	3	1	18	1	0	1	0	4	40
GR21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	16	22
GR31	2	3	0	0	0	0	6	3	0	0	0	2	16
GR39	0	0	0	0	0	2	8	0	0	0	0	9	19
Total	4	4	10	13	12	24	73	12	11	25	37	157	382

l'activité d'extraction; c'est peut-être aussi le cas jusqu'à un certain point pour la transformation des aliments.

Encore ici, on note une correspondance étroite entre les régions homogènes et les profils industriels (tableau 15). Les grappes 10, 11, 12, 13 et 21 (dont les concentrations d'emplois dans les activités d'extraction reposent sans exception sur la proximité géographique des ressources) sont presque exclusivement périphériques, et les grappes 16 et 17 (où l'on trouve l'éventail d'activités de transformation le plus diversifié) presque exclusivement centrales. La grappe 31 (pétrole et gaz) comprend cinq des huit régions métropolitaines et trois des douze plus grandes villes de la périphérie, et la grappe 14 (bois, transformation des métaux, mines de minerais non métalliques), où le clivage entre central et périphérique ne se manifeste pas, ne comprend que des régions rurales et des régions urbaines de petite taille. La distribution géographique des activités primaires et de première transformation confirme donc la pertinence des régions homogènes en tant qu'outil d'analyse; elle fait aussi apparaître des liens intéressants, ou l'absence de liens, entre divers secteurs.

Les quotients de localisation des grappes 16 et 17, composées d'US centrales, sont élevés pour la plupart des industries de transformation et faibles pour la plupart des activités primaires. La grappe 31 (régions métropolitaines et grandes villes de la périphérie) présente un profil un peu inattendu, jouissant d'une forte concentration de l'emploi de secteurs tels que foresterie, chasse et pêche, mines

Tableau 16. Représentation (nombre d'US) des provinces dans les grappes

	TN	NÉ	IPE	NB	QC	ON	MN	SK	AL	CB	TNO	Total
GR10	3	16	5	4	7	1	0	0	0	11	0	47
GR11	3	2	0	2	15	13	4	2	0	14	0	55
GR12	1	0	0	0	0	3	8	21	15	0	2	50
GR13	0	1	0	4	1	3	0	0	7	10	0	26
GR14	1	1	0	3	19	5	2	0	0	5	0	36
GR16	0	0	0	0	28	38	3	0	1	1	0	71
GR17	0	1	0	2	17	16	1	0	0	3	0	40
GR21	6	0	0	0	3	1	4	0	0	2	6	22
GR31	1	2	0	0	1	1	1	2	6	2	0	16
GR39	0	0	0	1	17	0	0	0	0	1	0	19
Total	15	23	5	16	108	81	23	25	29	49	8	382

de charbon, pétrole et gaz naturel, mines de minerais non métalliques et puits de pétrole. L'explication peut résider dans le fait qu'elle comprend surtout des unités spatiales du couloir Edmonton-Calgary (ainsi que Toronto, Saskatoon et St. John's). La présence dans cette grappe de quelques grandes régions urbaines de l'extérieur des Prairies peut s'expliquer par la localisation de fonctions de gestions liées à des activités primaires¹¹. Cette grappe est exceptionnelle du fait qu'elle compte des emplois dans l'ensemble des 18 secteurs. Toutes les autres ont un QL *moyen* inférieur à 20 pour au moins un secteur. En d'autres termes, la grappe qui réunit les plus grandes villes présente la structure économique la plus diversifiée, même à l'intérieur de cet éventail limité d'activités.

Le tableau 16 montre que le groupement des 382 unités spatiales en fonction de leur dotation en activités primaires et de première transformation est fortement relié aux frontières provinciales. Ainsi, la grappe 14 — produits du bois, transformation des métaux, mines de minerais non métalliques — est presque exclusi-

¹¹ Dans cette section, l'analyse de regroupement porte sur le *rang* des variables et non sur les QL eux-mêmes, à cause de la distribution bimodale (valeurs très hautes ou proches de 0) des quotients de localisation de la plupart des activités primaires et de première transformation. S'il se trouve que des secteurs sont présents dans seulement un petit nombre d'US, cela signifie que certains d'entre eux, très faiblement représentés au point de vue du niveau de l'emploi, peuvent être classés avec des secteurs très fortement représentés, puisque la ligne de démarcation passe entre présence faible et absence. À notre avis, le groupement des US au sein de la grappe 31 peut en partie s'expliquer par là.

vement composée d'US québécoises, rurales surtout (tant centrales que périphériques). La grappe 16, où sont fortement concentrées les industries de transformation, est pour ainsi dire l'apanage du Québec et de l'Ontario. Les grappes « chasse et pêche » (10 et 21) rassemblent principalement des US de provinces côtières, et le groupe produits du bois, mines de métaux et transformation des métaux (grappe 11) semble n'exister qu'en Colombie-Britannique et au Québec.

En résumé, l'examen des profils fait ressortir que c'est d'abord dans les régions centrales du Québec et de l'Ontario que se concentrent les emplois de transformation, que les activités du domaine de l'énergie (grappes 12 et 31) se trouvent principalement en Saskatchewan et en Alberta, que la pêche se pratique le long des côtes et la foresterie et l'agriculture à peu près partout. Ce sont là des quasi-évidences, qui nous rappellent que chaque région géographique a un rôle à jouer dans l'économie, même si l'on ne tient compte que de quelques activités.

7.2 Mouvement entre les grappes, 1971-1996

Entre 1971 et 1996, la plupart des unités spatiales n'ont pas changé de grappe, mais les mouvements sont plus nombreux dans le cas présent qu'entre les grappes basées sur l'ensemble de l'activité économique. L'examen qui suit porte sur les changements ayant touché les grappes 16, 17, 31 et 39, soit celles qui rassemblent les industries de transformation « non liées », sur lesquelles on compte pour revitaliser les économies tributaires des ressources naturelles.

Entre 1971 et 1996, 19 US sont passées des grappes 17, 31 et 39 à la grappe 16. Ce changement est mineur, car il implique des grappes ayant un QL élevé pour un certain éventail d'industries de transformation. Seulement quatre US provenant d'ailleurs se sont ajoutées à la grappe 16, trois de la grappe 14 (Kelowna, Colombie-Britannique; la région rurale entourant Rimouski; la région de la Beauce, au sud de Québec) et une de la grappe 12 (Brandon, Manitoba).

La grappe 17 reçoit principalement des US d'autres grappes réunissant des activités de transformation. Trois proviennent cependant de la grappe 10 (Matsqui et

Chilliwack, Colombie-Britannique, et Truro, Nouvelle-Écosse); trois autres sont des régions périphériques rurales qui appartenaient aux grappes 11, 13 et 14.

Tableau 17. Comparaison des grappes de 1971 avec celles de 1996

1996	1971										Total
	GR10	GR11	GR12	GR13	GR14	GR16	GR17	GR21	GR31	GR39	
GR10	29	4	0	3	4	0	3	4	0	0	47
GR11	6	26	0	9	7	0	3	4	0	0	55
GR12	1	1	31	1	4	1	3	1	7	0	50
GR13	3	9	1	9	1	0	1	0	2	0	26
GR14	0	4	1	1	19	2	1	2	0	6	36
GR16	0	0	1	0	3	46	12	0	4	5	71
GR17	3	1	0	1	1	8	21	0	3	2	40
GR21	1	1	1	1	0	0	1	17	0	0	22
GR31	0	0	3	0	0	0	4	0	9	0	16
GR39	0	0	0	0	2	1	1	0	0	15	19
Total	43	46	38	25	41	58	50	28	25	28	382

Les nouvelles US de la grappe 31 (pétrole et gaz) viennent aussi, en général, d'autres grappes riches en emplois de transformation. Mais trois étaient dans la grappe 12 : il s'agit de régions rurales de l'Alberta et de la Saskatchewan. Enfin, le seul mouvement à signaler en direction de la grappe 39 concerne deux US qui étaient comprises dans la grappe 14 (Matapédia, Québec; et une région rurale périphérique de la Colombie-Britannique).

Globalement, très peu de changements substantiels ont modifié le profil des 382 unités spatiales entre 1971 et 1996. Si les US ont été nombreuses à passer dans une autre grappe, elles n'ont généralement pas remplacé un profil (ressource) par un autre (transformation), les mouvements se faisant plutôt entre grappes de profil similaire. Les rares cas de transformation plus poussée notés ci-dessus montrent toutefois qu'à long terme des changements peuvent se produire ¹².

¹² Voir ci-dessous la note 13

7.3 Conclusion

À l'issue de cet examen, nous connaissons de façon plus précise la distribution des activités primaires et de première transformation au Canada. En traçant le profil économique des régions et son évolution, nous nous sommes également demandé s'il y avait eu au cours de la période, parmi les régions qui étaient tributaires de l'exploitation des ressources naturelles en 1971, un virage vers la transformation.

En ce qui concerne la localisation des secteurs, l'analyse ne révèle rien de neuf. Elle confirme que si on trouve bel et bien en périphérie certaines activités de transformation (du poisson et du bois notamment) ainsi que des papetières, les régions qui bénéficient d'un large éventail d'industries de transformation sont généralement situées au centre, en Ontario et au Québec pour la plupart.

Les profils industriels régionaux évoluent très peu au cours de la période. Rares sont les unités spatiales tributaires de l'exploitation des ressources à s'être tournées vers des activités de transformation relativement diversifiées. Étant donné le flou inhérent à l'analyse typologique¹³, un examen plus poussé des quelques cas d'exception signalés ne nous mènerait pas bien loin : seul un grand nombre d'observations pourrait justifier des conclusions plus explicites.

8. Profils régionaux de revenu : salaires, taux d'activité, dépendance

Dans la section 4, nous avons examiné des données sur le revenu, la population et le taux d'activité des régions, et constaté certaines relations entre chacune de ces variables et le découpage en RH. Nous nous intéressons ici aux interactions entre les trois variables et à leur effet sur le niveau d'autonomie ou de dépendance des unités spatiales du pays.

La variable « revenu gagné par habitant », ou I_w^c , peut s'écrire ainsi :

¹³ À la marge, des variations infimes des QL peuvent déterminer l'appartenance à une grappe plutôt qu'à une autre. L'analyse fournit donc un portrait utile et plutôt exact de l'ensemble de l'économie, mais il faut aborder avec prudence les aspects plus détaillés de la classification.

$$I_w^c = I_w / p$$

$$= \left(I_w / e \right) \left(e / p_a \right) \left(p_a / p \right)$$

où :

I_w^c = le revenu gagné par habitant ¹⁴ (le revenu tiré d'un emploi, par habitant)

I_w = le revenu gagné total de la région

p = la population totale de la région

e = la population totale occupée de la région (population gagnant un revenu)

p_a = la population d'âge actif (15-64 ans) totale de la région.

Chacune des expressions de cette équation correspond à l'une des variables étudiées séparément dans la section 5. Cela étant, on peut écrire :

$$I_w^c = I_w^e * a * (1 - d)$$

où :

I_w^e représente le revenu gagné par travailleur (ou l'estimation du salaire moyen),

a représente le taux d'activité (pourcentage de la population occupée dans la population d'âge actif) et

d représente le rapport de dépendance (pourcentage de la population trop jeune ou trop âgée pour aller sur le marché du travail).

Cela étant posé, nous avons analysé la variable « revenu gagné par habitant » de 1996 (voir la figure 16) pour en dégager les tenants. Nous cherchons, en somme, à répondre à deux questions :

— si le revenu gagné par habitant est élevé dans une région, est-ce dû à son taux d'activité supérieur (a), à ses salaires plus généreux (I_w^e), à sa popula-

¹⁴ Dans ce rapport, le terme « revenu gagné » désigne strictement le revenu du travail et ne recouvre pas les revenus de placement, bien que ceux-ci constituent un revenu économique. Il s'ensuit que les transferts dont il a été question dans la section 5 comprennent des revenus économiques (provenant d'investissements).

tion d'âge actif plus nombreuse ($1 - d$), à une certaine combinaison des trois facteurs ?

- à l'inverse, si la région est peu autonome économiquement (le revenu gagné par habitant étant la mesure de l'autonomie ou de la dépendance), est-ce à cause du marché du travail, des salaires ¹⁵, des facteurs démographiques ?

8.1 Résultats

Nous avons réalisé une analyse de regroupement des 382 unités spatiales — comme dans les deux sections précédentes — afin de regrouper, cette fois, les unités où les trois variables retenues forment une combinaison semblable.

Le tableau 18 montre que diverses combinaisons de variables peuvent produire des résultats similaires en ce qui concerne le revenu gagné par habitant. Cependant, aux deux extrêmes, la relation entre les trois variables et le revenu par habitant est nette et conforme aux attentes : les régions où les salaires et le taux d'activité sont faibles et le rapport de dépendance élevé ont un revenu par habitant très bas, tandis que les régions où les salaires et le taux d'activité sont hauts et le rapport de dépendance faible jouissent d'un revenu par habitant élevé. Le revenu gagné par habitant est étroitement relié aux salaires (revenu gagné par travailleur), mais, alors que dans le cas des salaires (I_w^e) le ratio entre le plus faible et le plus élevé dépasse tout juste 1:2, ce ratio est de 1:4 dans le cas du revenu par habitant (I_w^c). Donc, aux extrémités de la distribution, les bas salaires sont aggravés par des faibles taux d'activité par une dépendance élevée, et les bienfaits des hauts salaires sont accentués par des taux d'activité élevés et une dépendance faible.

L'emploi ne suffit pas à produire des revenus élevés : dans les grappes 23 et 14, les revenus gagnés sont faibles et la population dépendante, malgré des taux

¹⁵ La variable utilisée est un indicateur approximatif qui ne représente pas les salaires eux-mêmes. L'emploi du mot salaire nous évite de répéter « revenu gagné par travailleur ».

Tableau 18. Grappes d'US selon le revenu : profils, 1996

	n	I_w^e	a	$1 - d$	Profils	I_w^c
GR22	3	35 909	0,75	0,75	HHH	21 080
GR16	42	29 035	0,80	0,69	HHH	16 004
GR19	23	26 655	0,69	0,70	HFH	13 406
GR24	16	24 138	0,81	0,69	MHH	13 418
GR13	84	25 026	0,77	0,65	MHM	12 571
GR33	23	22 380	0,84	0,62	MHF	11 773
GR29	15	23 668	0,74	0,61	MMF	10 819
GR17	43	21 757	0,69	0,69	MMH	10 755
GR14	62	19 667	0,72	0,66	FMM	9 550
GR23	26	18 362	0,82	0,60	FHF	9 221
GR32	24	21 282	0,63	0,66	MFM	8 657
GR35	16	17 628	0,57	0,69	FFH	6 990
GR26	5	16 454	0,51	0,57	FFF	5 222
Canada						13 727

- a. La colonne « profil » donne le niveau des trois variables (H, M et F signifient respectivement haut, moyen et faible). Ainsi, dans le cas de la grappe 13, MHM signifie que la grappe se caractérise par des salaires moyens (I_w^e), des taux d'activité élevés (a) et une population d'âge actif moyennement nombreuse ($1 - d$).

d'activité considérables. Nos données ne permettant pas de distinguer entre les types d'emploi, il est impossible de déterminer si la faiblesse des revenus du travail est due au bas niveau des salaires ou aux modalités d'organisation du travail : saisonnier, à temps partiel... Par ailleurs, les taux d'activité peuvent être élevés du fait que les actifs ont presque tous décroché au moins un emploi saisonnier au cours de l'année.

Le profil de la grappe 19, où de bons salaires et une dépendance limitée n'induisent pas un revenu par habitant élevé, témoignent de l'effet paralysant que peut avoir un taux d'activité trop bas sur une économie.

Le tableau 19 et la carte 8 montrent que de manière générale le groupement en régions homogènes n'est pas en relation étroite avec le groupement selon le revenu. Contrairement à ce que nous avons vu à propos des profils industriels, dans le cas présent, rares sont les grappes qui ne réunissent que des US centrales ou périphériques, ou que des régions urbaines grandes ou petites. Les trois US de la grappe aux revenus les plus élevés appartiennent à la périphérie

rurale. Les autres grappes à hauts revenus (16 et 19) comprennent aussi un bon nombre de RH de la périphérie rurale. Comme nous l'avons souligné à la

Tableau 19. Représentation (nombre d'US) des RH dans les grappes, 1996

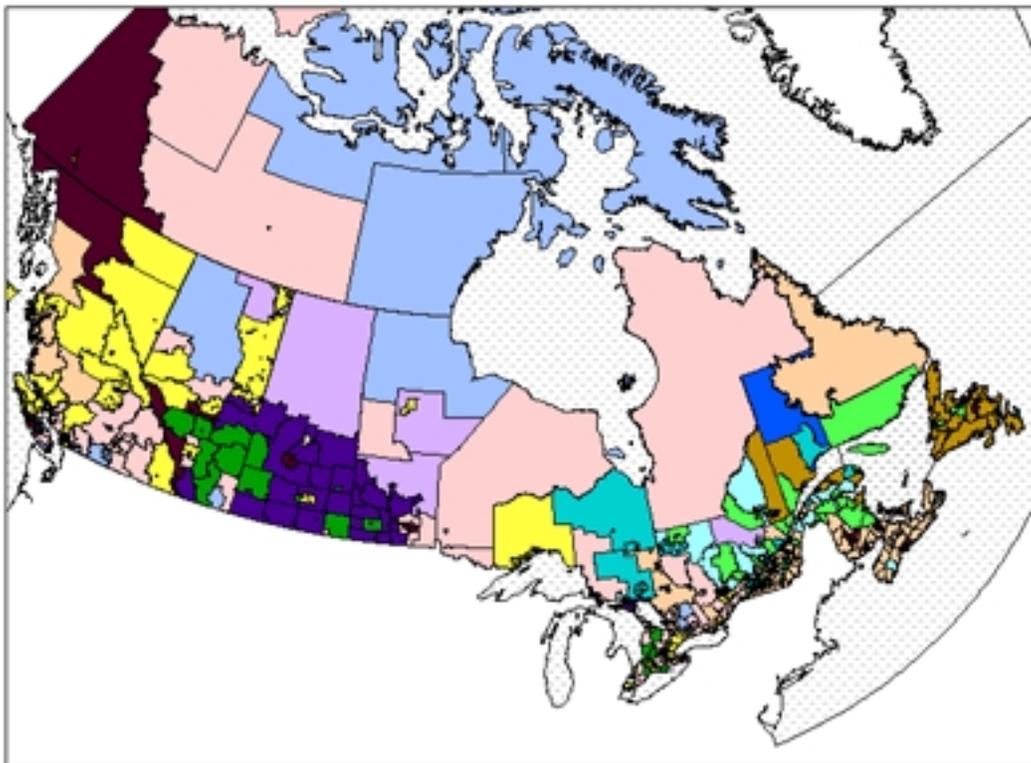
	AM1	AM2	AC1	AC2	AC3	AC4	RC	AP1	AP2	AP3	AP4	RP	Total
GR22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3
GR16	3	2	6	2	0	0	2	3	2	4	7	11	42
GR19	1	1	1	0	1	0	1	3	1	8	2	4	23
GR24	0	1	0	1	0	0	2	3	3	0	3	3	16
GR13	0	0	2	4	7	12	19	2	4	6	8	20	84
GR33	0	0	0	0	0	4	7	0	0	1	3	8	23
GR29	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	1	10	15
GR17	0	0	1	5	4	3	9	0	0	3	7	11	43
GR14	0	0	0	0	0	2	21	0	0	2	2	35	62
GR23	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	20	26
GR32	0	0	0	0	0	2	5	1	1	0	2	13	24
GR35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	16
GR26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
Total	4	4	10	13	12	24	73	12	11	25	37	157	382

section 4, il ne semble donc pas y avoir de problème de revenu systématique dans ces régions.

La relation entre les grappes et les frontières provinciales est plus nette (tableau 20). Les grappes 19, 17, 14, 32 et 36 comprennent principalement des US québécoises, qui se signalent toutes par la faiblesse de leur taux d'activité, sauf la grappe 14, où cette variable a, du reste, une valeur moyenne. L'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique forment la plus grande partie de la grappe à revenus élevés (grappe 16) ainsi que de la grappe 13, où les salaires et les taux d'activité sont hauts mais la population d'âge actif peu nombreuse. Quatre des cinq RH de l'Île-du-Prince-Édouard, en compagnie de RH de la Nouvelle-Écosse et du Québec, font partie de la grappe 14, où les bas salaires s'allient à des taux d'activité moyens. La grappe 23 — faibles revenus gagnés, forte dépendance et taux d'activité importants — est principalement constituée de RH de la Saskatchewan et du Manitoba touchées par des pertes d'emplois comptant parmi les plus lourdes au Canada (voir les cartes 2 et 6). Finalement, neuf des 15 RH de Terre-Neuve appartiennent à la grappe 35, où le faible niveau des salaires et des

taux d'activité, pourtant allié à un rapport de dépendance peu élevé, va de pair avec le faible niveau des revenus par habitant.

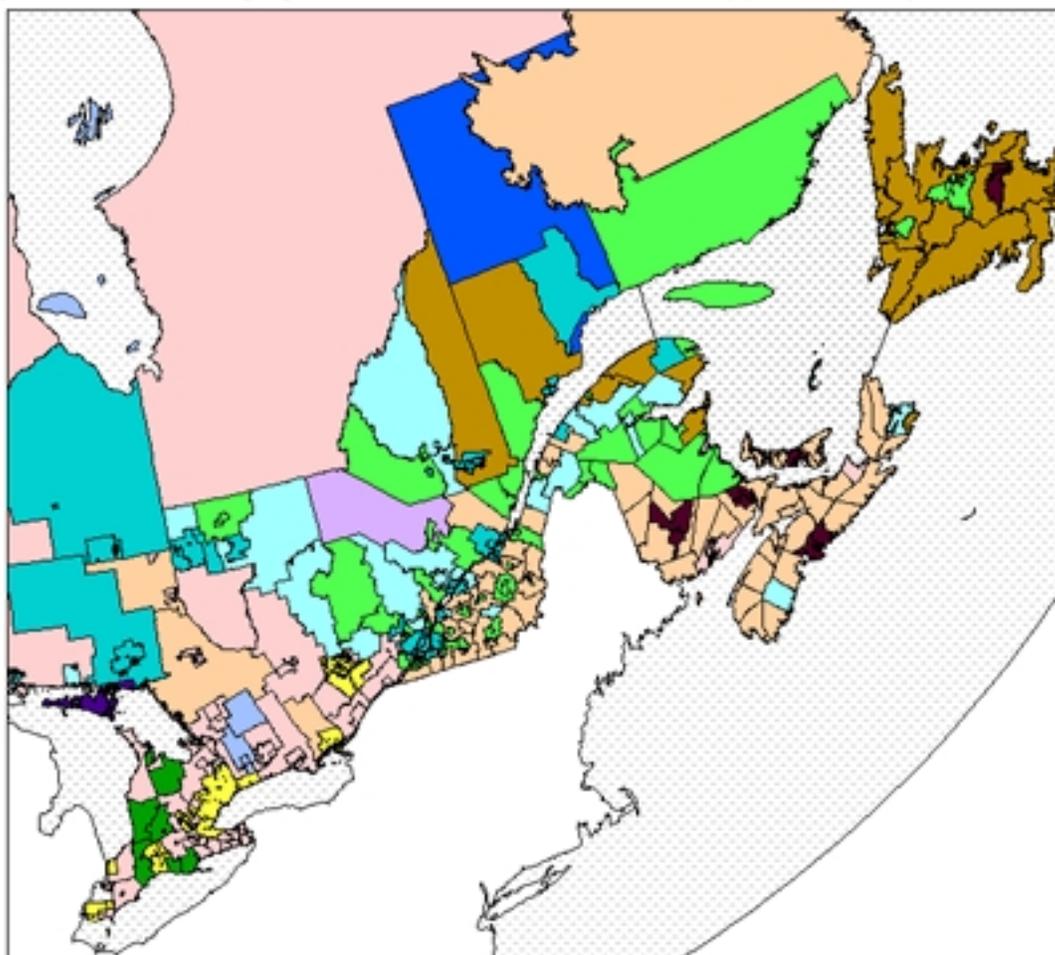
Carte 8, Grappes, Canada, 1996,
pour le revenu gagné, le taux d'activité et le rapport de dépendance



Profils, selon le niveau des trois variables: haut (H), moyen (M), faible (F)

- CL13: MHM
- CL14: FMM
- CL16: HHH
- CL17: MFH
- CL19: HFH
- CL22: HHH
- CL23: FHF
- CL24: MHH
- CL26: FFF
- CL29: MMF
- CL32: MFM
- CL33: MHF
- CL35: FFH

Carte 8b, Grappes, est du Canada, 1996,
pour le revenu gagné, le taux d'activité et le rapport de dépendance



Profils, selon le niveau des trois variables: haut (H), moyen (M), faible (F)

- CL13: MHM
- CL14: FMM
- CL16: HHH
- CL17: MFH
- CL19: HFH
- CL22: HHH
- CL23: FHF
- CL24: MHH
- CL26: FFF
- CL29: MMF
- CL32: MFM
- CL33: MHF
- CL35: FFH

Tableau 20. Représentation (nombre d'US) des provinces dans les grappes, 1996

	TN	NÉ	IPE	NB	QC	ON	MN	SK	AL	CB	TNO	Total
GR22	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	3
GR16	0	0	0	0	0	13	1	1	6	20	1	42
GR19	1	0	0	0	15	6	0	0	0	1	0	23
GR24	1	1	1	2	0	0	1	1	4	4	1	16
GR13	0	1	0	1	4	47	5	2	6	16	2	84
GR33	0	0	0	0	0	6	2	7	8	0	0	23
GR29	0	0	0	0	0	3	1	1	2	5	3	15
GR17	2	0	0	5	36	0	0	0	0	0	0	43
GR14	1	18	4	6	27	3	0	0	0	3	0	62
GR23	0	0	0	0	0	1	11	12	2	0	0	26
GR32	0	2	0	1	19	2	0	0	0	0	0	24
GR35	9	1	0	1	5	0	0	0	0	0	0	16
GR26	0	0	0	0	1	0	2	1	1	0	0	5
Total	15	23	5	16	108	81	23	25	29	49	8	382

La carte 8 illustre la distribution des grappes dans le territoire canadien. La grappe 14 — salaires faibles, taux d'activité moyens — nous intéresse particulièrement, car elle s'étend du sud de Montréal à la Nouvelle-Écosse, le long de la frontière américaine. Au Québec, cette zone correspond aux régions périphériques rurales proches de Québec et de Montréal. Il est intéressant de comparer ces régions à celles de la rive nord et de la Gaspésie comprises dans les grappes 17 et 32, où le revenu par travailleur est plus élevé mais le taux d'activité sensiblement plus faible. Ce résultat fait écho à l'analyse présentée dans la section 5, où nous avons fait ressortir que dans bien des cas, mais non pas tous, les revenus sont moins élevés dans les régions centrales que dans les régions périphériques.

Les deux régions métropolitaines du Québec, Montréal et Québec, font partie de la grappe 19, à l'instar de bon nombre de régions urbaines de la province (Rimouski, Sept-Îles, Val-d'Or, Trois-Rivières, Rouyn...). Cette grappe réunit des US où les salaires sont hauts, la dépendance limitée et le taux d'activité peu élevé : ce dernier, à 69 %, est le quatrième plus faible des treize. La situation est à l'opposé dans la plupart des autres régions urbaines du Canada, qui appartiennent à des grappes (16, 13 ou 24) où les taux d'activité sont importants (supérieurs à 77 % dans tous les cas).

La principale différence entre les régions urbaines du Québec et celles des autres provinces (dans le contexte de cette analyse) réside dans cette infériorité marquée des taux d'activité québécois. Ces faibles taux caractérisent la plupart des RH du Québec, ainsi que les RH du nord du Nouveau-Brunswick et les RH de Terre-Neuve (principalement regroupées dans les grappes 17 et 35).

8.2 Conclusion

Cette analyse du revenu gagné par habitant en lien avec le niveau des salaires, les taux d'activité et le rapport de dépendance éclaire les interactions entre variables démographiques, marchés du travail et salaires.

Elle fait également ressortir que les facteurs « provinciaux » — et sans doute, par conséquent, politiques et culturels — influencent ces interactions de façon déterminante. Les grappes 23 et 35, par exemple, offrent un contraste saisissant : la première, formée d'US des Prairies, présente des taux d'activité très élevés et des salaires faibles. La seconde, qui comprend des US de Terre-Neuve et du Québec, allie les mêmes bas salaires à des taux d'activité radicalement plus faibles et à un rapport de dépendance très supérieur.

Comme on l'a vu à la section 4, les US du Québec, du nord du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve se font remarquer par leurs taux d'activité très inférieurs à ceux des autres US de même type. Il est possible que cette situation soit liée à des facteurs politiques et culturels qui limitent la propension des habitants à migrer.

L'analyse que nous venons de faire met en évidence certaines limites des RH en tant qu'instrument d'analyse, et l'utilité de pouvoir recourir à d'autres approches : bien que les régions homogènes recourent de façon claire et compréhensible les grappes constituées en fonction de la structure industrielle, et que la population et l'emploi suivent des tendances (observées dans les sections 3, 4, 6 et 7) qui varient de façon cohérente selon les RH, celles-ci ont, avec le revenu et le taux d'activité, moins de rapport que les frontières provinciales.

9. L'interaction des découpages géographiques : analyses multivariées des principaux indicateurs

Pour clore cette troisième partie, nous allons examiner brièvement les interactions entre les systèmes de classification des espaces géographiques que nous avons utilisés au cours de cette recherche. Il existe un lien, on l'a vu, entre les profils industriels, les régions homogènes et les frontières provinciales, et une grande partie de notre travail s'est organisée autour du concept de RH. Mais il est raisonnable de se demander si une comparaison de la croissance de l'emploi dans les grappes ou les provinces n'aurait pas mené à des résultats expliquant de façon tout aussi convaincante les variations que l'on observe entre régions homogènes. Si tel était le cas, il faudrait admettre que les RH sont, en pratique, un outil d'analyse moins utile que ces deux systèmes.

Il ne s'agit donc pas ici de se demander si les variables changent de comportement en fonction des provinces ou des groupements d'US de même profil industriel : les sections qui précèdent, l'analyse de la localisation de l'activité et de la croissance économiques (section 4) et diverses publications ont établi que oui. Il s'agit plutôt de vérifier, à l'aide de quelques variables importantes, si les régions homogènes améliorent sensiblement la compréhension que nous avons de ces variations.

À cette fin, nous avons recouru à l'analyse de variance, qui permet d'établir si un effet (en l'occurrence un système de classification des unités spatiales) peut expliquer la variation d'une variable donnée, après avoir contrôlé pour le rôle d'autres effets. Dans les tableaux qui suivent, plus F est élevé, plus l'effet a un pouvoir explicatif. Les valeurs de la colonne intitulée $Pr > F$ représentent la probabilité que l'effet en question ne joue aucun rôle explicatif pour la variable analysée : plus cette valeur est faible, plus grande est la probabilité que le pouvoir explicatif de l'effet soit statistiquement significatif.

9.1 Croissance de l'emploi, 1981-1996

Le tableau 21 présente la synthèse des résultats d'une analyse de variance appliquée à la croissance de l'emploi entre 1981 et 1996. Trois effets sont pris en

Tableau 21. Analyse de variance : croissance de l'emploi, 1981-1996

Modèle	R2	F	Pr > F			
	0,42	7,37	< 0,0001			
Effets	Nom	DF	Type II SS	Carré moyen	F	Pr > F
	Province	10	2,85	0,29	6,96	< 0,0001
	RH	11	1,73	0,16	3,84	< 0,0001
	GR1981	13	3,24	0,25	6,08	< 0,0001

considération : les provinces, les régions homogènes et les grappes établies pour 1981 en fonction de l'ensemble de l'économie.

L'analyse montre que chaque type de groupement des 382 unités géographiques du Canada a le pouvoir d'expliquer une partie des variations de la croissance de l'emploi. Ce résultat est d'autant plus intéressant que, nous l'avons vu, il y a correspondance entre les régions synthétiques et les grappes fondées sur le profil industriel. En d'autres termes il atteste, au-delà des variations interprovinciales (bien connues et abondamment étudiées) et en dépit de l'influence évidente de la structure économique, que la croissance de l'emploi varie de façon sensible et statistiquement significative en fonction des dimensions « centre-périphérie » et « taille urbaine ». L'analyse de régression (résultats non présentés) confirme que, une fois isolé l'effet « provinces », la croissance de l'emploi entre 1981 et 1996 varie entre les régions homogènes de manière très conforme à la description présentée dans les sections 2 et 3.

9.2 Revenu gagné par travailleur, 1996

Nous avons repris l'opération pour le revenu gagné. Les frontières provinciales et le découpage en RH expliquent une très grande part de la variance du revenu

Tableau 22. Analyse de variance : revenu gagné par travailleur, 1996

Modèle	R2	F	Pr > F			
	0,62	16,67	< 0,0001			
Effets	Nom	DF	Type II SS	Carré moyen	F	Pr > F
	Province	10	1440624165	144062417	22,13	< 0,0001
	RH	11	810286768	73662433	11,32	< 0,0001
	GR1996	13	281003147	21615627	3,32	< 0,0001

gagné dans les 382 US. La structure industrielle en explique une part importante, mais beaucoup moins considérable, ce qui pourrait s'expliquer par le lien étroit entre structure industrielle et RH.

9.3 Taux d'activité, 1996

Le tableau 23 corrobore les analyses détaillées des sections précédentes : le taux d'activité varie beaucoup plus entre les provinces qu'entre les régions homogènes ou entre les grappes fondées sur la structure industrielle. C'est le groupement par RH qui a le plus faible pouvoir explicatif. Dans le même sens, nous avons conclu à la section 7 qu'il n'y avait pas de lien clair entre les RH et le groupement des US selon le profil de revenu, mais qu'il existait un lien net entre ce groupement et les frontières provinciales. Moins significatif, l'effet RH l'est tout de même au seuil de 99,9 %, et reste donc un effet explicatif non négligeable.

Tableau 23. Analyse de variance : taux d'activité, 1996

Modèle	R2	F	Pr > F			
	0,60	15,51	< 0,0001			
Effets	Nom	DF	Type II SS	Carré moyen	F	Pr > F
	Province	10	0,68	0,07	23,51	< 0,0001
	RH	11	0,10	0,01	2,98	0,0008
	GR1996	13	0,14	0,01	3,66	< 0,0001

9.4 Conclusion

Le but de cette section n'était pas d'analyser de nouvelles données mais d'évaluer la robustesse des conclusions des sections précédentes. Les analyses de variance ont montré que le groupement des unités spatiales en régions

homogènes est un outil utile pour analyser la croissance de l'emploi et des revenus : une fois isolée l'influence des autres classifications, il contribue de façon significative à expliquer les valeurs que revêt la variable examinée dans les diverses unités spatiales. De façon générale, les résultats des sections précédentes montrent qu'on peut en dire autant pour la plupart des variables liées à l'emploi : taux de croissance, quotients de localisation ou typologies.

10. Conclusion

La métropolisation de l'activité économique est une tendance lourde

Si détaillées qu'aient été les analyses de ce rapport, ses conclusions sont nettes et sans ambages. L'emploi tend systématiquement à se concentrer à l'intérieur et aux abords des grandes régions métropolitaines. En périphérie, seules certaines régions urbaines assez grandes jouant le rôle de pôle régional ont un niveau de croissance raisonnable. Durant la période 1981-1996, en particulier, la métropolisation est manifeste dans l'ouest du pays aussi bien que dans l'est. Certaines régions périphériques de l'ouest croissent plus vite que celles de l'est, il est vrai, mais les régions métropolitaines de l'ouest se développent encore davantage.

Certaines populations (de Saskatchewan et du Manitoba) sont plus mobiles que d'autres (du Québec, du nord du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve)

La croissance ou le déclin de la population ne suivent pas forcément ceux de l'emploi. Dans certaines régions, spécialement en Saskatchewan et au Manitoba, les pertes de population vont de pair avec les pertes d'emplois. Ce phénomène entraîne une situation paradoxale : dans les régions où la croissance de l'emploi a été la plus faible durant les 25 années étudiées, on trouve des taux d'activité qui comptent parmi les plus élevés du pays. Ailleurs, notamment au Québec, dans le nord du Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, le déclin démographique ayant été moins marqué que la chute de l'emploi, la faible propension à migrer des populations s'accompagne de taux d'activité très faibles.

En périphérie, l'impact des tendances économiques diffère selon les régions

Deux logiques sont donc à l'œuvre : celle de la métropolisation de l'activité économique, qui touche tout le Canada, et celle du déclin démographique, dont le rythme dépend beaucoup plus de facteurs provinciaux et probablement culturels. Autrement dit, les problèmes des régions périphériques diffèrent des unes aux autres, mais ce n'est pas en raison de tendances économiques dissemblables. Les différences de situation sont dues aux caractéristiques des populations et aux particularités des politiques provinciales et municipales.

Dans les centres urbains périphériques, les revenus sont élevés (et augmentent). Les régions métropolitaines sont marquées par des disparités

Une autre conclusion importante est qu'il n'y a pas, de manière générale, de grave problème de revenu dans les régions périphériques. Comme leurs chômeurs tendent sans doute à migrer vers les régions métropolitaines et que leurs actifs occupés touchent de bons salaires, les revenus gagnés par travailleur (ou les salaires) sont plus élevés dans certaines régions périphériques que dans les régions centrales. En outre, tout indique que le système de transferts redistribue la richesse des régions les plus riches vers les régions les plus pauvres, et que cet effet redistributif s'est accentué entre 1971 et 1996.

Les régions métropolitaines présentent donc un portrait différencié. On y observe à la fois des niveaux d'instruction élevés et des niveaux d'instruction faibles, et les taux d'activité y ont diminué abruptement après 1981. C'est dire que leurs moyennes élevées pour les revenus et le niveau d'instruction dissimulent de profondes disparités, dont une partie peut être liée aux difficultés de populations nouvellement établies (migrants intérieurs ou internationaux).

Les régions périphériques ne sont pas des localisations bon marché

En conséquence, les régions périphériques ne peuvent être considérées, en général, comme des localisations bon marché. Aux coûts liés à la distance

(transport, déplacements par avion, temps), dont nous n'avons pas tenu compte dans cette étude, s'ajoutent en effet les coûts du travail, plus élevés dans ces régions que dans les régions urbaines similaires proches des grandes régions métropolitaines : ce facteur n'est pas de nature à attirer les activités économiques vers la périphérie.

La proximité de la frontière américaine favorise certaines régions

L'importance de la proximité des marchés sous-tend le mouvement de métropolisation, mais il existe d'autres débouchés que les régions métropolitaines. L'augmentation du commerce international accroît le rôle des marchés américains à l'égard de la géographie économique canadienne (mais ce rôle existait déjà au XIX^e siècle, avant la mise en œuvre de la politique nationale). Bien que nous n'ayons pas effectué de vérification statistique à cet égard, notre analyse et l'observation des cartes tendent à montrer que les régions périphériques proches des marchés américains (soit celles du sud de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick), ainsi que les régions rurales du Québec et de l'Ontario qui jouissent à la fois de la proximité des régions métropolitaines et de celle des États-Unis, sont stables ou en croissance. Elles n'ont pas eu à faire face à des pertes d'emploi aussi marquées que Terre-Neuve, Gaspé, la Côte-Nord, l'est des Prairies et d'autres régions périphériques plus éloignées. Il conviendrait toutefois d'approfondir cette hypothèse.

En 25 ans, la localisation des activités économiques n'a guère changé

Enfin, un thème a parcouru ce rapport : celui de l'inertie de la distribution de la plupart des secteurs économiques dans l'espace canadien. Entre 1971 et 1996, cette répartition *relative* est demeurée inchangée, tout comme, d'ailleurs, la combinaison d'activités relative de la plupart des régions.

Cela ne signifie pas que les économies régionales n'ont pas grandement évolué : plutôt, cela signifie que très peu de régions exhibent des tendances qui diffèrent de celles observées pour le Canada dans son ensemble. Par exemple, il est clair que toutes les régions ont vu une tertiarisation rapide de leurs économies entre

1971 et 1996, et que les services supérieurs ont cru rapidement partout: mais les régions qui, en 1971, avaient une économie plus tertiaisée tendent à être les plus tertiaires en 1996. De même, les zones qui avaient le plus de services supérieurs en 1971 ont le plus de services supérieurs en 1996.

Ceci veut dire que les régions tendent à se développer ou non en fonction de la croissance ou du déclin des secteurs économiques qui y sont localisés. Il est exceptionnel, du moins selon cette étude, qu'une région progresse parce qu'elle est parvenue à diversifier suffisamment sa base économique. C'est dire que si l'emploi des activités primaires et manufacturières de première transformation (à valeur ajoutée faible : VAF) est en déclin, et si les régions périphériques sont spécialisées dans ces secteurs, on doit s'attendre au déclin des régions périphériques.

L'inertie des tendances de localisation apparaît même quand l'analyse porte uniquement sur quelques activités primaires et manufacturières à VAF. Si de menus changements de profil économique se produisent, on ne perçoit pour ainsi dire pas de signes de conversion à l'activité manufacturière des économies basées sur les ressources naturelles.

Les politiques de diversification qui visent à modifier la structure économique régionale à un rythme qui diffère de la tendance nationale seront difficiles à mener à bout. La position relative des régions tend à rester stable, et ce malgré des changements absolus considérables. Cela dit, des politiques de diversification et d'autres politiques structurelles qui accompagnent les régions dans leur adaptation aux structures changeantes de l'économie dans son ensemble pourraient être plus viables.

L'histoire se répète

Les tendances décrites dans ce rapport ne sont pas nouvelles. En Europe, le déclin frappe les régions périphériques et les régions rurales depuis la révolution industrielle, et le processus de métropolisation est manifeste depuis 200 ans. L'une des principales différences entre l'Europe et le Canada réside dans la

dépendance de l'économie canadienne à l'égard des ressources naturelles : une grande part de la croissance des régions canadiennes a reposé sur l'existence de ressources à prélever et de marchés pour les écouler (Pomfret, 1981). La croissance de la demande et le caractère apparemment illimité des ressources ont soutenu l'ouverture et le développement des régions périphériques jusqu'à la fin des années 1970. De même qu'au XIX^e siècle le progrès technologique allié à la découverte de nouvelles sources d'approvisionnement a fait reculer l'agriculture en Europe, on peut soutenir qu'aujourd'hui les progrès de l'efficacité, s'ajoutant à la diversification des fournisseurs et à l'épuisement de certaines ressources, rendent les régions périphériques canadiennes vulnérables aux tendances décrites dans ce rapport. Par conséquent, à nos yeux, ce n'est pas la question du *développement* des régions périphériques qui se pose, mais celle de la *gestion de leur déclin*.

Cela ne revient pas à dire que les régions périphériques ne joueront plus un rôle central dans l'économie, car leurs ressources, en particulier le bois et les produits de la mer dans l'est du pays, continueront d'être en demande. Toutefois, dans la mesure où la demande peut être satisfaite par une main-d'œuvre de moins en moins nombreuse, il devient difficile de conserver une activité économique globale suffisamment importante pour assurer la viabilité de communautés bien desservies. C'est ce qui s'est produit dans les communautés agricoles européennes : de nombreux petits villages sont disparus ou ont été absorbés par la ville toute proche.

Nous développerons cette interprétation dans le rapport final.

Avertissement : l'utilisation de l'analyse statistique

Il importe de souligner que les conclusions de ce rapport reposent sur des analyses statistiques, dont le propre est de comporter des exceptions. Il s'ensuit que des exceptions peuvent accompagner, et accompagneront, les tendances dégagées ici. Il ne faut donc pas déduire des résultats de cette étude qu'aucune région périphérique n'a la possibilité de modifier sa base économique ou que le déclin frappera inéluctablement toutes les localisations non métropolitaines. De la même façon, il ne suffit pas d'une exception ou de quelques exemples pour invalider les conclusions du rapport. C'est en confrontant les tendances générales et les cas particuliers et en situant ces derniers dans le contexte de l'analyse globale que l'on parvient à une meilleure compréhension des processus qui sont à l'œuvre dans l'économie. Il faut donc considérer cette étude comme un complément des rapports réalisés par Côté, Desjardins, Johnson et Proulx sur des régions particulières.

Références bibliographiques

- Britton, J., 1996, « High tech Canada », in J. Britton, éd., *Canada and the Global Economy*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 255-272.
- Coffey, W., et R. Shearmur, 1996, *Employment Growth and Change in the Canadian Urban System, 1971-1994*, Ottawa, Canadian Policy Research Network, Working Paper No. 2, 195 pages.
- Coffey, W., et M. Polèse, 1988, « Locational shifts in Canadian employment, 1971-1981. Decentralisation versus decongestion », *Canadian Geographer*, 32.3, p. 248-255.
- Fotheringham, S., C. Brundson et M. Charlton, 2000, *Quantitative Geography: Perspectives on Spatial Data Analysis*, Londres, Sage.
- Lacas, J. D., M. Polèse et R. Shearmur, 2001, *L'avenir économique des régions périphériques : revue exploratoire de la littérature avec une attention particulière sur l'impact de l'économie du savoir et l'expérience de pays nordiques*, Montréal, INRS-UCS.
- Noyell, T., et T. Stanback, 1984, *The Economic Transformation of American Cities*, Totawa (NJ), Rowan & Allanheld.
- Polèse, M., et M. Roy, 1999, *La dynamique spatiale des activités économiques au Québec : analyse pour la période 1971-1991 fondée sur un découpage centre-périphérie*, *Cahiers de géographie du Québec*, 43.118, p. 43-71.
- Pomfret, R., 1981, *The Economic Development of Canada*, Toronto, Methuen.
- Sen, A., 1999, *Development as Freedom*, New York, Anchor Books.
- Shearmur, R., 1997, « The disribution of high-tech sectors in the Canadian urban system », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1997.4, p. 619-646.

Annexes

Annexe 1. Définition de la région métropolitaine de recensement (RMR) et de l'agglomération de recensement (AR)

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Le concept général de région métropolitaine de recensement (RMR) s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé.

Une RMR est délimitée à partir d'un noyau urbanisé lorsque ce dernier compte au moins 100,000 habitants, d'après les résultats du dernier recensement. Lorsqu'une région devient une RMR, elle continue de faire partie du programme même si, ultérieurement, elle subit une baisse de population.

Agglomération de recensement (AR)

Le concept général d'agglomération de recensement (AR) s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé.

Une AR est délimitée à partir d'un noyau urbanisé lorsque ce dernier compte au moins 10,000 habitants, d'après les résultats du dernier recensement. Lorsque la population du noyau urbanisé d'une AR atteint 100,000 habitants, selon le dernier recensement, cette AR devient une région métropolitaine de recensement (RMR). E-STAT inclut des AR avec au moins 50,000 habitants.

Annexe 2. Tableau : niveau absolu et taux croissance de l'emploi au Canada, pour 142 secteurs et 18 grands groupes, 1971, 1981, 1991 et 1996

18 sector aggregation	sector	1971	1981	1991	1996
primary	1 agriculture	238,607	457,648	483,283	433,605
primary	2 forestry	62,519	78,157	76,582	66,820
primary	3 hunting and fishing	23,953	31,915	34,216	33,560
primary	4 metallic mines	63,799	74,151	49,723	40,875
primary	5 coal mines	8,422	11,569	11,568	9,540
primary	6 petrol and natural gas	19,455	47,369	52,895	41,205
primary	7 non metallic minerals	21,766	25,676	21,858	18,900
primary	8 oil wells and 'other mining services'	6,767	14,371	33,446	39,075
LVA	9 meat and poultry	36,056	45,793	44,195	48,710
LVA	10 fish processing	27,044	48,384	39,931	25,035
LVA	11 fruit and vegetables	15,985	15,861	14,345	14,595
LVA	12 milk	28,531	26,562	23,976	22,300
LVA	13 mills and animal food	15,936	17,306	13,952	14,230
LVA	14 bread	39,725	42,573	48,247	27,085
LVA	15 other foods	31,801	39,972	41,767	40,040
LVA	16 drinks	30,369	35,617	29,502	24,540
LVA	17 tobacco	8,457	7,808	4,249	4,920
MVA	18 tires, rubber etc...	23,232	27,693	21,212	22,495
MVA	19 plastics	18,855	36,080	46,196	55,560
LVA	20 shoes, leather etc...	26,329	29,176	15,005	12,745
LVA	21 carpets	5,132	7,132	4,690	3,845
LVA	22 various textiles	59,090	66,325	44,837	44,665
LVA	23 clothing	104,032	130,433	101,425	93,890
LVA	24 wood transformation	92,472	135,436	108,650	133,085
MVA	25 furniture	41,267	63,314	59,209	52,480
LVA	26 paper	115,804	138,433	119,773	104,905
communication	27 printing	97,683	126,622	153,425	159,730
LVA	28 metal transformation	104,398	122,587	100,924	85,545
LVA	29 metal products	126,441	176,985	135,688	153,260
MVA	30 machines	59,378	93,868	67,106	79,735
HVA	31 business machines	14,195	20,294	21,687	18,665
HVA	32 aeronautics	23,965	37,387	42,080	38,270
MVA	33 cars	51,613	50,380	68,353	57,225
MVA	34 truck bodies	12,655	16,797	11,853	16,115
MVA	35 car parts	34,592	52,164	57,437	95,835
MVA	36 rolling stock	8,273	12,130	7,270	8,970
MVA	37 ships and vessels	16,521	22,236	17,717	13,230
MVA	38 other transport equipment	5,229	2,821	2,289	5,780
MVA	39 small electrical products	7,527	7,680	4,188	3,060
MVA	40 large electrical products	9,496	10,407	6,796	6,735
MVA	41 lighting products	4,138	4,769	4,010	5,660

MVA	42	radios and televisions	6,253	4,033	3,566	2,385
HVA	43	telecommunications equipment and micro-electronics	42,671	49,126	44,439	58,775
MVA	44	industrial electrical equipment	21,453	26,543	18,147	16,855
MVA	45	electrical wires and cables	6,911	8,484	7,931	6,260
MVA	46	other electrical products	11,472	15,717	9,660	7,870
LVA	47	non metallic mineral products	52,553	64,790	51,217	48,240
LVA	48	oil and coal products	19,132	25,574	16,778	14,550
LVA	49	fertilisers	2,951	2,561	2,564	6,120
LVA	50	plastics and resins	4,325	6,661	9,752	7,050
HVA	51	pharmaceutical products	13,362	15,925	21,829	22,625
LVA	52	paint and varnish	8,029	7,808	6,874	7,060
LVA	53	soap and cleaning products	5,464	6,081	7,550	7,045
MVA	54	personal hygiene products	5,390	7,403	7,619	6,245
LVA	55	industrial chemical products	21,907	32,260	19,310	18,805
LVA	56	other chemical products	14,037	17,199	20,911	14,930
HVA	57	professional and scientific equipment	19,671	27,316	26,950	22,230
MVA	58	other manufacturing	38,361	50,566	52,090	64,730
construction	59	construction	482,650	663,797	735,733	668,285
transports	60	air transport	28,393	51,181	60,107	57,185
transports	61	services auxiliary to air transport	4,976	9,740	13,849	15,875
transports	62	rail transport	106,392	104,957	65,012	48,745
transports	63	maritime transport	21,171	22,253	17,832	16,695
transports	64	services to maritime transport	13,085	11,646	12,847	10,955
transports	65	trucking, removal and storage services	103,380	143,553	166,803	198,055
transports	66	urban transport and inter-urban coach transport	27,655	41,181	49,024	83,265
transports	67	taxis and other transport	34,460	54,300	70,618	36,505
transports	68	road maintenance	38,524	55,423	73,235	44,995
transports	69	services auxiliary to transport	4,544	6,376	9,257	8,120
transports	70	warehousing	15,365	20,606	18,363	18,810
communication	71	radio and television broadcasting	23,399	41,506	56,907	49,950
communication	72	telephone services	73,915	114,405	122,571	109,560
communication	73	telegraph services	6,672	7,362	973	3,285
communication	74	postal services	52,974	74,489	75,215	120,395
LVA	75	electricity	61,403	90,942	104,490	83,845
LVA	76	gas distribution	9,940	13,991	15,183	16,750
LVA	77	water distribution	6,415	8,754	6,706	9,665
LVA	78	other public utilities	6,880	11,958	18,190	23,770
wholesale	79	food wholesale	39,953	56,501	72,729	74,880
wholesale	80	ironmongery - wholesale	16,015	22,416	25,375	27,510
wholesale	81	other wholesale	273,337	443,284	445,062	611,710
retail	82	food retail	175,527	253,158	348,341	378,890
retail	83	various merchandise retail	217,387	274,215	228,802	185,585
retail	84	tire retail	20,299	38,798	46,933	47,040
retail	85	gas stations	69,478	76,054	91,787	72,950
retail	86	car dealers	63,121	90,634	102,187	122,280

retail	87	car maintenance and repair	57,725	91,064	119,001	128,795
retail	88	shoe shops	13,682	18,141	21,210	18,495
retail	89	men's wear shops	15,712	19,449	19,839	13,585
retail	90	women's wear shops	26,712	43,660	52,978	48,675
retail	91	clothing shops	19,759	34,725	51,815	60,230
retail	92	ironmongers	20,057	28,893	43,525	37,485
retail	93	furniture shops	34,782	61,538	81,017	53,690
retail	94	electrical repair shops	8,765	10,226	12,646	37,560
retail	95	pharmacies	36,419	51,961	83,696	90,080
retail	96	bookshops and stationers	7,538	14,622	25,577	24,900
retail	97	florists	7,748	13,487	16,274	25,000
retail	98	jewels and jewel repair	12,791	21,812	23,289	19,260
retail	99	spirit (alcohol) shops	12,093	18,230	21,379	20,175
retail	100	tobacco and other shops	46,427	128,200	174,299	219,935
FIRE	101	banks	128,053	244,808	299,840	272,190
FIRE	102	other credit organisations	16,814	18,867	20,096	18,610
FIRE	103	stock brokers	13,811	21,474	27,302	39,075
FIRE	104	investment companies	19,527	20,417	22,604	34,505
FIRE	105	insurance	68,328	98,414	153,783	128,530
FIRE	106	insurance and real estate agents	67,964	111,266	147,597	153,350
FIRE	107	real estate managers	30,191	79,398	77,911	93,750
education	108	day care and establishments for annex care	81,343	212,487	355,609	476,805
education	109	primary and secondary schools	400,803	500,298	610,263	616,825
education	110	art, professional, and non-university post secondary	39,735	67,384	90,630	113,450
education	111	universities and colleges	93,286	127,921	155,563	155,660
education	112	libraries	13,966	24,941	33,646	32,940
education	113	teaching and related services	2,294	3,414	7,074	23,920
health and social security	114	hospitals	344,883	459,545	536,614	487,555
health and social security	115	doctors, surgeons and dentists	56,923	98,700	140,386	159,690
health and social security	116	para-medical practitioners	7,629	15,437	37,107	55,715
health and social security	117	diagnostic services	6,501	16,780	70,246	22,400
health and social security	118	other health related services	5,856	11,840	20,901	116,345
entertainment	119	cultural organisations	46,545	59,420	61,283	98,210
entertainment	120	cinemas	9,328	10,589	8,044	9,030
entertainment	121	film production and distribution	4,308	7,424	21,205	33,160
entertainment	122	entertainment, leisure, golf, billiards, bowling...	45,873	78,955	111,433	158,850
entertainment	123	theatres and shows	7,405	16,861	28,329	31,925
other services	124	temping agencies	8,649	20,903	37,369	52,435
High-tech producer services	125	computer services	4,454	30,280	97,567	133,115
other services	126	security, investigations, and other business services	45,796	107,913	163,220	158,325
professional services	127	accounting	30,338	56,593	85,649	97,770
professional services	128	marketing and advertising	13,663	24,111	51,853	67,780
High-tech producer services	129	architects and engineering consultants	53,522	112,505	158,885	164,370
professional services	130	legal	36,900	71,586	106,606	106,270
High-tech producer services	131	management consultants	4,941	25,285	41,645	82,070

other services	132	personal services	167,167	165,963	262,064	270,725
hotels, restaurants etc.	133	hotels and motels	99,910	155,979	145,417	148,670
hotels, restaurants etc.	134	boarding houses	12,373	2,946	6,489	4,175
hotels, restaurants etc.	135	camp sites	5,517	8,669	15,292	13,320
hotels, restaurants etc.	136	restaurants	181,031	400,769	595,446	686,485
other services	137	other services	109,001	224,116	292,927	364,705
civil service	138	federal administration	317,104	365,518	407,215	341,330
civil service	139	provincial administration	155,713	244,895	292,495	223,795
civil service	140	local administration	140,537	219,029	313,690	248,305
civil service	141	foreign governments	2,160	1,555	1,888	1,820
undefined	142	unclassified	261,044	245,002	329,038	397,355

Annexe 3. Tableau : niveau absolu et taux croissance de l'emploi au Canada, pour 18 grands groupes, 1971, 1981, 1991 et 1996

	1971	1981	1991	1996	71 - 81	81 - 91	91 - 96	81 - 96
primaire	445,287	740,857	763,572	683,580	66%	3%	-10%	-8%
VAF	1,080,637	1,374,963	1,170,680	1,111,225	27%	-15%	-5%	-19%
VAM	382,616	513,084	472,652	527,225	34%	-8%	12%	3%
VAÉ	113,864	150,049	156,985	160,565	32%	5%	2%	7%
construction	482,650	663,797	735,733	668,285	38%	11%	-9%	1%
transport	397,945	521,217	556,948	539,205	31%	7%	-3%	3%
communication, édition, impression	254,643	364,384	409,091	442,920	43%	12%	8%	22%
services high tech	62,917	168,070	298,097	379,555	167%	77%	27%	126%
commerce de gros	329,305	522,201	543,167	714,100	59%	4%	31%	37%
commerce de détail	866,022	1,288,865	1,564,593	1,604,610	49%	21%	3%	24%
autres services	330,613	518,894	755,580	846,190	57%	46%	12%	63%
hébergement et restauration	298,831	568,363	762,644	852,650	90%	34%	12%	50%
divertissement	113,459	173,250	230,293	331,175	53%	33%	44%	91%
finance, assurance et immobilier	344,689	594,645	749,132	740,010	73%	26%	-1%	24%
services professionnels	80,901	152,289	244,109	271,820	88%	60%	11%	78%
éducation	631,426	936,444	1,252,785	1,419,600	48%	34%	13%	52%
santé et sécurité sociale	421,792	602,302	805,254	841,705	43%	34%	5%	40%
administration publique	615,514	830,997	1,015,288	815,250	35%	22%	-20%	-2%
non classé	261,044	245,002	329,038	397,355	-6%	34%	21%	62%
CANADA	7,514,155	10,929,671	12,815,639	13,347,025	45%	17%	4%	22%

Annexe 4. Données récentes sur la population et le revenu
dans cinq régions périphériques du Québec

Figure a4.1. Migration nette dans cinq régions périphériques * du Québec, 1986-1999

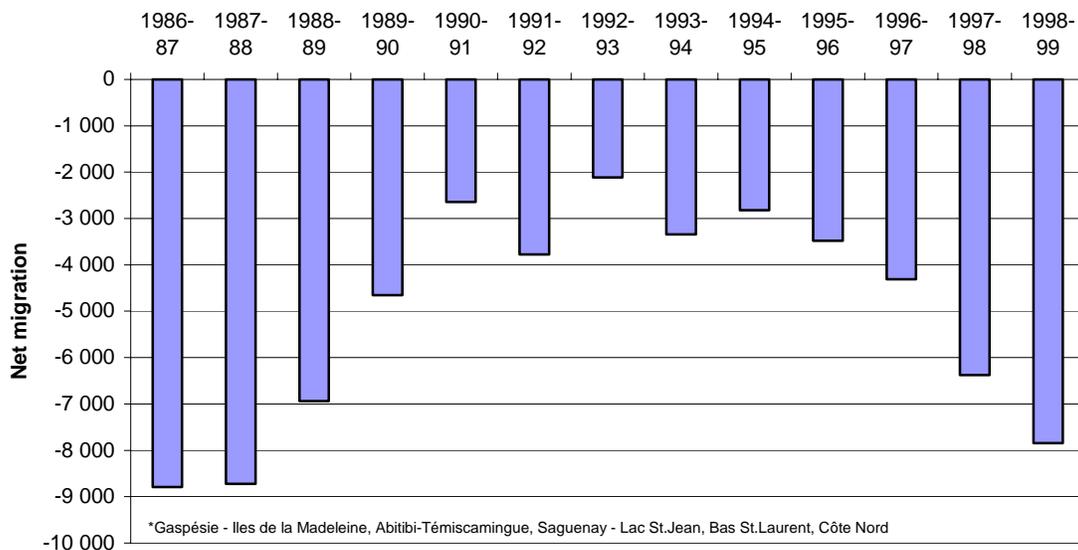
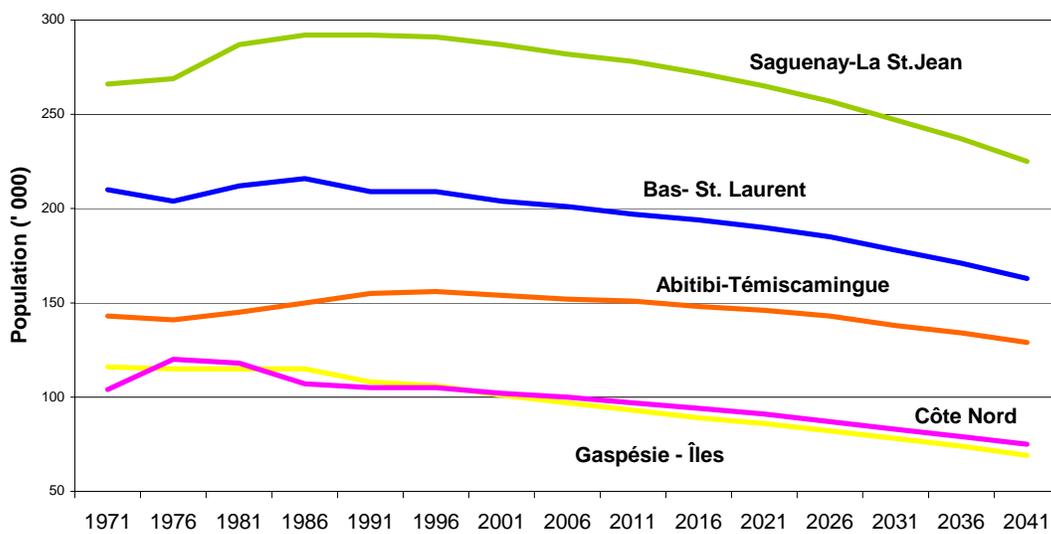


Figure a4.2. Évolution de la population de cinq régions périphériques du Québec, 1971-2041



source: ISQ, 2001

Figure a4.3. Revenu marchand (revenu gagné et revenu d'investissement) par habitant dans cinq régions périphériques du Québec, 1995-1999 (Montréal = 100)

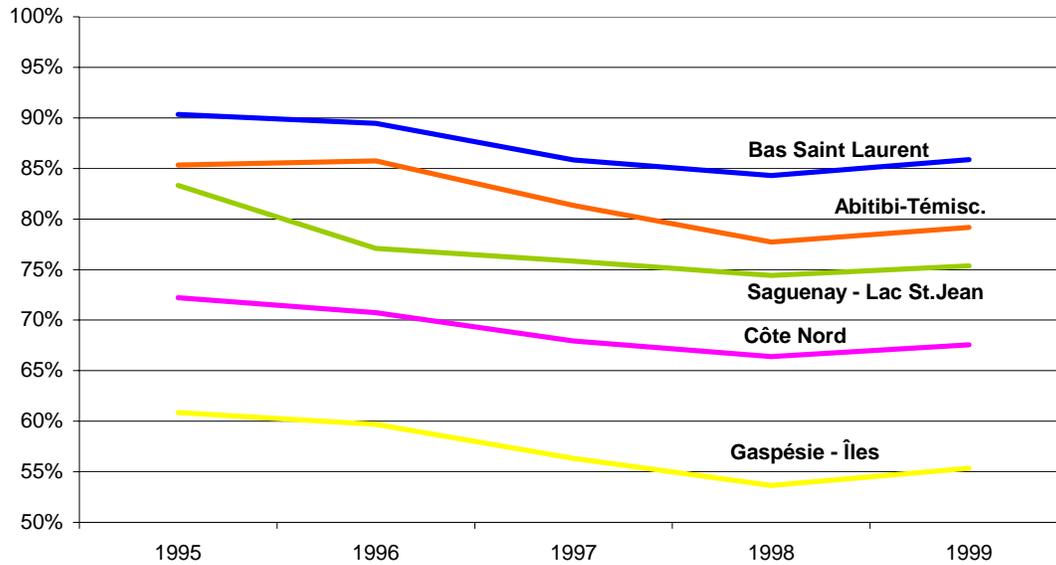


Figure a4.4. Revenu disponible par habitant dans cinq régions périphériques du Québec, 1995-2000 (Montréal = 100)

